

# Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise

Issu du document d'enregistrement universel

2020 2021

  
*Bonduelle*  
La nature, notre futur



**La nature,  
notre futur**



A close-up photograph of vibrant green leaves, likely from a citrus tree, with several clear water droplets of varying sizes clinging to their surfaces. The lighting is bright, creating highlights on the leaves and droplets, and a soft, out-of-focus background of more greenery.

### *Avis au lecteur*

Les présents chapitres exposent la démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Bonduelle : les politiques, engagements, réalisations et résultats RSE du groupe. Ils visent à rendre compte de façon transparente de la démarche, telle qu'elle a été conçue par Bonduelle pour contribuer à sa stratégie d'entreprise et répondent également :

- aux exigences issues de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 instituant une déclaration de performance extra-financière, détaillée notamment aux articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce (cf. 2.7.)
- aux exigences de la loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance (cf. 2.6.2) ;
- aux attentes de l'ensemble des parties prenantes du groupe.

# Sommaire

	<b>1</b>	<b>Rapport intégré</b>	<b>3</b>
	1.1	Notre profil 	4
	1.2	Notre année 2020-2021 	6
	1.3	Notre écosystème est un monde en transition	8
	1.4	Notre stratégie pour devenir une entreprise alliant performance financière et impact positif	11
	1.5	Notre gouvernance au service de notre évolution en entreprise à impact	16
	1.6	Notre organisation pour favoriser la transition vers l'alimentation végétale	18
	<b>2</b>	<b>Responsabilité sociale d'entreprise</b> 	<b>23</b>
	2.1	Devenir un groupe à impact positif	25
	2.2	Une agriculture meilleure pour la planète	29
	2.3	Une entreprise meilleure pour la planète	36
	2.4	Une entreprise meilleure pour l'alimentation	46
	2.5	Une entreprise meilleure pour les Hommes	53
	2.6	Éthique et vigilance	63
	2.7	Déclaration de performance extra-financière	73
	2.8	Note méthodologique du <i>reporting</i> RSE	75
	2.9	Annexes	95

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 





# 1 Rapport intégré



1

<b>1.1</b>	<b>Notre profil</b> 	<b>4</b>
1.1.1	La nature, notre futur	4
1.1.2	Notre présence est multi-locale	4
1.1.3	Nos indicateurs clés financiers et extra-financiers	5
<b>1.2</b>	<b>Notre année 2020-2021</b> 	<b>6</b>
1.2.1	Entretien avec Guillaume Debrosse	6
1.2.2	L'année dans nos <i>business units</i>	7
<b>1.3</b>	<b>Notre écosystème est un monde en transition</b>	<b>8</b>
1.3.1	La transition alimentaire	8
1.3.2	La transition agroécologique	9
1.3.3	La transition socio-économique	10
<b>1.4</b>	<b>Notre stratégie pour devenir une entreprise alliant performance financière et impact positif</b>	<b>11</b>
1.4.1	Notre vision	11
1.4.2	Notre raison d'être	11
1.4.3	INSPIRE, notre projet collectif d'entreprise	11
1.4.4	Notre modèle de création de valeur	14
<b>1.5</b>	<b>Notre gouvernance au service de notre évolution en entreprise à impact</b>	<b>16</b>
1.5.1	Notre Comité Exécutif	16
1.5.2	Combiner croissance durable et impact positif, le défi vu par notre Comité Exécutif	17
<b>1.6</b>	<b>Notre organisation pour favoriser la transition vers l'alimentation végétale</b>	<b>18</b>
1.6.1	Notre vision de l'innovation est transversale	18
1.6.2	Nos <i>business units</i> sont spécialisées par marchés et technologies	18
1.6.3	Notre présence est multi-locale	20

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 



POUR EN SAVOIR PLUS  
RENDEZ-VOUS  
SUR [BONDUELLE.COM](https://www.bonduelle.com)

## 1.1 Notre profil

### 1.1.1 La nature, notre futur

Nous voulons favoriser la transition vers l'alimentation végétale, pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète.

Nous sommes une entreprise familiale française de 14 700 salariés et nous innovons avec nos agriculteurs partenaires depuis 1853.

Nos produits prêts à l'emploi sont cultivés sur 124 000 hectares et commercialisés dans près de 100 pays, pour un chiffre d'affaires de 2 779 millions d'euros.

Nos six marques sont :



### 1.1.2 Notre présence est multi-locale





## 1.1.3 Nos indicateurs clés financiers et extra-financiers

	Au 30/06/2019	Au 30/06/2020	Au 30/06/2021
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2 777	2 855	2 779
Progression	0 %	2,8 %	(2,7) %
Résultat opérationnel courant (en millions d'euros)	124	109	100
Résultat net (en millions d'euros)	73	55	57
REBITDA <sup>(1)</sup> (en millions d'euros)	213	198 <sup>(5)</sup>	190 <sup>(5)</sup>
Levier d'endettement <sup>(2)</sup>	3,07 x	3,19 x <sup>(5)</sup>	3,33 x <sup>(5)</sup>
Investissements industriels <sup>(3)</sup> (en millions d'euros)	104	91	100
ROCCE <sup>(4)</sup>	9,- %	8,- % <sup>(5)</sup>	7,3 % <sup>(5)</sup>
<b>B! Pact #1 : 80 % de nos agriculteurs partenaires engagés dans une agriculture régénératrice (En construction)</b>	N/A	N/A	N/A
Part des agriculteurs partenaires ayant renouvelé leur contrat	91 %	89 %	90 %
Part des surfaces cultivées qui utilisent des alternatives aux pesticides de synthèse <sup>(6)</sup>	N/A	65 %	52 %
<b>B! Pact #2 : - 20 % d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035 (en valeur absolue)</b>	N/A	+ 16,2 % (année de référence 2018-2019)	+ 5,7 % (année de référence 2018-2019)
Évolution annuelle des émissions de gaz à effet de serre	N/A	+ 16,2 % (année de référence 2018 2019)	- 9,0 % (année de référence 2019-2020)
Part d'énergies alternatives dans le mix énergétique <sup>(7)</sup>	9,8 %	9,7 %	10,6 %
<b>B! Pact #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables <sup>(8)</sup></b>	92 %	89 %	97,3 %
<b>B! Pact #4 : 100 % de nos marques avec un impact positif (En construction)</b>	N/A	N/A	N/A
Part des produits classés Nutri-Score A ou B <sup>(9)</sup>	96 % des produits Bonduelle en France	97 % des produits Bonduelle en France	96 % des produits Bonduelle et Cassegrain en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France et Pays-Bas
<b>B! Pact #5 : Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle (Nombre de projets financés depuis la création de la fondation en 2004)</b>	212	215	220
<b>B! Pact #6 : 0 accident du travail (Taux de fréquence des accidents du travail <sup>(10)</sup>)</b>	6,37	7,2	5,04
<b>B! Pact #7 : 100 % de nos sites impliqués dans des projets locaux</b>	49 %	44 %	57 %

(1) REBITDA (Recurring Earnings before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization). Cet indicateur représente la rentabilité récurrente générée par l'activité, indépendamment des conditions de financement, des prélèvements fiscaux et de l'amortissement de l'outil d'exploitation.

(2) Levier d'endettement : dette financière nette/REBITDA.

(3) Voir partie 5 Comptes consolidés, note 10.3 Immobilisations corporelles.

(4) Résultat opérationnel courant avant impôts/Capitaux employés.

(5) Hors IFRS 16.

(6) Au 30 juin 2020, pour la première année de mise en oeuvre de cet indicateur, les équipes agronomiques des bassins étaient déjà en mesure d'effectuer un reporting sur environ 30 % des surfaces cultivées par les producteurs partenaires. Au 30 juin 2021, la mesure a été effectuée sur la totalité du périmètre du reporting agronomique.

(7) Photovoltaïque, biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.

(8) Un emballage ou un composant d'emballage est recyclable si sa collecte post-consommation, son tri, et son recyclage sont effectifs à grande échelle. Un emballage peut être considéré comme recyclable si ses principaux composants (plus de 95 % de la totalité du poids de l'emballage) sont recyclables selon la définition ci-dessus, et si le reste des composants n'entrave pas la recyclabilité des composants principaux. Un emballage est réutilisable s'il a été conçu pour accomplir – ou prouve sa capacité à accomplir – un nombre minimum de rotations dans un système pour réutilisation (par exemple, des bouteilles en verre consignées).

(9) Résultats par technologie et définition du Nutri-Score en 2.4.2.3 Sensibilisation à l'alimentation végétale.

(10) Le taux de fréquence est le nombre d'accidents de travail ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins une journée complète sur les heures travaillées (x 1 000 000).



## 1.2 Notre année 2020-2021

### 1.2.1 Entretien avec Guillaume Debrosse

#### Quel bilan dressez-vous de l'année ?

« Le chiffre d'affaires 2020-2021 du Groupe Bonduelle est en hausse de 1,6 % à taux de change constants. Fortement impacté par des variations de devises défavorables, il présente un recul de 2,7 % à taux de change courants. Il s'établit ainsi à 2 778,6 millions d'euros, et ce malgré la poursuite, tout au long de l'exercice, de la crise sanitaire et des manques de produits liés aux campagnes agricoles déficitaires de l'été 2020.

Si la croissance de Bonduelle en données comparables a été contrastée du fait de la crise sanitaire, le groupe a démontré son extrême résilience grâce à un portefeuille d'activités diversifié tant sur le plan des technologies que des circuits de distribution et des géographies. Dans ce contexte d'évolutions très irrégulières, la capacité des équipes à se mobiliser collectivement et solidairement conjuguée à un haut niveau d'exigence et à un modèle robuste et intégré ont été nos meilleurs atouts pour poursuivre notre croissance.

Nous avons su nous adapter et innover au service de notre stratégie de croissance durable à impact positif. En témoignent, côté financement, le succès de l'augmentation de capital réservée à nos producteurs agricoles français et la mise en place du premier financement vert avec le renouvellement du *Revolving Credit Facility* adossé à un objectif de performance de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

Cette année a également été marquée par l'adoption de la raison d'être de Bonduelle, qui guide les futurs choix stratégiques du groupe et sa vision long terme, et par la construction du projet collectif d'entreprise, INSPIRE. »

#### Quels ont été les effets de la crise sanitaire sur la performance des activités et des géographies ?

« La performance 2020-2021 est le reflet d'une très grande hétérogénéité des impacts des vagues épidémiques et de la reprise économique sur nos activités et nos géographies.

La restauration hors foyer affiche des résultats inégaux selon les marchés, sa reprise étant liée à la levée progressive des restrictions sanitaires et de circulation.

Malgré la disponibilité limitée de certains produits, en particulier en fin d'exercice, les *business units* proposant des produits à durée de vie longue, Bonduelle Americas Long Life, Bonduelle EurAsia Markets et Bonduelle Europe Long Life, enregistrent des performances encourageantes.

En frais, Bonduelle Fresh Europe poursuit le redressement entamé avec la reprise de la dynamique des marchés européens. Aux États-Unis, Bonduelle Fresh Americas affiche des performances de vente solides, mais sa rentabilité a notablement souffert du manque de main-d'œuvre généralisé et de surcoûts logistiques. »

#### Pourquoi, dans ce contexte incertain, le Groupe Bonduelle a-t-il adopté sa raison d'être et son nouveau projet d'entreprise, INSPIRE ?

« Plus que jamais, la crise sanitaire conforte Bonduelle dans sa vision long terme et sa volonté de protéger notre environnement tout



**Guillaume Debrosse**  
Directeur général du Groupe Bonduelle

en nourrissant l'Homme durablement. Notre raison d'être est de « Favoriser la transition vers l'alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète. » Au cœur de notre modèle de création de valeur, elle guide le groupe vers un modèle plus résilient et créateur d'impact positif.

Cette raison d'être est déjà en action puisque nous sommes engagés dans la démarche de certification B Corp et sommes membre fondateur du B Movement Builders. Nous poursuivons encore son déploiement grâce à notre nouveau projet d'entreprise INSPIRE. Enraciné dans nos valeurs, il fixe le cap qu'est notre raison d'être, définit une ligne stratégique claire alliant performance durable et impact positif, et promeut notre modèle de *leadership* qui permet de la mettre en œuvre.

INSPIRE est porté par deux grands programmes stratégiques transversaux. Au service de notre efficacité, le programme de transformation B!One favorisera les synergies, la productivité et l'innovation. Enfin, nous poursuivons la construction de notre impact positif sur les trois piliers de The B! Pact, guidée par la volonté de devenir une entreprise B Corp. »

#### Quelles sont les perspectives de Bonduelle pour 2021-2022 ?

« L'année 2021-2022 s'ouvre sous la gouvernance simplifiée du nouveau Comité Exécutif. Son rôle est de mettre en œuvre et d'incarner INSPIRE et d'assurer la proximité avec et entre les *business units*.

Cette nouvelle gouvernance démarre dans un contexte marqué par un niveau d'inflation très élevé et généralisé sur toutes les matières premières. Si la perspective de retour à la normale est incertaine, nous faisons l'hypothèse d'une reprise progressive du secteur de la restauration hors foyer conjuguée à une nouvelle normalité de la consommation dans les autres circuits de distribution.

Dans ce contexte, Bonduelle s'attachera à profiter de la reprise pour développer ses programmes de création de valeur et son impact positif. »



## 1.2.2 L'année dans nos *business units*

« Chez Bonduelle Americas Long Life, outre la COVID-19, les récoltes ont été marquées cette année par un manque de rendement dans les champs de plus de 10 %. Face à cette situation, tous nos départements ont fait preuve d'un engagement et d'une agilité remarquables. Nos équipes ont su optimiser les volumes disponibles, gérer précisément les flux logistiques et les entrepôts, assurer des ventes performantes, adapter les promotions et, enfin, mobiliser la main-d'œuvre dans un contexte de pénurie chronique en Amérique du Nord. Notre performance est l'illustration de la mobilisation et du savoir-faire des collaborateurs. »

**Daniel Vielfaure, Directeur général Bonduelle Americas Long Life (BALL)**

« Chez Bonduelle Europe Long Life, l'année écoulée a confirmé l'utilité sociétale des solutions végétales de longue conservation, accélérée par la pandémie de COVID-19 et l'augmentation de la consommation alimentaire à domicile. Nos ventes en grande distribution ont enregistré de bonnes performances globales malgré les ruptures produits, tandis que nos activités en restauration hors foyer sont restées fortement impactées par les restrictions sanitaires en Europe. Notre évolution en entreprise à impact positif a connu des réalisations majeures, au service des collaborateurs d'une part, avec des progrès significatifs en matière de sécurité, et au service de nos marques et de l'environnement d'autre part, avec des innovations d'emballage responsable favorisant l'utilisation de matériaux recyclables, et de nombreuses innovations en faveur de la transition alimentaire offrant des solutions pour un régime flexitarien. »

**Cyrille Auguste - Directeur général Bonduelle Europe Long Life (BELL)**

« Bonduelle Fresh Americas a connu une année difficile sur le plan opérationnel et de nombreuses conditions défavorables ont pesé sur sa rentabilité, malgré une bonne dynamique des ventes. Dans ce contexte, les équipes ont été fortement sollicitées afin que le plan de redressement, dans lequel nous avons toute confiance, porte rapidement ses fruits. Malgré cette conjoncture difficile, les équipes ont par ailleurs continué à progresser en matière de sécurité au travail.

En plaçant la sécurité au cœur de ses activités, BFA a réduit la fréquence totale des accidents de 40 % et la fréquence des accidents avec arrêt de travail de 20 % . »

**Andrea Montagna - Directeur général Bonduelle Fresh Americas (BFA)**

« Chez Bonduelle Fresh Europe, 2020-2021 a été une année de fortes transformations. Pour faire face à l'impact négatif de la Covid-19 sur toutes nos activités et particulièrement en restauration, nous avons mis l'accent sur l'excellence opérationnelle dans l'ensemble de nos zones géographiques. En France et en Allemagne notamment, ces projets ont été créateurs de valeur pour notre activité et ont amorcé la reprise d'une croissance durable. Notre marque Bonduelle est un atout majeur sur lequel nous misons en innovant par de nouveaux modes de consommation et en proposant des solutions de repas complets. De plus, l'engagement de tous les collaborateurs de BFE et la transformation INSPIRE à l'œuvre ont engendré des résultats positifs et ascendants de l'enquête sur le climat interne. »

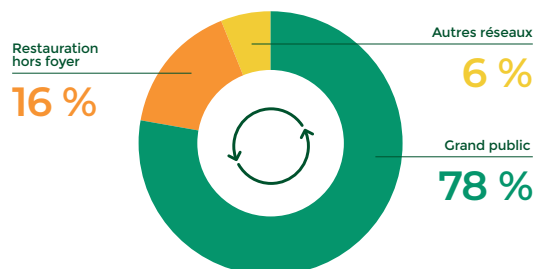
**Gianfranco D'Amico - Directeur général Bonduelle Fresh Europe (BFE)**

« Chez Bonduelle EurAsia Markets, l'engagement remarquable des équipes a donné lieu à de bons résultats commerciaux. Cette année, nous avons atteint un taux d'engagement des collaborateurs qui correspond au niveau de référence des meilleures équipes. Notre activité a continué à croître, malgré un environnement économique défavorable. Nous avons diversifié nos activités en développant nos références de légumes surgelés et en mettant l'accent sur les nouveautés en matière de légumineuses. Nos marques ont toujours été notre point fort et cette année encore, la marque Bonduelle a confirmé sa position sur le marché et dans le cœur des consommateurs, tandis que Globus a commencé à se redresser après plusieurs années de stagnation. Nous avons également développé notre impact positif : lancement de pois et de maïs biologiques, irrigation au goutte-à-goutte en agriculture et programme de bien-être pour les employés. »

**Ekaterina Eliseeva - Directrice générale Bonduelle EurAsia Markets (BEAM)**

### Répartition du chiffre d'affaires 2020-2021

#### Par circuit de distribution



#### Par technologie



## 1.3 Notre écosystème est un monde en transition

### 1.3.1 La transition alimentaire

La population humaine mondiale croît sans cesse et les estimations convergent vers le chiffre de 9 milliards d'êtres humains sur Terre en 2050. Nourrir le monde dans un contexte, notamment, de changement climatique global, et la compréhension de plus en plus grande de l'impact de nos systèmes alimentaires sur notre écosystème global mettent au jour une indispensable transition alimentaire, à l'échelle mondiale.



Si les tendances récentes se poursuivent, le nombre de personnes touchées par la **faim dépasserait 840 millions d'ici à 2030**. Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la Faim Zéro d'ici à 2030.



Plus de cinq millions d'enfants meurent avant leur 5<sup>e</sup> anniversaire chaque année.

### Une demande toujours plus forte pour des produits sains et durables

Les choix des consommateurs évoluent vers une alimentation plus qualitative. Ils sont en attente de transparence et de solutions concrètes et inspirantes pour manger de manière « plus responsable ». Pour les agro-industriels, cela demande de mobiliser leurs capacités d'innovation pour améliorer les emballages, assurer l'accessibilité de l'alimentation végétale au plus grand nombre et notamment l'accès aux protéines végétales, privilégier les approvisionnements locaux, réduire le gaspillage alimentaire, garantir la traçabilité des produits et la sécurité sanitaire, etc.

### L'assiette flexitarienne plébiscitée comme un facteur de santé et une solution pour préserver la planète

L'impact de nos systèmes alimentaires sur la santé des humains et de la planète est de mieux en mieux documenté.

Les études désignent le végétal comme la solution pour nourrir sainement de plus en plus de personnes dans le monde en préservant les ressources. Composée d'une plus grande part de végétaux, l'assiette flexitarienne fait consensus auprès des scientifiques <sup>(1)</sup>. Saine, elle est également vertueuse pour le climat et la biodiversité. D'après une étude du WWF <sup>(2)</sup>, le passage global à un régime flexitarien permettrait d'éviter la perte de 5 % de biodiversité, réduirait les émissions de 4,4 Gt CO<sub>2</sub>eq par an et entraînerait la séquestration de 5 Gt CO<sub>2</sub> par an, soit une réduction de 18 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Selon le programme des Nations unies pour l'environnement <sup>(3)</sup>, le régime flexitarien, adopté à l'échelle mondiale, permettrait de nourrir 10 milliards de personnes et sauverait chaque année 11 millions de vies.

D'autres sources montrent <sup>(4)</sup> qu'une évolution mondiale vers des régimes alimentaires plus durables permettrait également de rendre les chaînes d'approvisionnement nationales plus résistantes aux chocs, de réduire les risques financiers liés à la production de viande. Elle réduirait également les risques de futures pandémies. Cette transition représenterait chaque année 4,5 milliards de dollars de nouvelles opportunités commerciales et une économie potentielle de 5,7 milliards de dollars annuels de dommages.

### Le marché du végétal poursuit sa transformation

À l'international, les niveaux de consommation du végétal restent encore bien inférieurs aux recommandations nutritionnelles. Néanmoins, en Amérique du Nord et en Europe, les aliments végétaux ont repris progressivement le pas sur les aliments d'origine animale et leur contribution aux besoins alimentaires s'accroît <sup>(5)</sup>. Les niveaux actuels de consommation de protéines d'origine animale sont également remis en cause pour des questions environnementales et de bien-être animal <sup>(2)</sup>. Si, en Europe, 2 % des plus de 55 ans se disent végétariens, ils sont 12 % parmi les 18-23 ans <sup>(6)</sup>. Autre exemple, aux États-Unis 43 % des consommateurs déclarent vouloir remplacer les protéines animales par des protéines végétales <sup>(7)</sup>.

(1) Source : [https://eatforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet\\_Commission\\_Summary\\_Report.pdf](https://eatforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet_Commission_Summary_Report.pdf)

(2) Source : <https://www.worldwildlife.org/publications/bending-the-curve-the-restorative-power-of-planet-based-diets>

(3) Source : <https://www.unep.org/news-and-stories/story/food-thought-dietary-changes-can-improve-our-health-health-planet>

(4) FOLU. 2019. Growing Better: Ten Critical Transitions to Transform Food and Land Use. <https://www.foodandlandusecoalition.org/global-report/>

(5) Source : <https://www.fondation-louisbonduelle.org/wp-content/uploads/2019/11/monographie-alimentation-vegetale-equilibre.pdf>

(6) Source : CREDOC pour OCHA et FranceAgriMer 2018 - 4 pays européens.

(7) <https://www.nielsen.com/us/en/insights/article/2019/the-f-word-flexitarian-is-not-a-curse-to-the-meat-industry/>



### Consommation de légumes dans toutes les catégories en valeur et part des légumes préparés (en %) par zone géographique - Source : Food for thought 2021

	Consommation de légumes en valeur (en milliards d'euros)	Part de légumes préparés (conservé, surgelé, salade 4 <sup>e</sup> gamme)
Europe centrale et orientale <sup>(1)</sup>	38	14 %
Europe occidentale <sup>(2)</sup>	58	35 %
Amérique du Nord <sup>(3)</sup>	108	26 %
Amérique du Sud <sup>(4)</sup>	24	12 %
Asie <sup>(5)</sup>	195	24 %
Moyen-Orient <sup>(6)</sup>	3	20 %

(1) Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie et Slovaquie.

(2) Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

(3) Canada, États-Unis et Mexique.

(4) Brésil.

(5) Chine et Inde.

(6) Turquie.

### 1.3.2 La transition agroécologique

La hausse de la température globale de la surface de la Terre pourrait atteindre, selon les prévisions des scientifiques du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 1 à 5 °C supplémentaires à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. Le réchauffement de la planète et l'augmentation de la concentration en dioxyde de carbone dans l'atmosphère auront des conséquences multiples dont les effets, s'ils ne sont pas tous décrits avec précision, ne manquent pas d'impacter les secteurs agricole et agro-industriel : multiplication des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations), déstabilisation des écosystèmes et impacts sur la biodiversité et la vie dans les sols, développement de nuisibles favorisé par la hausse des températures et pertes de rendements pour de nombreuses cultures agricoles.



75 % de la surface terrestre a été altérée par l'activité humaine.

24 milliards de tonnes de sols fertiles sont perdues chaque année <sup>(1)</sup>.



Les scénarios climatiques montrent une augmentation de la température globale dépassant 1,5 °C. La plupart des effets du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si l'on met fin aux émissions.

La nécessité de nourrir dans un contexte, notamment, de changement climatique global, rend indispensable pour nos sociétés de réaliser leur transition agroécologique.

### Combiner productivité et résilience au changement climatique

Pour les entreprises du secteur agro-industriel, l'enjeu est de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique,

d'en atténuer les effets, tout en restant en capacité de produire une alimentation saine et accessible au plus grand nombre. Le défi est donc d'augmenter la production végétale tout en préservant les ressources naturelles et les terres cultivables menacées. C'est dans ce contexte qu'a émergé la nécessité d'une remise en question globale de notre système alimentaire de la fourche à la fourchette.

### L'agroécologie, une solution de transformation déjà à l'œuvre

L'agroécologie ambitionne de transformer l'agriculture et de rendre les systèmes alimentaires plus durables. Elle propose de modifier les modes de production afin d'optimiser leur productivité tout en renforçant leur capacité de résilience face au changement climatique et à la volatilité des prix agricoles et alimentaires. De manière générale, elle amplifie les fonctionnalités des écosystèmes naturels - lutte contre l'érosion des sols, stimulation de la biodiversité dans les sols, épuration de l'eau, fourniture de zones refuges pour les insectes auxiliaires, augmentation de la séquestration du carbone dans les sols, etc. -, en diminuant les impacts sur l'environnement - réduction des émissions de gaz à effet de serre, du recours aux engrais de synthèse et aux produits phytosanitaires, etc. -, et en préservant les ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité, éléments minéraux, etc.).

L'agroécologie est portée par des pratiques agricoles alternatives en plein essor, comme l'agroforesterie ou le système de polyculture-élevage. Après des décennies d'une approche avant tout productiviste, une frange d'acteurs du secteur agricole promeut depuis quelques années une approche régénératrice. Dans cette approche, l'agriculture y est totalement intégrée à la société, et l'agriculteur y est rémunéré non seulement pour sa production, mais aussi pour l'ensemble des services environnementaux et sociaux qu'il rend. Inégale selon les régions du monde, la conversion des

(1) Source <https://www.earthworm.org/fr/our-work/areas-of-work/living-soils#target-2>

Notre écosystème est un monde en transition

exploitations agricoles au mode d'agriculture biologique se poursuit. Fin 2018, les exploitations agricoles cultivant selon le mode biologique (certifiées et en conversion) représentaient 7,5 % de la surface agricole utile (SAU) européenne. En 2017, elles représentaient 1,4 % de l'ensemble du territoire agricole mondial (181 pays enquêtés) <sup>(1)</sup>.

## Promouvoir une agriculture régénératrice, notre approche pour accélérer la transition

Les enjeux planétaires ne laissent pas d'options, une accélération de la transition agroécologique est indispensable. Notre groupe entend y prendre sa part ; c'est tout l'enjeu de notre transformation en entreprise à impact positif. Pour avancer sur ce chemin, le Groupe Bonduelle souhaite s'engager avec ses partenaires agriculteurs dans une agriculture régénératrice, qui valorise les écosystèmes, contribuant ainsi à produire une nourriture diversifiée et de qualité, à préserver les ressources et à lutter contre le changement climatique.

Nous sommes convaincus que l'agriculture régénératrice peut apporter une solution à de multiples enjeux souvent partagés : sécurité alimentaire, besoin nutritionnel, protection de l'environnement, lutte contre le réchauffement climatique et atténuation de ses effets, soutien aux producteurs (voir 2.2.2 Développer une agriculture régénératrice). C'est pourquoi la mesure des progrès réalisés s'effectue dans plusieurs domaines (voir 2.2.2.2 Des indicateurs de suivi et de progrès). En 2020-2021, nous avons notamment amélioré la gestion des ressources en eau (passage en un an de 44 % à 54 % de surfaces équipées d'un système de connaissance des besoins en eau) et la protection des animaux pollinisateurs avec la mise en place de plans de défense (20 % des surfaces cultivées utilisent un plan de défense pour la protection des pollinisateurs). Ces évolutions sont effectuées dans le cadre d'une relation pérenne et équilibrée avec nos agriculteurs partenaires dont le taux de fidélité (renouvellement des contrats) est de 90 %.

### 1.3.3 La transition socio-économique

L'activité commerciale, financière, mais aussi humaine des entreprises doit générer un impact positif sur la société, l'économie, la santé et l'environnement. La responsabilité d'une entreprise comme la nôtre est de définir le rôle qu'elle veut jouer à travers ses impacts, et rechercher un équilibre entre ses intérêts et l'intérêt général.



Dans le cadre de la crise liée à la pandémie de COVID-19, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale risque de perdre ses moyens de subsistance.



Si la population mondiale dépasse 9 milliards de personnes d'ici à 2050, l'équivalent de près de trois planètes pourrait être nécessaire afin de fournir les ressources nécessaires pour maintenir les modes de vie actuels.

## Les entreprises pérennes seront celles capables d'aligner leurs intérêts sur ceux de la société

Aujourd'hui, 84 % des investisseurs pensent que les portefeuilles intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont des performances au moins aussi bonnes que ceux sans critères ESG <sup>(2)</sup>. Ils reconnaissent ainsi que les entreprises qui s'attaquent aux risques systémiques en alignant leurs intérêts sur ceux de la société sont plus susceptibles de résister aux perturbations et de créer une valeur durable. Ce constat a été renforcé par la pandémie de COVID-19 qui a révélé la forte interconnexion des problèmes environnementaux et sociaux à l'échelle mondiale, mais aussi la multiplication des risques systémiques pour les entreprises, les sociétés et les économies.

## Un changement de paradigme est nécessaire vers un capitalisme inclusif

Développer un capitalisme inclusif, c'est, pour les investisseurs, privilégier des entreprises proposant un nouveau mode de gouvernance. Pour les salariés et les communautés locales, c'est avoir une influence sur les décisions des entreprises, pour impacter positivement leur bien-être et leur environnement naturel et socio-économique.

Pour les entreprises, ce mouvement se traduit aujourd'hui par la recherche de leur raison d'être sociétale, de la juste répartition de la valeur qu'elles créent, et par la mise en œuvre d'une gestion des risques intégrant le bien-être des salariés et de leurs communautés et la transition écologique.

C'est ce que nous nous efforçons de développer au travers de notre quête de la certification B Corp : devenir une entreprise qui allie performance financière et impact positif. En 2020-2021, nous avons co-fondé le B Movement Builders pour participer à une meilleure intégration dans le mouvement B Corp des entreprises internationales qui ont un impact à grande échelle (voir 2.1.2.1 B Movement Builders) et travaillé à une juste répartition de la valeur au profit de nos agriculteurs partenaires, en participant en France à la signature d'un accord de « ruissellement » (voir 2.2.2 Développer une agriculture régénératrice).

(1) Agence BIO : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/03/Carnet\\_UE\\_2019.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/03/Carnet_UE_2019.pdf) et [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Carnet\\_MONDE\\_2019-1.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Carnet_MONDE_2019-1.pdf)

(2) Source : <http://www.rbc.com/newsroom/news/2020/20201014-gam-investing-report.html>



## 1.4 Notre stratégie pour devenir une entreprise alliant performance financière et impact positif

### 1.4.1 Notre vision

**L'alimentation végétale est le socle fondamental d'une planète préservée et de personnes en bonne santé**

**Le bien-être humain est intrinsèquement lié à la santé de notre planète**

Notre dépendance à la nature ne se réduit pas à la seule production de denrées alimentaires. Les écosystèmes naturels fournissent d'autres services essentiels à notre survie et à nos activités économiques. Ils aident à réguler le climat, la qualité de l'air, facilitent l'absorption et le recyclage des déchets et émissions de polluants, luttent contre la propagation des maladies et parasites, etc. Or, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, la déforestation, la pollution des mers et des fleuves, le dérèglement du climat, l'érosion de la biodiversité, l'usage massif de pesticides, etc., mettent en péril la nature et sa capacité à nous fournir ces services essentiels. Il est de notre devoir collectif et individuel de réagir et protéger notre environnement.

**Nourrir l'Homme durablement est un challenge**

L'alimentation est l'un des enjeux majeurs de notre siècle : il faut parvenir à répondre aux besoins d'une population en croissance, tout en limitant l'empreinte écologique humaine, intimement liée à son alimentation. En effet, les systèmes alimentaires de l'amont à l'aval représentent un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) produites. Sur le plan de la santé, les deux principaux facteurs de risques qui réduisent l'espérance de vie sont la malnutrition et les risques alimentaires.

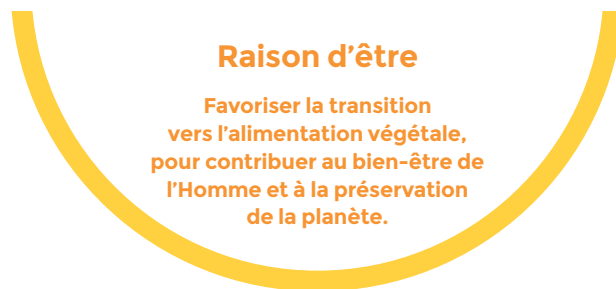
**L'alimentation végétale est la solution**

Toutes les données convergent et montrent que notre alimentation doit incontestablement évoluer. Les risques énoncés précédemment démontrent une nécessité de redonner au végétal une part prépondérante dans nos assiettes. Selon nous, l'heure est à la révolution végétale pour le bien-vivre des générations actuelles et futures et celui des écosystèmes.

### 1.4.2 Notre raison d'être

**Favoriser la transition vers l'alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète**

Notre raison d'être ainsi définie est explicite et très claire. Elle va nous servir de boussole et nous aider à discerner et clarifier nos orientations, nos batailles et nos renoncements. Elle est indissociable de notre projet économique, car sans pérennité économique, il n'y a pas d'impact positif, et inversement, il n'y a pas de projet économique sans contribution aux enjeux de durabilité. C'est une double ambition très forte dont nous savons qu'elle sera créatrice de valeur pour tout notre écosystème.



### 1.4.3 INSPIRE, notre projet collectif d'entreprise

En 2021, notre groupe, guidé par la démarche B Corp, a écrit avec INSPIRE une nouvelle page de son histoire. INSPIRE est notre projet collectif d'entreprise.

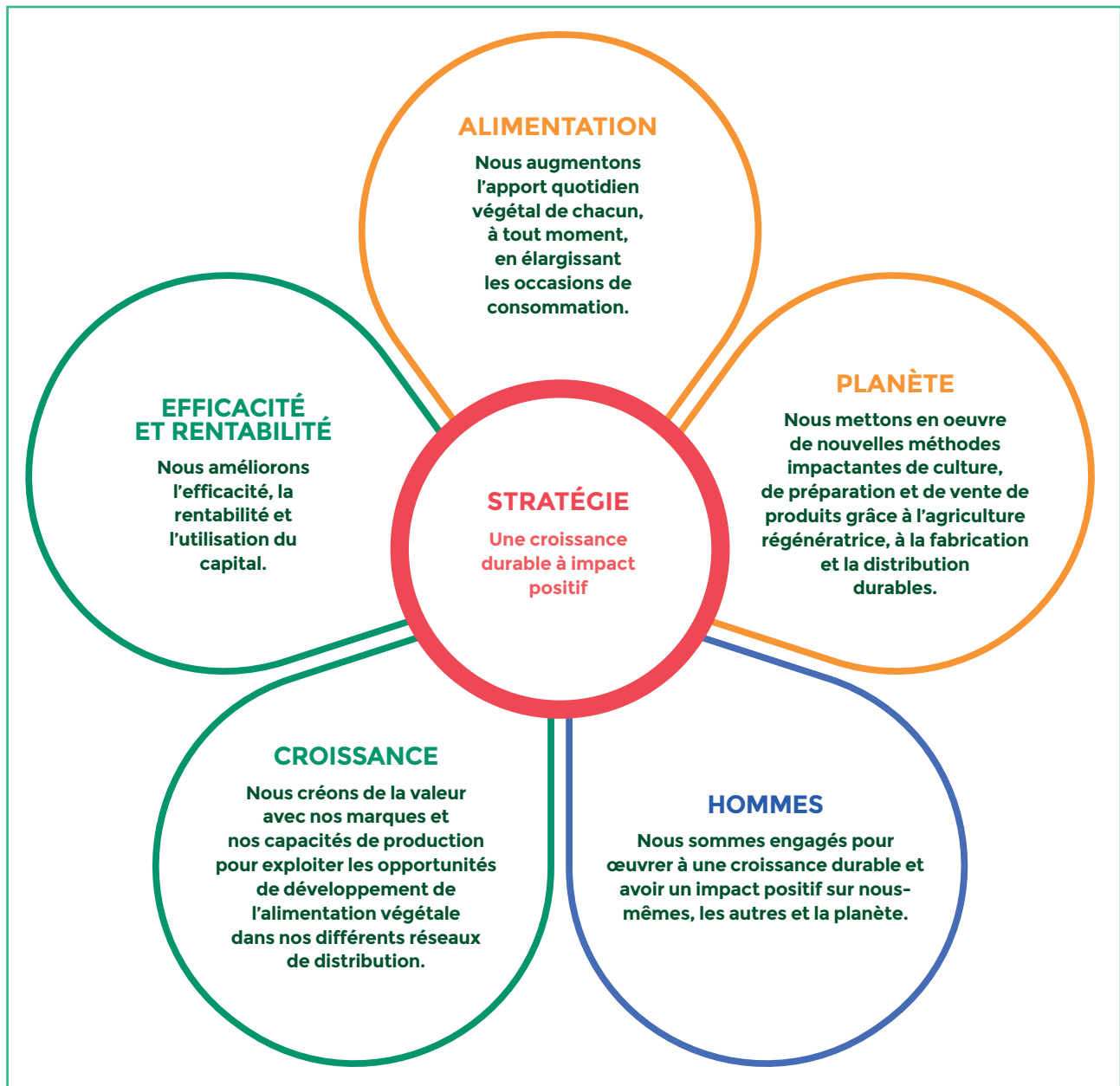
Enraciné dans **nos valeurs**, INSPIRE fixe le cap qu'est notre **raison d'être**, définit nos **priorités stratégiques** et promeut notre **modèle de leadership** qui permet de la mettre en œuvre. Deux grands programmes de transformation accompagnent la mise en place du projet d'entreprise : le chemin vers la certification B Corp et le programme B!One.

Notre stratégie pour devenir une entreprise alliant performance financière et impact positif

## Nos cinq priorités stratégiques

INSPIRE définit cinq priorités stratégiques fondées sur deux objectifs essentiels et indissociables : une croissance durable et un impact positif renforcé :

- garantir une croissance durable signifie s'assurer que chacune de nos actions contribue à une croissance rentable et à une performance positive à long terme ;
- renforcer notre impact positif, c'est garantir que chacune de nos décisions est conforme à notre raison d'être et contribue au développement d'une alimentation végétale durable, au bien-être de l'Homme, ainsi qu'à la préservation de notre planète.

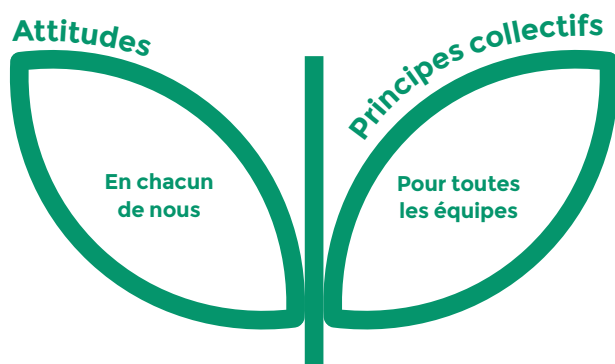




## Notre modèle de *leadership*

Chez Bonduelle, nous sommes convaincus que nous devons tous être acteurs de notre transformation. Nous souhaitons que chacun puisse agir pour son propre bien-être : en apprenant, en s'exprimant, en se développant, en prenant des responsabilités et des initiatives, en nouant des relations de confiance, en coopérant efficacement et en célébrant notre diversité. Pour atteindre nos objectifs stratégiques et concrétiser notre mission, nous voulons donner à chacun la possibilité de développer et d'inventer des méthodes et des façons de travailler propices à la collaboration et à la responsabilisation.

Ainsi, en 2020-2021 nous avons co-construit un modèle de *leadership* pour impulser une nouvelle culture managériale qui crée les conditions favorables à la transformation de notre groupe. Ce modèle de *leadership* se compose d'attitudes individuelles, qui invitent chacun d'entre nous à renforcer son *leadership* et à développer son impact positif, et de principes collectifs internes qui nous permettent de développer collectivement les compétences nécessaires pour réussir dans notre ambition d'apporter un impact positif à chacune de nos parties prenantes. Notre modèle de *leadership* est décrit dans la partie 2.5.1.2 Développement de notre modèle de *leadership*.



## Nos sept valeurs

Ancrées dans l'ADN de notre entreprise familiale, nos valeurs nous unissent et expriment l'identité unique que nous avons construite au fil des ans. Elles guident nos décisions, nos comportements et nos actions :

- L'intégrité et la simplicité rappellent que l'agriculture, la transformation et la distribution des produits de la terre constituent notre cœur de métier depuis plus de 165 ans.
- L'équité et le souci de l'Homme évoquent une entreprise familiale qui a toujours privilégié un modèle d'affaires basé sur la proximité et la transmission.
- La confiance et l'ouverture illustrent notre volonté de croissance, de développement international et d'innovation permanente.

### Valeurs

Confiance · Intégrité · Simplicité · Équité  
Souci de l'Homme · Ouverture · Excellence

## Nos deux programmes de transformation :

- Le chemin vers la certification B Corp.

Nous voulons allier performance financière et impact positif pour nos parties prenantes et la planète. B Corp est à la fois un moyen d'y parvenir et un gage de notre impact positif en tant qu'entreprise. La certification B Corp certifie les entreprises qui souhaitent apporter une contribution positive à la société à travers l'intégration d'objectifs sociaux et environnementaux dans leurs modèles économiques et leurs opérations ;

Au cœur d'INSPIRE, trois des cinq priorités stratégiques, Planète, Alimentation et Hommes forment les piliers de la démarche d'impact positif de notre groupe, auparavant appelée démarche RSE. Cette démarche, intitulée The B! Pact, nous trace le chemin vers le processus de certification B Corp. Ainsi, les objectifs que nous nous fixons dans le cadre de la démarche The B! Pact (voir partie 2.1.1 The B! Pact) évoluent au rythme de la transformation de notre groupe en entreprise à impact positif.

- La mise en place du programme B!One.

Bien au-delà d'un système d'information, B!One met en œuvre notre modèle d'entreprise, en favorisant l'alignement de nos méthodes pour améliorer la collaboration et optimiser nos processus et décisions.

## 1.4.4 Notre modèle de création de valeur

Engagés dans la démarche de certification B Corp, nous réaffirmons notre volonté de tendre vers un modèle d'affaires résilient, porteur d'impact positif et qui maximise la valeur créée pour toutes nos parties prenantes. En 2020-2021, en co-construction avec les collaborateurs, notre groupe a précisé sa raison d'être et l'a inscrite dans ses Statuts. Cette raison d'être est à la fois le point

### RESSOURCES



#### Partenaires économiques

Un capital financier indépendant et ouvert à la croissance.

**740** millions d'euros de capitaux propres.



#### Consommateurs

**6 marques leaders** Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens, Globus, Ready Pac Foods, Del Monte.

**55** sites agro-industriels.

**3 circuits** de distribution dans plus de **100** pays : grande distribution, restauration hors foyer et vente à industries.

**3 technologies** de préservation du végétal : la conserve, le frais et le surgelé.

**1 %** de notre CA dédié à la recherche et à l'innovation.



#### Agriculteurs

Nos **311** experts agronomes collaborent étroitement avec nos **2 800** partenaires agriculteurs.



#### Communautés locales et sphère sociétale

La qualité des relations locales dans nos territoires d'implantation agro-industrielle est indispensable à la pérennité de notre activité.

Présence internationale de la Fondation Louis Bonduelle.



#### Collaborateurs

Nos **14 700** salariés équivalent temps plein.



#### Planète et climat

Le climat, l'eau et les sols sur **124 000** hectares cultivés dans le monde.

## INSPIRE, notre projet collectif d'entreprise

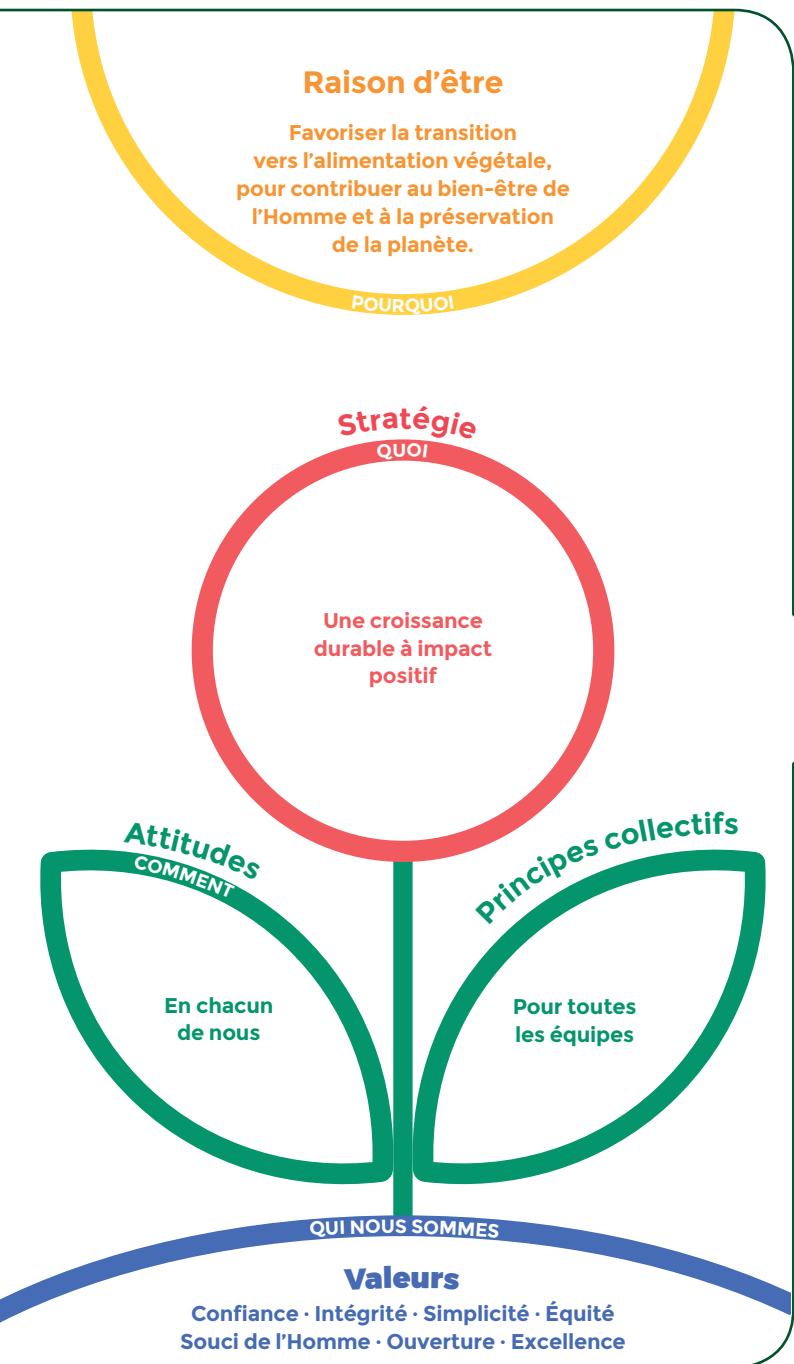
### Nos 5 priorités stratégiques :

**L'efficacité et la rentabilité** pour **la croissance durable**, et notre démarche d'impact positif The B! Pact pour la **planète**, **l'alimentation**, et les **Hommes**.

### Notre modèle de leadership :

Nos attitudes et principes collectifs, pour être tous acteurs de l'évolution vers une entreprise à impact positif.

de départ d'une démarche très engageante pour nous, mais aussi la formalisation de ce vers quoi le groupe tend depuis plusieurs décennies. Elle marque notre volonté d'aller encore plus loin et d'accélérer notre évolution en entreprise à impact positif.



## VALEUR CRÉÉE ET PARTAGÉE

### Partenaires économiques

**2 779** millions d'euros de chiffre d'affaires.

**57** millions d'euros de résultat net.

**7,3 %** de ROCCE <sup>(1)</sup>.

Notre groupe se développe en réinvestissant la majorité de ses résultats et de son *cash flow*.

**100** millions d'euros dédiés aux investissements industriels.

### Consommateurs

Une alimentation végétale saine et accessible pour tous les moments de consommations.

**96 %** des produits Bonduelle et Cassegrain classés Nutri-Score A ou B en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France et Pays-Bas.

### Agriculteurs

Nos contrats sont négociés plusieurs mois à l'avance et amortis des fluctuations des cours mondiaux.

**90 %** des agriculteurs partenaires ont renouvelé leur contrat.

**52 %** des surfaces cultivées utilisent des alternatives aux pesticides de synthèse.

### Communautés locales et sphère sociétale

Emplois durables et saisonniers sur nos territoires.

**57 %** des sites ont un projet en lien avec leurs communautés locales.

**220** projets financés par la Fondation Louis Bonduelle, depuis sa création en 2004.

### Collaborateurs

**5,04** de taux de fréquence d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail.

### Planète et climat

**+ 5,7 %** d'émission de gaz à effet de serre en valeur absolue, entre 2018-2019 et 2020-2021.

**- 9,0 %** d'évolution des émissions de gaz à effet de serre entre 2019-2020 et 2020-2021

**10,6 %** d'énergies vertes dans le mix énergétique.

**97,3 %** des emballages sont conçus pour être recyclables ou réutilisables.

(1) Résultat opérationnel courant avant impôts/Capitaux employés (Hors IFRS 16).



## 1.5 Notre gouvernance au service de notre évolution en entreprise à impact

### 1.5.1 Notre Comité Exécutif

#### 2021-2022, avènement d'une gouvernance simplifiée











À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, le *Chief Executive Board* (CEB) et le *Group Management Committee* (GMC) sont fusionnés dans un unique organe exécutif du groupe nommé le Comex (Comité Exécutif). L'ambition de cette nouvelle gouvernance avec une équipe de direction simplifiée est d'apporter une plus grande proximité avec et entre les *business units*. Ce Comex ambitionne de construire et d'incarner INSPIRE, notre projet collectif d'entreprise,

en étant une équipe de direction à impact positif, alliant performance et cohérence avec le modèle de *leadership*, dans le respect des engagements The B! Pact et des valeurs du groupe.

Le Comex cumulera l'ensemble des responsabilités antérieurement dévolues au CEB et GMC avec une seule ligne de rattachement hiérarchique.

#### Composition du Comex

La présentation détaillée du Comex et du Conseil d'Administration figure en partie 3.1.4 Bonduelle SA

				① <b>Guillaume Debrosse</b> <i>Directeur général Groupe Bonduelle</i>
				② <b>Gianfranco D'Amico</b> <i>Directeur général Bonduelle Fresh Europe</i>
				③ <b>Cyrille Auguste</b> <i>Directeur général Bonduelle Europe Long Life</i>
				④ <b>Céline Barral</b> <i>Directrice RSE et communication corporate</i>
				⑤ <b>Ekaterina Eliseeva</b> <i>Directrice générale Bonduelle EurAsia Markets</i>
				⑥ <b>Marine Henin</b> <i>Directrice ressources humaines</i>
				⑦ <b>Patrick Lesueur</b> <i>Directeur Bonduelle Prospective et Développement</i>
				⑧ <b>Andrea Montagna</b> <i>Directeur général Bonduelle Fresh Americas</i>
				⑨ <b>Grégory Sanson</b> <i>Directeur finance, transformation digitale et développement géographique</i>
				⑩ <b>Daniel Vielfaure</b> <i>Directeur général Bonduelle Americas Long Life</i>

#### Zoom sur l'implication du Comex dans la gouvernance de The B! Pact

Au sein du Comex, trois sponsors sont chargés de suivre la transformation en entreprise à impact :



**Patrick Lesueur,**  
Directeur Bonduelle Prospective  
et Développement



**Cyrille Auguste,**  
Directeur général Bonduelle  
Europe Long Life



**Marine Henin,**  
Directrice ressources humaines

## 1.5.2 Combiner croissance durable et impact positif, le défi vu par notre Comité Exécutif

La stratégie de Bonduelle vise une croissance durable à impact positif. Elle est portée par un projet collectif de transformation du groupe. Celui-ci engage toutes les équipes dans de grands chantiers vers l'entreprise à impact : en gagnant en efficacité avec le programme B!One, en alignant les attitudes de *leadership*, avec l'adoption d'attitudes et de principes collectifs de management, en innovant pour la transition végétale, et en engageant toutes les énergies vers la certification B Corp. Inscrite dans la stratégie de Bonduelle, la transformation de l'entreprise est portée au plus haut niveau et est partagée à tous les collaborateurs.

« Bonduelle, par la nature de son activité, son modèle de développement, sa présence internationale, la complémentarité de ses technologies et de ses canaux de distribution, présente un formidable potentiel de création de valeur, financière et non financière.

Bénéficier pleinement des expertises, en particuliers agro-industrielles développées au sein du groupe, développer l'efficacité de nos modèles opératoires, fonctionner en système ouvert vers nos parties prenantes, partenaires agricoles, fournisseurs, clients, consommateurs, identifier et répondre rapidement aux nouvelles tendances de consommation par des produits et services adaptés, en intégrant de façon continue les opportunités offertes par les nouvelles technologies sont des enjeux majeurs pour le Groupe et son projet de développement.

Afin d'y répondre, nous avons lancé un ambitieux projet de refonte de notre modèle opérationnel, le programme B!One. Ce programme de transformation, co-construit dans une logique transverse avec les collaborateurs des différents domaines de l'entreprise, vise à améliorer notre efficacité, accroître encore notre niveau d'excellence et de performance et contribuer ainsi à notre stratégie de croissance durable à impact positif.»

**Grégory Sanson**, Directeur finance, transformation digitale et développement géographique

« L'ambition de devenir une entreprise à impact positif crée une dimension nouvelle. Elle nous invite à nous réinventer, à adopter de nouvelles compétences et pratiques individuelles, en nous appuyant sur notre remarquable énergie. C'est pourquoi nous avons adopté cette année B.COME, les attitudes individuelles pour renforcer son *leadership* et développer son impact positif et DEAL, nos pratiques internes. L'engagement de chacun d'entre nous est clé pour développer et inventer des méthodes et des façons de travailler propices à la collaboration et à la responsabilisation. Il nous permettra d'atteindre nos objectifs stratégiques et de concrétiser notre raison d'être. »

**Marine Henin**, Directrice ressources humaines

« Chez Bonduelle, nous sommes créateurs de solutions pour consommer plus végétal. Nous préparons des aliments issus de plantes de grande qualité et récoltées au meilleur de leur maturité. Nous innovons pour élargir les occasions et les modes de consommation d'aliments végétaux et pour encourager la transition vers une alimentation végétale. Nos gammes de légumineuses, nos solutions repas végétales et nos offres sans résidu de pesticides en sont des illustrations. Forts de cette dynamique, nous travaillons à définir et mesurer les composantes de l'impact positif de nos marques sur l'alimentation, les Hommes et la planète. »

**Cyrille Auguste**, Directeur général Bonduelle Europe Long Life



La gamme Lunch Bowl lancée en Europe fin 2021 offre un repas végétal pratique et savoureux. Chaque recette est composée de légumes, légumineuses et céréales, est classée Nutri-Score A et contient 100 % d'ingrédients d'origine naturelle.

« L'équilibre délicat entre la nature et l'humanité est menacé par le changement climatique. Notre engagement dans la certification B Corp nous guide pour transformer positivement notre écosystème avec nous. Nous rehaussons notre ambition climat, afin de contribuer à la neutralité carbone d'ici à 2050. Cette trajectoire, compatible avec un scénario de réchauffement limité à 2 °C, sera atteinte grâce à l'engagement de toutes nos parties prenantes et de nos différents métiers : l'agronomie, l'industrie, les produits, les emballages, et la chaîne d'approvisionnement. »

**Patrick Lesueur**, Directeur Bonduelle Prospective et Développement

## 1.6 Notre organisation pour favoriser la transition vers l'alimentation végétale

Avec ses trois segments d'activité - la conserve, le surgelé, le frais (4<sup>e</sup> gamme et traiteur) - Bonduelle est la seule marque présente dans tous les linéaires du marché du végétal. Bonduelle se distingue également par la valeur ajoutée et la qualité de ses produits. Notre positionnement de *pure player* de l'alimentation végétale est porté par la proximité du groupe

avec le monde agricole, son savoir-faire multi-technologique et sa raison d'être : Favoriser la transition vers l'alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète. Cela nous confère une expertise des usages et instants de consommation absolument unique pour répondre aux cultures alimentaires de nos marchés.

### 1.6.1 Notre vision de l'innovation est transversale

Véritable tête chercheuse du groupe pour le mettre en capacité d'être acteur de son avenir et faire de l'innovation le ferment du long terme, Bonduelle Prospective et Développement a pour mission d'accompagner la Direction générale et les *business units* dans l'identification de nouveaux territoires de développement ; qu'il s'agisse d'innovations techniques, d'exploration de nouveaux marchés ou de nouveaux canaux

de distribution. Elle joue un rôle d'éclaireur, en recherchant les opportunités pour assurer l'avenir du groupe et en utilisant l'innovation comme un levier de croissance à long terme. L'innovation et le développement sont également assurés dans chaque *business unit* par des structures dédiées à leurs principaux marchés et savoir-faire stratégiques. Elles sont connectées entre elles pour collaborer de manière transversale.

#### Innover au service de tous nos marchés

Initiées en Europe en 2019, les gammes « sans résidu de pesticides » <sup>(1)</sup> illustrent la transversalité de l'innovation chez Bonduelle et sont désormais disponibles dans toutes les technologies : frais, conserve et surgelé. Cette année au Canada des haricots verts, des petits pois et du maïs « testés pour les résidus de pesticides » <sup>(2)</sup> sont proposés en surgelé.



### 1.6.2 Nos *business units* sont spécialisées par marchés et technologies

Sur chaque continent, Europe, EurAsie et Amériques, nous animons nos *business units* dans une recherche de proximité et d'adéquation entre les bassins de production, l'implantation de nos usines par type de technologie de transformation et de nos marchés de consommation.

Ainsi, en Europe, Bonduelle organise ses activités en deux *business units* :

- **Bonduelle Europe Long Life (BELL)** rassemble toutes les activités de produits en conserve et surgelés pour ses marques contrôlées (Bonduelle et Cassegrain), et les marques distributeurs, pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer. En 2021, Bonduelle a repris les actifs industriels de la coopérative France Champignon, dernier spécialiste français du champignon en conserve ;
- **Bonduelle Fresh Europe (BFE)** regroupe l'ensemble des activités de produits frais prêts à l'emploi (salades en sachets dites de 4<sup>e</sup> gamme et salades traiteur) à la marque Bonduelle et aux marques distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer.

Hors d'Europe, Bonduelle dispose de trois *business units*, chacune adaptée aux spécificités de son marché :

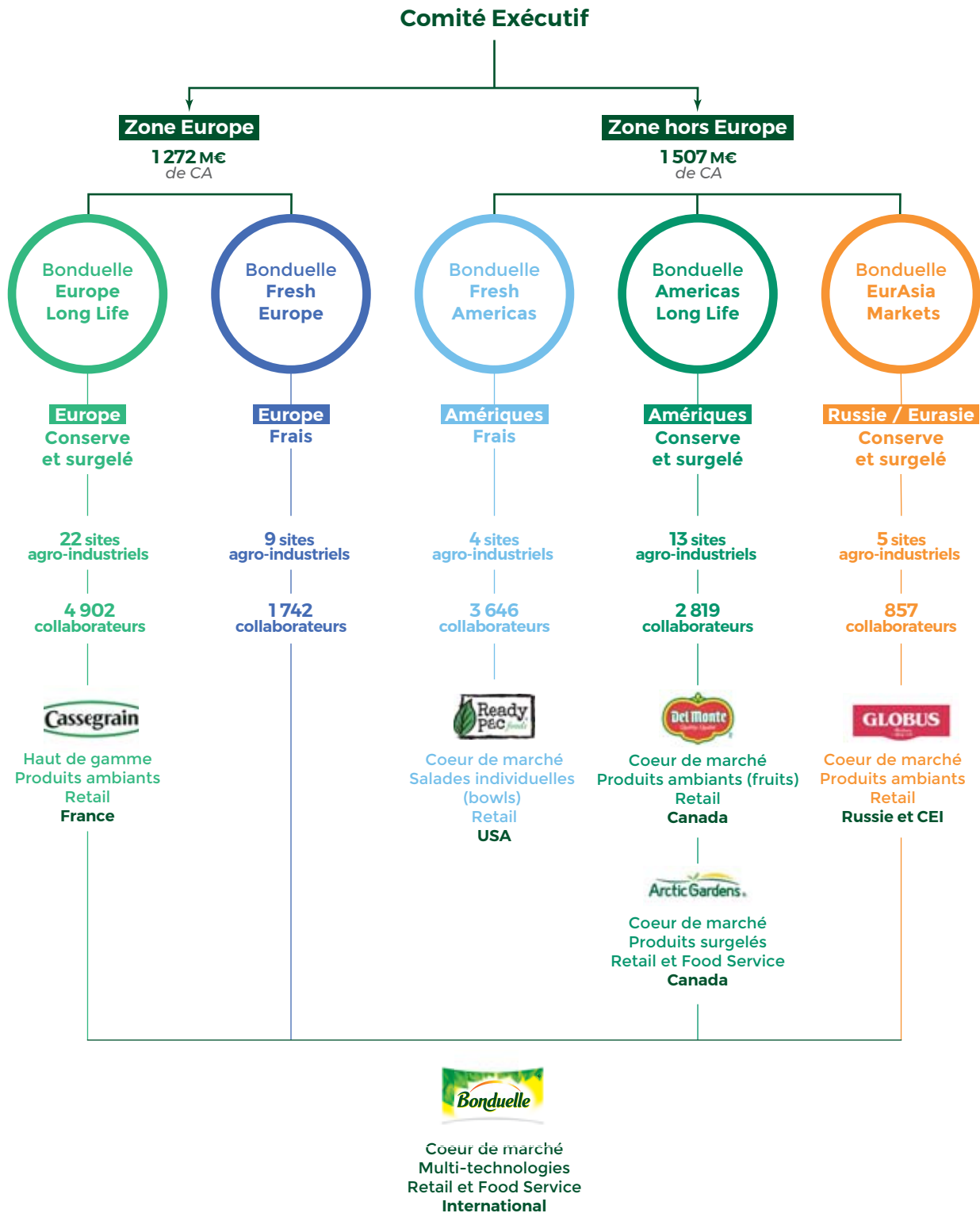
- **Bonduelle EurAsia Markets (BEAM)** réunit toutes les activités de produits en conserve et surgelés en Eurasie, sous les marques Bonduelle et Globus ainsi que sous les marques de distributeurs, dans tous les circuits de distribution ;
- **Bonduelle Americas Long Life (BALL)** rassemble toutes les activités de produits en conserve et surgelés en Amérique du Nord et du Sud, aux marques Del Monte®, Arctic Gardens® et Bonduelle®, ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- **Bonduelle Fresh Americas (BFA)** regroupe l'ensemble des activités des produits frais en Amérique du Nord (bowls, salades en kit, snacks, etc.), sous les marques nationales Ready Pac Foods®, Bistro®, Ready Snax® et elevAte® et pour des marques distributeurs pour les circuits de grande distribution et de la restauration hors foyer.

(1) Dans la limite de quantification (< 0,01 ppm) pour plus de 500 molécules analysées (maïs) 300 molécules analysées (salade).

(2) Chaque lot est testé pour les résidus de plus de 300 pesticides par des laboratoires indépendants, selon notre programme de contrôle des résidus de pesticides et les limites de quantification établies.

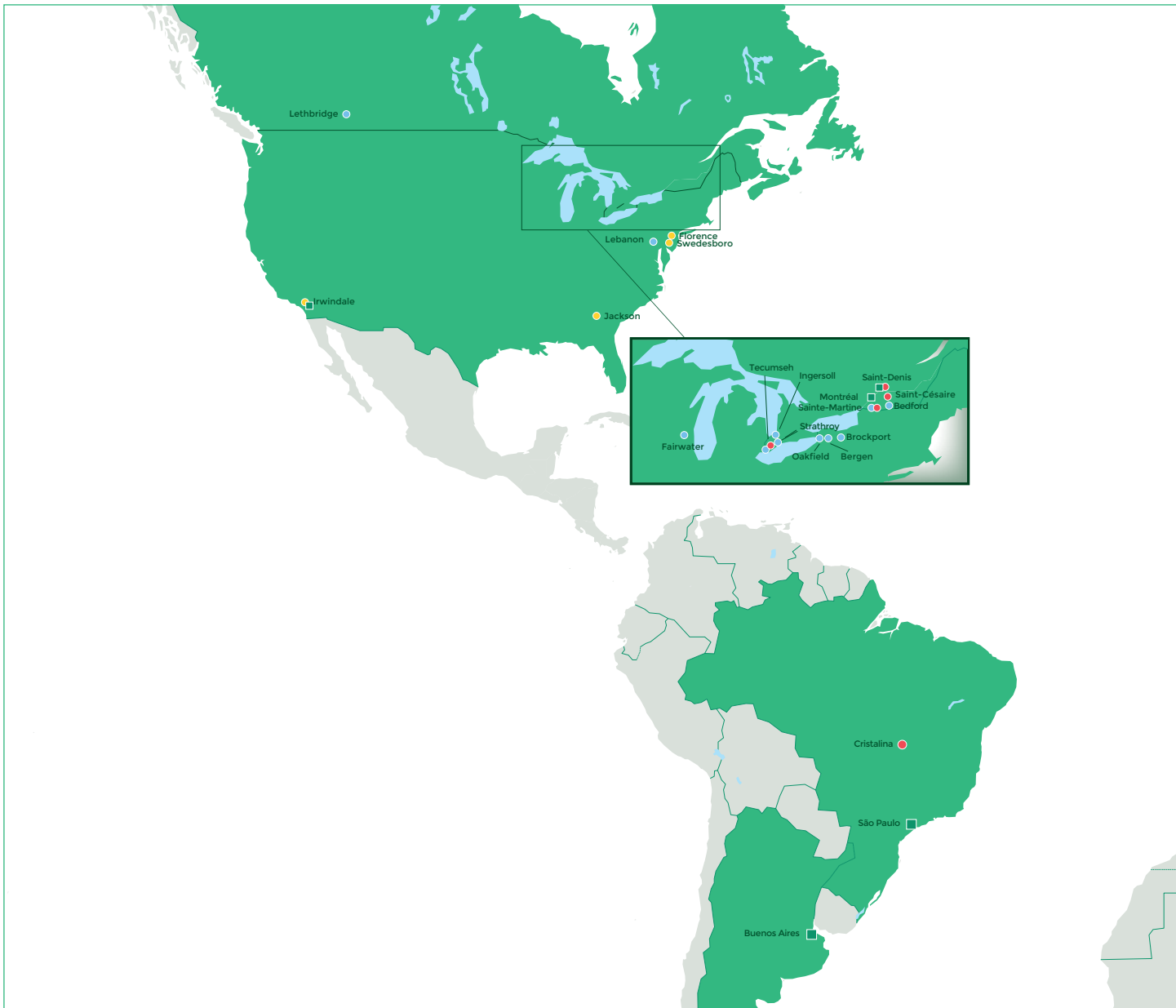


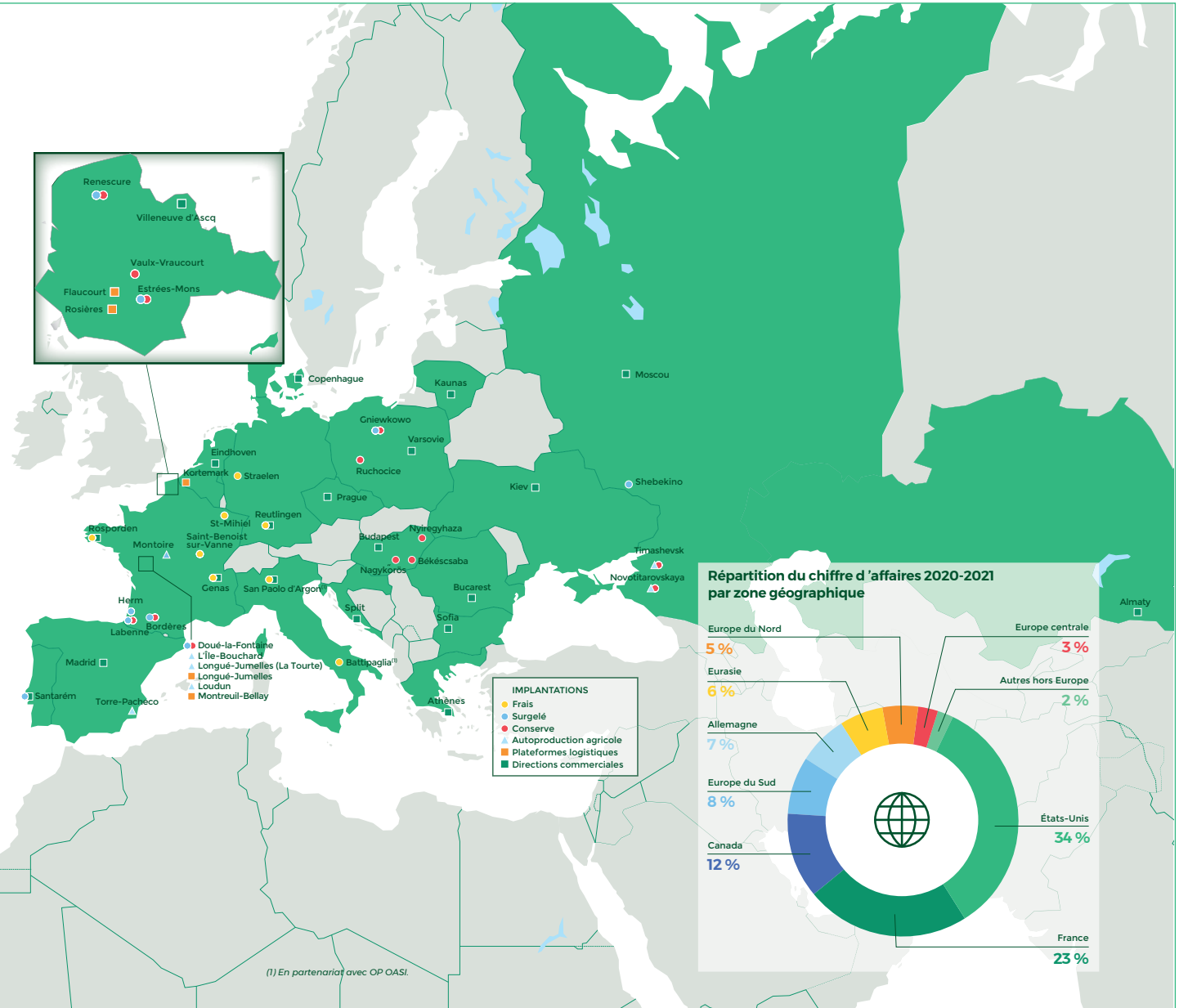
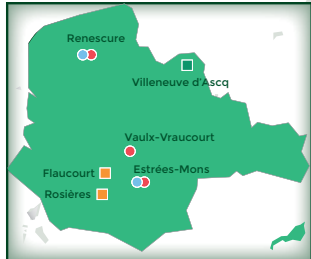
## Notre organisation en cinq *business units* au 1<sup>er</sup> juillet 2021



Les activités Export, champignons sylvestres et Brésil comprennent des sites de production (2) pilotés directement par le groupe.

## 1.6.3 Notre présence est multi-locale





(1) En partenariat avec OP OASI.





# 2 Responsabilité sociétale d'entreprise



<b>2.1</b>	<b>Devenir un groupe à impact positif</b> <small>RFA</small>	<b>25</b>	<b>2.5</b>	<b>Une entreprise meilleure pour les Hommes</b> <small>RFA</small>	<b>53</b>
2.1.1	The B! Pact : une démarche d'impact positif au service de notre ambition B Corp	26	2.5.1	La stratégie de Bonduelle pour les femmes et les hommes	53
2.1.2	Ouvrir la voie du changement	27	2.5.2	The B! Pact - Objectif #6 : 0 accident du travail	56
<b>2.2</b>	<b>Une agriculture meilleure pour la planète</b> <small>RFA</small>	<b>29</b>	2.5.3	The B! Pact - Objectif #7 : 100 % de nos sites impliqués dans des projets locaux	58
2.2.1	Le modèle d'approvisionnement en légumes	29	2.5.4	Reconnaissance des collaborateurs	59
2.2.2	Développer une agriculture régénératrice au service de la raison d'être de Bonduelle	29	2.5.5	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes	60
2.2.3	Organisation, leviers d'action et moyens mis en œuvre	32	2.5.6	Diversité	61
<b>2.3</b>	<b>Une entreprise meilleure pour la planète</b> <small>RFA</small>	<b>36</b>	2.5.7	Transparence : le Dialogue social	62
2.3.1	The B! Pact - Objectif #2 : - 20 % d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2035	36	<b>2.6</b>	<b>Éthique et vigilance</b> <small>RFA</small>	<b>63</b>
2.3.2	Des usines meilleures pour la planète	38	2.6.1	Pratique éthique des affaires	63
2.3.3	The B! Pact - Objectif #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables	41	2.6.2	Plan de vigilance	66
2.3.4	Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	44	<b>2.7</b>	<b>Déclaration de performance extra-financière</b> <small>RFA</small>	<b>73</b>
<b>2.4</b>	<b>Une entreprise meilleure pour l'alimentation</b> <small>RFA</small>	<b>46</b>	<b>2.8</b>	<b>Note méthodologique du reporting RSE</b> <small>RFA</small>	<b>75</b>
2.4.1	Stratégie pour l'alimentation	46	2.8.1	Contexte et objectifs	75
2.4.2	The B! Pact - Objectif #4 : 100 % de nos marques avec un impact positif	46	2.8.2	Procédure	75
2.4.3	The B! Pact - Objectif #5 : Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle	49	2.8.3	Périmètre	76
2.4.4	Achats responsables	51	2.8.4	Indicateurs	78
			2.8.5	Calendrier 2020-2021	80
			2.8.6	Rapport d'assurance	81
			2.8.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	83
			<b>2.9</b>	<b>Annexes</b> <small>RFA</small>	<b>95</b>
			2.9.1	Organisation du Groupe Bonduelle	95
			2.9.2	Matérialité des risques et enjeux	96
			2.9.3	Modalité de dialogue avec les parties prenantes	99
			2.9.4	Liste des normes du GRI STANDARDS utilisées pour la rédaction du rapport	100



POUR EN SAVOIR PLUS  
RENDEZ VOUS  
SUR [BONDUELLE.COM](http://BONDUELLE.COM)

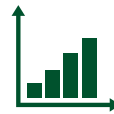
Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

**Les chiffres clés du Groupe Bonduelle**

---



Entreprise créée en  
**1853**



**2 779 M€**  
de chiffre d'affaires



**55**  
sites dans le monde



**14 700**  
collaborateurs (équivalent temps plein)



**6**  
marques fortes



**124 000**  
hectares cultivés dans le monde



## 2.1 Devenir un groupe à impact positif



Bonduelle poursuit le déploiement de The B! Pact, des engagements autour d'actions concrètes et mesurables pour faire grandir la place de l'alimentation végétale dans le régime alimentaire de chacun. Les résultats clés pour 2020-2021 sont :

### PLANET



- 94 % des agriculteurs signataires de la charte d'approvisionnement agronomique
- 10,6 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du groupe
- 55,4 % de matériaux recyclés dans les emballages

### FOOD



- 85 177 analyses de sécurité alimentaire par an sur nos produits
- 220 projets financés par la Fondation Louis Bonduelle depuis sa création en 2004
- 7 pays où la Fondation Bonduelle promeut des projets innovants et positifs

### PEOPLE



- 57 % des sites ont un projet impliquant leurs communautés locales
- 5,04 taux de fréquence des accidents du travail
- 5 019 tonnes données aux ONG en Amérique du Nord et en Europe



## 2.1.1 The B! Pact : une démarche d'impact positif au service de notre ambition B Corp

### L'histoire de notre engagement

**1996** – Au cœur de la relation très étroite de Bonduelle avec ses agriculteurs partenaires, la **Charte agronomique** garantit la qualité et la sécurité des produits.

**2002** – Bonduelle structure sa **politique RSE** autour de 4 piliers : l'agronomie, l'humain, la qualité et la nutrition, les ressources naturelles.

**2004** – La **Fondation Louis Bonduelle** est créée avec pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires dans le respect des Hommes et de la planète.

**2012** – Bonduelle lance **VegeGo!**, un projet d'entreprise portant l'ambition du groupe à horizon 2025 d'être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

La **Charte éthique** rappelle l'adhésion du groupe au Pacte mondial des Nations unies et donne corps à ses valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence.

Bonduelle publie son rapport RSE en conformité avec le **Global Reporting Initiative**.

**2016** – Bonduelle renouvelle ses **objectifs RSE**.

**2019** – Bonduelle adopte l'ambition de devenir une entreprise B Corp et lance **The B! Pact**, trois engagements pour la planète, l'alimentation et les Hommes.

**2020** – Bonduelle devient membre fondateur du **B Movement Builders** et inscrit sa **raison d'être** dans ses Statuts.

**2021** – Bonduelle lance son projet collectif d'entreprise **INSPIRE** et confirme ses engagements de The B! Pact comme priorités stratégiques.

### 2.1.1.1 Édito

« Chez Bonduelle, nous sommes convaincus que **l'alimentation végétale est une solution durable pour nourrir sainement la population en croissance tout en préservant la planète et nos écosystèmes**. La transition alimentaire vers l'alimentation végétale est l'une des transitions essentielles pour le bien-être humain, le climat et l'environnement, des enjeux intrinsèquement liés. Voilà pourquoi l'alimentation végétale est au cœur de notre mission.

Pour mener à bien cette transition, nous avons défini une ambition, celle d'être **certifiés B Corp d'ici à 2025**. Or, devenir « une entreprise meilleure pour le monde » exige une transformation profonde et sur le long terme.

C'est pourquoi nous avons défini il y a deux ans The B! Pact, notre démarche RSE. Et cette année, nous avons encore affermi notre adhésion totale à l'ambition B Corp en faisant de **nos trois engagements The B! Pact des priorités stratégiques de notre projet commun d'entreprise INSPIRE**. Nos engagements pour l'alimentation, pour la planète et pour les Hommes sont désormais indissociables de nos objectifs d'efficacité, de rentabilité et de croissance.

Plus qu'une approche RSE, de maîtrise des externalités négatives, The B! Pact est une démarche d'impact positif. Car réduire notre empreinte n'est pas suffisant. Nous voulons **transformer positivement notre écosystème avec nous**, en contribuant notamment à la transition vers une alimentation végétale et au développement d'une agriculture régénératrice. Nous avons aussi l'ambition de rehausser nos objectifs et nos feuilles de route : pour cela, nous analysons notamment comment contribuer à la neutralité carbone d'ici à 2050. Enfin, nous revoyons notre modèle de *leadership*, pour être tous acteurs de cette transformation. »

**Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle**

### 2.1.1.2 The B! Pact : vers la certification B Corp

Bonduelle s'est fixé l'ambition d'être certifié B Corp d'ici à 2025 et s'est engagé pour cela dans une démarche de transformation.

La nouvelle raison d'être du groupe, visant à favoriser la transition vers l'alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète, participe directement à six Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU : n° 2, n° 3, n° 8, n° 12, n° 13, n° 15. Membre depuis 2003 du Pacte mondial, Bonduelle réaffirme ainsi son attachement aux objectifs des Nations Unies.



Afin de mener à bien son ambition de certification B Corp, Bonduelle déploie The B! Pact, sa démarche RSE. Celle-ci est structurée autour de trois engagements pour la planète, l'alimentation et les Hommes, qui sont également des priorités stratégiques du projet commun d'entreprise INSPIRE.



## The B! Pact : un triple engagement



	Nous soutenons une agriculture responsable, partout dans le monde, et cherchons chaque jour de nouvelles façons de cultiver, préparer et vendre nos produits.	Nous œuvrons chaque jour à rendre l'alimentation végétale accessible à tous et à faire la promotion d'une alimentation savoureuse et plus saine.	Nous nous engageons pour que notre impact économique et social soit positif, pour nos employés et les communautés.
Objectifs 2025	<p><b>#1</b> 80 % de nos agriculteurs partenaires sont engagés dans l'agriculture régénératrice (cf. 2.2.2).</p> <p><b>#2</b> 20 % de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035 (cf. 2.3.1).</p> <p><b>#3</b> 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables (cf. 2.3.3.2).</p>	<p><b>#4</b> 100 % de nos marques avec un impact positif (cf. 2.4.2).</p> <p><b>#5</b> Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle (cf. 2.4.2.3).</p>	<p><b>#6</b> 0 accident du travail (cf. 2.5.2.1).</p> <p><b>#7</b> 100 % des sites du Groupe Bonduelle impliqués dans des projets locaux (cf. 2.5.3).</p>

### 2.1.1.3 Gouvernance

Bonduelle a constitué cette année un Comité de Pilotage B Corp. Animé par la Directrice RSE et communication *corporate* du Groupe Bonduelle, il est notamment composé de Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle, de membres du Comex et d'experts internes. Ce comité assure la gouvernance de l'ambition B Corp du groupe et de la stratégie The B! Pact. Il remplace l'ancien Comité RSE. Il valide les orientations stratégiques, les plans d'actions et les choix d'investissements. Il suit l'avancement des projets.

La Directrice RSE et communication *corporate* partage la stratégie RSE et son déploiement au sein du Comex, qui supervise ainsi la mise en œuvre transverse du plan d'actions.

La Direction RSE impulse la stratégie du groupe et son déploiement, en concertation avec le réseau interne de correspondants RSE dans les métiers et les *business units*. Celles-ci s'approprient les démarches et les objectifs de The B! Pact et les déclinent sur leurs périmètres.

Depuis 2019-2020, ces différents organes de gouvernance et de pilotage ont travaillé de concert à établir des feuilles de route partagées pour atteindre l'ambition B Corp et les objectifs The B! Pact.

## 2.1.2 Ouvrir la voie du changement

### 2.1.2.1 B Movement Builders



Bonduelle a rejoint en 2020 le B Movement Builders, aux côtés de cinq autres entreprises pionnières : Danone, Gerda, Givaudan, Magalu et Natura&Co. Cette initiative a été créée par B Lab afin de rassembler les grandes entreprises multinationales engagées dans un modèle d'affaires plus durable et résilient, qui prend en compte toutes les parties prenantes de l'entreprise, y compris les actionnaires.

Le groupe reconnaît ainsi que :

- la transformation est créatrice de valeur partagée pour toutes les parties prenantes et doit être portée par des objectifs ambitieux ;
- les engagements crédibles et concrets s'appuient sur des actions mesurables et une gouvernance transparente ;
- la collaboration crée un impact collectif, élargit les opportunités et favorise l'apprentissage mutuel.

Bonduelle s'engage à collaborer avec ses pairs, à apprendre et partager les meilleures pratiques, et à agir pour contribuer à changer la culture et les entreprises, à grande échelle.



### 2.1.2.2 Participation aux réflexions sectorielles

Bonduelle, en tant qu'acteur significatif de son secteur, agit au sein des organisations professionnelles afin d'apporter son expertise économique et industrielle et défendre ses intérêts et ceux de ses confrères et partenaires agricoles. Le groupe s'implique dans les interprofessions et fédérations et auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Une centaine de collaborateurs du groupe sont impliqués dans les organisations professionnelles. Les collaborateurs Bonduelle apportent également des réponses aux représentants de la filière afin d'assurer l'application de la réglementation dans des domaines tels que l'approvisionnement en matières premières agricoles, la production industrielle, la protection des consommateurs. Le Groupe Bonduelle n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts et n'a financé aucun parti politique en 2020-2021. En 2020-2021, les collaborateurs du Groupe Bonduelle ont dirigé, en tant que représentants de l'entreprise, environ 80 organisations professionnelles dans le monde. Ils ont ainsi exercé des mandats de Président, Vice-président ou d'administrateur notamment :

- en Allemagne : CCFA (Chambre de commerce franco-allemande) ; Marketbranbd, Bundesverband der Deutschen Feinkostindustrie ;
- au Canada : CCIFC (Chambre de commerce et d'industrie française), CTAQ (Conseil de la transformation alimentaire Québec), Fondation Initia, Midwest Food Products Association, Moisson Montréal, TransformAction ; TRITA (Table ronde de la Transformation Alimentaire Canada (Fédéral)), OFPC (Ontario Farm Product Commission), FBO (Food & Beverage Ontario), OFVPA (Ontario Fruit And Vegetable Product Association) ;
- en Espagne : Promarca (association qui regroupe la plupart des fabricants de grandes marques de produits alimentaires, de boissons, de pharmacies et de parfumeries) ; Club Greco ;
- aux États-Unis : United Fresh (United Fresh Produce Association), Produce Marketing Association, Fresh Produce & Floral Council, Western Growers, The American

Farm Bureau Federation ; AFFI (American Frozen Food Institute), NACS (Association for Convenience & Fuel retailing), Center for Food Safety University of Georgia, Grower Shipper Association, GFSI (Global Food Safety Initiative), Food Technologists (IFT) ;

- en Europe : PROFEL (Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes) et AETMD (Association européenne des transformateurs de maïs doux) ;
- en France : FIAC (Fédération française des industries d'aliments conservés), ETF (Syndicat des entreprises du traiteur frais), SVFPE (Syndicat des fabricants de produits végétaux Frais Prêts à l'Emploi), ADEPALE (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés), UNILET (Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés), ANIFELT (Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés), CTCPA (Centre technique agroalimentaire), UPPIA (Union interprofessionnelle pour la promotion des industries de la conserve appertisée), ECOPAR (Cie Participation Eco Emballages) ;
- en Italie : UIF - Gruppo « IV Gamma » (Associazione Italiana Industrie Prodotti Alimentari - Groupe des entreprises de fruits et légumes frais, lavés, emballés et prêts à consommer au sein de l'Association italienne des industries alimentaires) ; Centromarque, Union Food, UNAPROA, AOP Uno Lombardia ;
- en Hongrie : Association des entreprises alimentaires d'appertisation, FÉSZ (Wide association of Food industries), Hungarian Chamber of Agronomy.

### 2.1.2.3 Relations parties prenantes

Bonduelle mène une politique de dialogue structurée autour d'échanges réguliers et de réunions stratégiques. En interne, le groupe entretient des relations avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux. En externe, le groupe consulte et échange avec les agriculteurs, les fournisseurs, les consommateurs, les institutions publiques nationales et locales, etc. (cf. 2.9.3).



## 2.2 Une agriculture meilleure pour la planète

### 2.2.1 Le modèle d'approvisionnement en légumes

Bonduelle, avec ses agriculteurs partenaires, cultive plus de 30 légumes différents, représentant près de 500 variétés.

Pour produire des légumes de qualité et accessibles à tous, Bonduelle a construit un modèle d'approvisionnement qui privilégie les achats auprès de producteurs partenaires. Ce modèle est le modèle majeur : il concerne 79 % des surfaces <sup>(1)</sup> et présente de nombreux avantages pour les agriculteurs producteurs partenaires :

- accès à l'expertise de 311 professionnels de l'agronomie qui assurent entre autres un suivi technique des parcelles tout au long du cycle de la culture ;
- opportunités de diversification des cultures, levier agronomique pour préserver la fertilité du sol et la lutte contre les bioagresseurs ;
- sécurisation des revenus *via* la réduction des risques liés à la volatilité des marchés des commodités agricoles ;
- rémunération fiable et équitable entre producteurs ;
- recours à des prestataires de services qui assurent le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales, ce qui évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels et optimise l'efficacité opérationnelle ;
- accès aux innovations (variétés, techniques culturales, outils, etc.) testées par le Groupe Bonduelle ;
- un engagement de Bonduelle à s'inscrire dans une relation partenariale de long terme.

Ce modèle d'approvisionnement permet à Bonduelle de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des matières premières) tout en développant son savoir-faire agronomique. Près de 5 % des surfaces sont exploitées directement par Bonduelle. Le groupe y cultive ce savoir-faire et met en œuvre des techniques culturales alternatives.

Pour compléter ses approvisionnements, Bonduelle effectue des achats auprès d'autres fournisseurs. Dans ce cadre, il applique des cahiers des charges d'achats aux standards aussi exigeants que ceux appliqués par les agriculteurs partenaires. Ces approvisionnements concernent 21 % des surfaces cultivées pour Bonduelle. Ils concernent certaines cultures spécifiques ou pallient les baisses de rendement certaines années.

### 2.2.2 Développer une agriculture régénératrice au service de la raison d'être de Bonduelle

Le groupe est conscient de la transition agroécologique à l'œuvre (cf. 1.3.2 La transition agroécologique). Bonduelle entend y prendre part en participant au développement d'une agriculture régénératrice qui valorise les écosystèmes, contribuant ainsi à produire une nourriture diversifiée et de qualité, à préserver les ressources et à lutter contre le changement climatique.

Cette volonté du groupe se retrouve dans sa signature de marque « La nature, notre futur » qui place l'ambition de préservation de la nature au cœur de son action. La transition agroécologique est également érigée au rang de priorité stratégique du Groupe Bonduelle, portée par le pilier Planète de The B! Pact : « Nous mettons en œuvre de nouvelles méthodes percutantes de culture, de préparation et de vente des produits, grâce à l'agriculture régénératrice et à la fabrication et la distribution durables. »

Pour prendre part au développement d'une agriculture régénératrice, Bonduelle souhaite s'appuyer sur les forces de son modèle d'approvisionnement en légumes, pour co-construire avec ses partenaires, en particulier ses partenaires producteurs, mais aussi avec d'autres filières une agronomie inclusive, (cf. encadré « La coopération entre filières » p. 30). Une agriculture régénératrice doit en effet apporter une solution à de multiples enjeux souvent partagés : sécurité alimentaire, besoin nutritionnel, protection de l'environnement, lutte contre le réchauffement climatique et atténuation de ses effets, soutien aux producteurs.

En 2020-2021, les équipes des services agronomiques du Groupe Bonduelle ont défini la feuille de route agro qui est la traduction opérationnelle de l'ambition du groupe de devenir une entreprise à impact positif en agriculture.

(1) Dans ce document, les données exprimées en % de surfaces sont établies sur la base des surfaces cultivées par les agriculteurs partenaires, hors surfaces équivalentes fournisseurs.





### La coopération entre filières

Les cultures réalisées pour le compte de Bonduelle s'insèrent dans des rotations pluriannuelles, c'est-à-dire la succession culturale de plusieurs espèces sur une même parcelle. L'intérêt agronomique de ces rotations est la préservation de la fertilité des sols et la lutte contre les maladies et les ravageurs. Dans une rotation pluriannuelle, une surface est donc cultivée successivement pour Bonduelle et pour d'autres acteurs. Le sol est donc une ressource partagée et une coopération entre filières agricoles est indispensable pour réussir à maintenir les sols vivants année après année. C'est l'objet de l'engagement #3 de la feuille de route agro (cf. 2.2.2.1 Agriculture régénératrice : notre feuille de route).

Ainsi, Bonduelle a adhéré au collectif Sols Vivants, lancé par l'ONG Earthworm en 2018 à travers un projet pilote dans le Santerre (Hauts-de-France). Ce projet fédère des acteurs de différentes filières agroalimentaires présents sur ce territoire, qui ont des producteurs communs et qui souhaitent coopérer en faveur d'une agriculture régénératrice. Il s'agit de développer des formations, des outils de mesure innovants et de concevoir un système de rémunération incitative reconnaissant les bonnes pratiques mises en place par les producteurs. En 2021, en étroite collaboration avec l'organisation de producteurs des Hauts-de-France, Bonduelle souhaite étendre la dynamique à un plus grand nombre de producteurs.

Bonduelle est également membre de la *Sustainable Agriculture Initiative* (SAI) qui compte aujourd'hui plus de 100 membres à travers la chaîne de valeur agricole. Son objectif est de soutenir le développement d'une agriculture durable dans le monde en animant échanges, collaboration et actions. La SAI permet une harmonisation et un engagement sur les définitions, les outils et les lignes directrices, pour accompagner la transition agroécologique tout au long de la chaîne de valeur.



### Signature d'un accord de ruissellement – La coopération intra-filière

Pour la première fois dans le secteur des fruits et légumes en France, Bonduelle a conclu en 2020 un accord dit de « ruissellement » avec ses clients distributeurs. Des hausses de prix ont été acceptées par des clients distributeurs de Bonduelle, qui représentent en 2020 une hausse de 1,3 % du prix des légumes. Ces hausses de prix ont été directement répercutées au bénéfice des agriculteurs partenaires producteurs de légumes. Cette démarche participe à enrayer l'appauvrissement du monde agricole, dû à la spirale baissière des prix de vente et à l'augmentation des charges, et à favoriser le déploiement des pratiques agroécologiques.

Cette initiative, animée par la *business unit* BELL, a été récompensée par le prix *Business Performance* dans le cadre des « Bonduelle Awards 2020 ».



### 2.2.2.1 Agriculture régénératrice : notre feuille de route agro

La feuille de route agro est la déclinaison par les professionnels des services agronomiques de Bonduelle de la feuille de route groupe « The B! Pact ».

Sa construction a mobilisé en 2020-2021 une grande partie des professionnels des services agronomiques du groupe (cf. encadré « Co-construction de la feuille de route agro par les professionnels des services agronomiques » en 2.2.3.1).

Cette feuille de route a été conçue comme la stratégie agronomique globale du Groupe Bonduelle ; s'y trouvent des objectifs opérationnels et RSE combinés. Elle s'appuie sur des fondamentaux tels que : la raison d'être du groupe, formulée fin 2020, l'objectif de certification B Corp du groupe et la matrice de matérialité mise à jour en 2021 (cf 2.9.2.4). La feuille de route agro reprend les trois piliers de la démarche RSE du groupe, The B! Pact : « Planète », « Alimentation », « Hommes » et compte neuf ambitions associées à des leviers d'actions spécifiques.

Pilier	Ambitions
Planète	<b>#1</b> – Tous nos agriculteurs partenaires sont engagés dans la protection des ressources en eau, des sols et de la biodiversité et visent une certification environnementale.
	<b>#2</b> – Nous nous engageons avec nos agriculteurs partenaires à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser la séquestration du carbone.
	<b>#3</b> – Nous nous engageons collectivement à coopérer en faveur de l'agriculture régénératrice.
Alimentation	<b>#4</b> – Nous contribuons à une alimentation végétale diversifiée et variée.
	<b>#5</b> – Nous garantissons des légumes sains tout en réduisant les pesticides dans nos plans de protection des cultures et en développant une gamme sans résidu de pesticides.
	<b>#6</b> – Nous proposons des aliments abordables et sûrs grâce à notre expertise.
Hommes	<b>#7</b> – Nous voulons un partenariat fort, équitable et durable avec les producteurs locaux.
	<b>#8</b> – Nous partageons les connaissances et promovons la formation.
	<b>#9</b> – La santé et la sécurité sont l'affaire de tous.

En 2021, Bonduelle a sollicité auprès du WWF une lecture critique et des recommandations sur la feuille de route agro.



### Leviers d'action et amélioration des connaissances pour s'adapter aux conséquences du changement climatique

Les mesures d'adaptation du Groupe Bonduelle aux conséquences du changement climatique sur ses activités agro-industrielles s'inscrivent dans l'ambition #6 de la feuille de route agro ; il s'agit en effet pour le groupe de rester en capacité de proposer des aliments abordables et sûrs à long terme. Ainsi, le groupe et ses *business units* se mobilisent de plusieurs manières.

Par exemple, d'un point de vue opérationnel, les dates des semis et le choix des variétés évoluent d'ores et déjà pour tenir compte des épisodes de sécheresse que certains bassins ont connus depuis plusieurs années.

Le groupe approfondit également ses connaissances sur l'impact du changement climatique au travers d'études conduites :

- à l'échelle mondiale, pour connaître l'ampleur globale des conséquences du changement climatique. Le Groupe Bonduelle s'est notamment doté d'une cartographie des risques ;
- à l'échelle locale, pour comprendre les effets spécifiques prévisibles dans certains bassins en particulier.

Les axes d'adaptation sont le développement d'une agriculture régénératrice, l'adaptation des variétés et espèces cultivées sur les parcelles historiques, la recherche de nouvelles zones de production et l'évaluation du coût économique et écologique de ces évolutions géographiques.



### 2.2.2.2 Des indicateurs de suivi et de progrès

La nouvelle feuille de route agro est assortie de la mise en place et du suivi d'indicateurs. Certains indicateurs sont mesurés depuis plusieurs années, ils sont listés dans le tableau ci-dessous :

Ambitions	Indicateurs suivis en 2020-2021	2020-2021
#1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification	% de surface irrigable avec gestion de l'eau pilotée par des outils	54 %
	% de surface cultivée avec un raisonnement de la fertilisation azotée	68 %
	% surface cultivée en utilisant un plan de défense pour la protection des pollinisateurs	20 %
	% de producteurs avec une certification environnementale sur la culture Bonduelle	48 %
#2 Atténuation du changement climatique	% de surface cultivée abandonnée par Bonduelle	6 %
	% de surface cultivée avec un raisonnement de la fertilisation azotée	68 %
#5 Pesticides	% de surface cultivée en utilisant des solutions alternatives aux pesticides de synthèse	52 %
#6 Performance	Nombre de nouvelles variétés testées	704
#7 Partenariats	% des producteurs ayant renouvelé leur contrat	90 %
	% des producteurs ayant signé la Charte Bonduelle	94 %
#8 Formation	Nombre d'heures de formation par technicien terrain	11

D'autres indicateurs ont été définis en 2021 dans le cadre de la construction de la feuille de route agro ; le groupe ne dispose donc pas encore des données relatives à ces indicateurs, les outils de collecte étant en cours de mise en place. L'outil Agro One (cf. 2.2.3.5 La technologie au service de l'agroécologie) sera un support central à la collecte de ces informations.



« The B! Pact » porte les engagements du groupe pour la planète. En 2020-2021, Bonduelle a poursuivi l'élaboration de sa feuille de route pour la transition agroécologique et a transformé son ambition, initialement énoncée sous la forme d'un objectif de moyens, en un objectif de résultats :

**#1** Bonduelle souhaite d'ici à 2030 que 80 % de ses agriculteurs partenaires soient engagés dans l'agriculture régénératrice.

### 2.2.3 Organisation, leviers d'action et moyens mis en œuvre

Pour mettre en œuvre la feuille de route agro, Bonduelle compte s'appuyer sur les forces de son organisation actuelle, et développer de manière ambitieuse et innovante, et avec ses partenaires, les leviers d'action où son efficacité est la plus grande.

#### 2.2.3.1 L'organisation du groupe au service de la stratégie agronomique

Chaque *business unit* du groupe est responsable de sa politique agricole dans le cadre d'une stratégie agronomique groupe.

Le Service Agronomique Groupe de Bonduelle est organisé par pôles pour exercer au mieux sa mission de déploiement et de coordination de la stratégie agronomique dans les *business units*. Le Service Agronomique Groupe se compose de trois pôles qui participent à la veille en R&D autour des technologies et des initiatives prometteuses et profitables à plusieurs bassins et à l'identification des sujets émergents dans une vision prospective.

– **Qualité et Protection des cultures** : coordination du réseau autour des thématiques qualité et protection des cultures, avec un focus renforcé sur la démarche « sans résidu » ;



- **Performance** : coordination du réseau autour de l'expertise génétique et notamment de l'amélioration des récoltes ;
- **Environnement et Éthique** : coordination du réseau autour des thématiques liées à l'eau, le sol, la biodiversité et le climat, animation de la démarche de certification environnementale et alignement avec l'ambition B Corp.



### Co-construction de la feuille de route agro par les professionnels des services agronomiques

Afin de mobiliser les professionnels des services agronomiques du Groupe Bonduelle, quatre groupes de travail réunissant 10 à 12 personnes chacun ont été mis en place et chargés d'échanger sur les thématiques du B! Pact afin d'en assurer la déclinaison dans le domaine agronomique. Pour chacun des piliers « Planète », « Alimentation », « Hommes », la communauté agronomique de Bonduelle s'est attachée à donner une définition et une déclinaison dans le domaine agronomique et une traduction opérationnelle détaillée adaptable aux spécificités de chaque bassin de production. La synthèse générale en 9 ambitions et 10 objectifs à 2030 a été présentée, non seulement à l'ensemble des 315 professionnels des services agronomiques du groupe, mais également aux Directeurs industriels et aux membres de la Direction RSE Groupe.

#### 2.2.3.2 La R&D : participer au développement de nouvelles connaissances et techniques

La R&D est un des leviers d'action de Bonduelle qui participent aux objectifs #1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification, #2 Atténuation du changement climatique, #4 Alimentation végétale diversifiée, #5 Pesticides, #6 Performance de la feuille de route agro.

##### Des hommes et des moyens dédiés en interne

Dans chaque bassin, des essais agronomiques de terrain permettent de tester en permanence de nouvelles connaissances et technologies, et de contribuer à les intégrer judicieusement dans les itinéraires culturaux des producteurs.

##### Des partenariats externes avec des instituts de recherche et des start-up

Bonduelle cherche à nouer des partenariats externes avec des instituts de recherche dédiés et des start-up spécialisées, sélectionnés pour la pertinence de leurs programmes par rapport à ses priorités agronomiques.

Les partenariats sont nombreux dans le domaine de l'AgTech. Le groupe souhaite concentrer ses efforts et ses investissements sur les innovations différenciantes pour la production de ses légumes et qui contribuent fortement

à l'essor de l'agriculture régénératrice. Bonduelle est ainsi engagé dans des partenariats ciblant les domaines suivants :

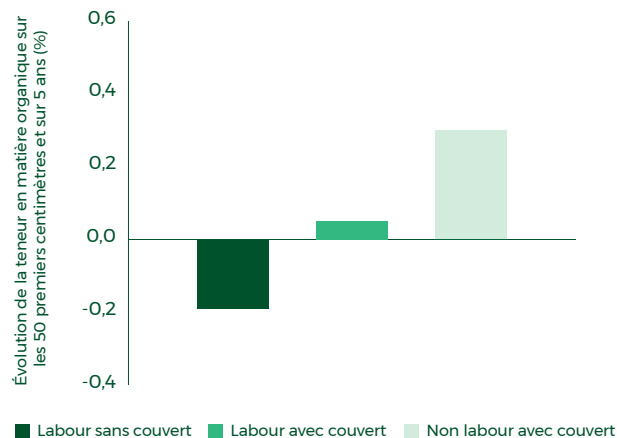
- la robotisation, centrée à ce stade sur le désherbage ;
- l'efficacité et la précision du suivi cultural ;
- la prédiction de récolte (quantité et qualité) ;
- la gestion de la récolte ;
- les prévisions météorologiques ;
- le pilotage de l'irrigation.

#### Les fermes Bonduelle, des fermes pilotes : Espagne, France, Russie

Bonduelle expérimente des techniques culturales alternatives et des itinéraires culturaux dans ses fermes-pilotes, avant de les porter à grande échelle en les partageant avec ses agriculteurs partenaires. En Espagne, la ferme-pilote de Torre-Pacheco, à Murcie, met en place des itinéraires culturaux permettant de délivrer des produits sans résidu de pesticides, pour la *business unit* BFE. Elle teste et met en œuvre à grande échelle de nombreuses innovations technologiques.

Depuis 2010, la ferme de la Woestyne (Renescure, France) a mis en place la plateforme expérimentale VEGESOL, un projet de recherche inédit de par sa durée. Elle est le fruit d'un partenariat entre Bonduelle, Syngenta et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France). Son objectif est de comparer, dans des rotations longues et dans la durée, les effets sur les plantes, le sol, l'eau et l'environnement de différents régimes de conduite du sol. La première phase d'étude a montré l'intérêt des couverts végétaux associés à une réduction du travail du sol pour la préservation de la matière organique, élément clé de la fertilité des sols.

#### Évolution de la teneur en matière organique, résultante et support de la biodiversité du sol, grâce au couvert végétal et à une réduction du travail du sol





La deuxième phase d'étude de VEGESOL se focalise sur les leviers agroécologiques d'augmentation de la résilience de la culture du pois vis-à-vis des maladies du sol et des stress abiotiques tels que les périodes d'extrême chaleur et de sécheresse. Bonduelle souhaite que cette deuxième phase soit, plus encore que la première, un lieu d'échanges, de transfert de connaissances et de formation pour les chefs de plaine du groupe et ses agriculteurs partenaires.

En Russie, sur une ferme de plus de 10 000 hectares située dans la région de Krasnodar, les agronomes de Bonduelle expérimentent depuis plus de cinq ans des pratiques agricoles visant à préserver la fertilité du sol tout en maintenant les rendements. Ils expérimentent notamment le *strip-till* qui limite la perturbation du sol et assure une meilleure protection contre l'érosion, grâce à la couverture du sol par les résidus de la culture précédente ou par un couvert végétal en interculture. Cette technique permet également de diminuer drastiquement la consommation de carburant.

### 2.2.3.3 Le conseil agronomique de terrain et le partage

Le conseil agronomique de terrain et le partage de connaissances sont une des thématiques d'engagement de la feuille de route agro en tant que telle : #8 Formation. Ils contribuent également aux objectifs #1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification, #2 Atténuation du changement climatique, #5 Pesticides de la feuille de route agro.

Les techniciens de terrain sont garants de la quantité et de la qualité de légumes récoltés dans les champs et acheminés vers l'usine. Ils sont présents sur le terrain, accompagnent et conseillent les agriculteurs partenaires du semis à la récolte, et assurent le suivi cultural.

En tant qu'experts et partenaires de confiance des producteurs, ils sont un véritable levier pour contribuer à déployer les techniques culturales alternatives et les innovations testées par la R&D chez les producteurs, essentielles pour la transition vers l'agriculture régénératrice.

Dès 2022, Bonduelle souhaite la montée en puissance des programmes de formation au niveau du groupe. Les publics ciblés dans un premier temps sont les chefs de plaines, pour lesquels le groupe entend développer des formations théoriques et pratiques, mais également créer davantage d'espaces d'échanges avec les agriculteurs partenaires.

### 2.2.3.4 Le choix des variétés de semences au cœur de la stratégie agronomique et des enjeux RSE

Le choix des variétés de semences contribue directement à l'une des thématiques d'engagement de la feuille de route agro en tant que telle : #6 Performance. Il contribue également aux objectifs #1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification et #5 Pesticides de la feuille de route agro.

Les équipes des services agronomiques de Bonduelle choisissent avec les producteurs les variétés à utiliser et les conseillent sur ce sujet qui revêt une importance majeure à trois égards :

- des variétés plus productives sont un facteur clé de la performance des cultures ;
- des variétés plus résistantes aux aléas climatiques sont un facteur clé de la résilience des cultures ;
- des variétés résistantes aux maladies, réduisant l'impact des intrants et consommant moins d'eau, sont un facteur clé de la performance environnementale des cultures.

Le Groupe Bonduelle a développé des capacités d'évaluation de nouvelles variétés de légumes qui font référence dans le secteur. Les tests de nouvelles variétés permettent de mesurer leur adaptation aux différents territoires et leur comportement agronomique dans les conditions pédoclimatiques locales. Ces expérimentations permettent à Bonduelle de nouer des liens étroits avec ses fournisseurs semenciers et ainsi de contribuer à l'orientation et au développement, par des méthodes de sélection classiques, de variétés plus résistantes aux maladies, aux ravageurs, etc.

Le Groupe Bonduelle s'engage à ce que ses produits ne contiennent pas de légumes OGM (organisme génétiquement modifié). En conséquence, Bonduelle s'assure que ses producteurs partenaires n'utilisent aucune variété de semence génétiquement modifiée.

### 2.2.3.5 La technologie au service de l'agriculture régénératrice

La technologie est un levier d'action de Bonduelle qui participe aux objectifs #1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification, #2 Atténuation du changement climatique, #3 Agriculture régénératrice de la feuille de route agro.

Les technologies du numérique (Internet, objets connectés, intelligence artificielle, etc.) sont en train de modifier le monde agricole et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

L'émergence de ces nouvelles solutions génère un nombre important de données nouvelles. Cela rend nécessaire le développement d'une plateforme digitale centrale qui permette de collecter et d'analyser l'ensemble des données liées aux activités de production agricole et de restituer des informations pertinentes pour la prise de décision. Dans le cadre de sa transition digitale, le Groupe Bonduelle développe AgroOne. Cet outil permet aux agriculteurs partenaires et à Bonduelle de gérer réciproquement leur relation à chaque étape du processus agronomique : sélection des parcelles en fonction des risques et des plans de production, gestion des contrats, choix et approvisionnements en semences, gestion des semis et des plantations, suivi des cultures, planification et gestion des récoltes. Cet outil permet de collecter et d'exploiter de nombreuses informations sur la conduite des cultures. La mise en place des premiers modules de cet outil



a commencé dans les différentes zones de production et contribue à l'harmonisation des processus.

Certains bassins de production utilisent par exemple des modèles prédictifs du développement de maladies fondés sur des données à l'échelle de la parcelle. Grâce à ces outils, ils optimisent les traitements fongiques (quantité minimale et efficacité maximale) et/ou estiment les risques à la parcelle d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. C'est le cas par exemple pour le risque d'aphanomyces (principal champignon pathogène responsable de la maladie tellurique du pois).

### 2.2.3.6 Les certifications environnementales

Les certifications environnementales constituent un objectif en tant que tel de la feuille de route agro : #1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification. Elles représentent également un levier d'action contribuant aux objectifs #2 Atténuation du changement climatique et #5 Pesticides de la feuille de route agro. En effet, les certifications environnementales sont un moyen d'engager les producteurs dans des processus d'amélioration continue vertueux et d'apporter une caution extérieure aux efforts d'amélioration des pratiques de producteurs.

Le Groupe Bonduelle a pour ambition d'avoir une meilleure cohérence des démarches de certifications dans tous ses bassins de production et que ces démarches permettent de progresser sur les thématiques de la feuille de route agro. Pour cela, le groupe s'appuie sur le référentiel *Farm Sustainability Assessment (FSA)* développé par la *Sustainable Agriculture Initiative* (cf. encadré « La coopération entre filières » en 2.2.2). Il comporte 139 critères et 109 indicateurs d'évaluation mis en équivalence avec les critères de certifications existantes et des réglementations nationales. Le Groupe Bonduelle a retenu les critères de ce référentiel FSA qui correspondent à son ambition The B! Pact ; ces critères constituent le référentiel Bonduelle. Ainsi, à l'horizon 2030, pour être validée par Bonduelle, une certification adoptée par un agriculteur partenaire devra être conforme à ces critères. En 2020-2021, 48 % des agriculteurs partenaires disposent d'une certification environnementale. Les équipes agronomiques travaillent en étroite collaboration avec eux pour progresser sur les critères requis, issus du référentiel FSA.

### 2.2.3.7 La Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle

La Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle est un des leviers d'action de Bonduelle qui participent à l'objectif #1 Eau, Sol, Biodiversité, Certification de la feuille de route agro.

Pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique mondiale, outil alors inédit et pionnier. Cette charte fixe des règles que chacun des partenaires producteurs doit observer. Elle constitue un engagement contractuel exclusif depuis le choix de la variété à cultiver jusqu'à la récolte. Elle assure le respect du cahier des charges élaboré par Bonduelle qui porte sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures.

94 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique. Cette Charte d'approvisionnement agronomique est disponible en téléchargement sur le site Internet de Bonduelle : <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html> <sup>(1)</sup>.

La Charte d'approvisionnement agronomique est un des outils au cœur de la relation très étroite que Bonduelle entretient avec ses agriculteurs partenaires. Bonduelle souhaite, en étroite collaboration avec ses agriculteurs partenaires, faire évoluer cette charte pour qu'elle contribue à la mise en œuvre de sa feuille de route agro. Dans ce cadre, un premier chantier a été ouvert en 2020-2021 pour réaliser un état des lieux des différentes pratiques de relations entre Bonduelle et ses partenaires. Ces pratiques sont étudiées sous l'angle contractuel (conditions d'achat, modalités de fixation des prix, etc.) et opérationnel, notamment au travers des services rendus par Bonduelle aux agriculteurs (achat de semences, conseil technique, prise en charge de la récolte, etc.). Le groupe souhaite ainsi faire émerger les meilleures pratiques.

Dans le cadre du renforcement des relations entre Bonduelle et ses partenaires agricoles, le groupe a réalisé le 18 juin 2021 une augmentation de capital réservée à ses partenaires agricoles en France.

Par cette opération, le Groupe Bonduelle entend partager la création de valeur de Bonduelle et renforcer des liens durables et étroits avec le monde agricole en l'associant à son capital, conformément à son ambition de croissance durable à impact positif.

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com) ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

### 2.3 Une entreprise meilleure pour la planète

Pour assurer sa croissance durable, Bonduelle va gérer et réduire l'impact environnemental de ses usines et de ses produits. Pour y parvenir, des feuilles de route environnementales à chaque niveau de l'organisation, pilotées par des comités dédiés, couvrent tous les domaines de notre activité : Produits, Emballages, Chaîne d'approvisionnement, Agriculture et Industrie, avec notamment un système de management de l'environnement (SME) destiné à soutenir la gestion de notre impact sur l'environnement industriel.

Bonduelle s'engage à :

- améliorer les pratiques et mettre en œuvre des projets visant à réduire son empreinte environnementale

industrielle notamment son empreinte carbone et eau, à réduire la production de déchets ou à augmenter leur valorisation, à évaluer les risques ou les opportunités de préservation de la biodiversité dans ou autour de ses installations industrielles ;

- prévenir toute pollution ;
- fixer des objectifs d'amélioration environnementale, mesurer et communiquer sur les résultats ;
- encourager les initiatives d'amélioration continue ;
- respecter les exigences légales qui concernent ses activités industrielles et, plus globalement, assurer une acceptation et une intégration totales dans leurs territoires.

#### 2.3.1 The B! Pact – Objectif #2 : - 20 % d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2035



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la planète.

**#2** 20 % de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2035

#### Objectif : - 20 % d'émission de gaz à effet de serre en 2035

D'ici à 2035, Bonduelle aura réduit de 20 % (base : 2018-2019) les émissions de gaz à effet de serre liées à son activité sur l'ensemble de son périmètre :

- *scope 1* : Émissions directes générées par Bonduelle ;
- *scope 2* : Émissions indirectes liées à l'achat d'électricité et de vapeur ;
- *scope 3* : Émissions indirectes liées à la consommation des produits Bonduelle, à la fin de vie des produits ou celles liées aux achats de produits et services, aux déplacements des salariés (les déplacements des salariés représentent une part négligeable des émissions).

#### Vers la neutralité carbone à 2050

Bonduelle a la volonté de rehausser son engagement pour le climat afin de contribuer à la neutralité carbone d'ici à 2050. Ce nouvel objectif dessinera une trajectoire carbone que le groupe souhaite ambitieuse, compatible avec un scénario de réchauffement limité à 2 °C, et validée par des cadres méthodologiques en adéquation avec les données de la science climatique.

Le groupe étudie le déploiement d'un objectif de zéro émission nette du champ au client (*scope 1*, *scope 2* et *scope 3* hors consommateur) dans ses différents métiers : l'industrie, l'agronomie, les produits, les emballages, et la chaîne d'approvisionnement. Cette démarche de réduction, puis de compensation de ses émissions carbone sera portée au niveau du groupe, des *business units* et des métiers.

En 2020-2021, Bonduelle a commencé à structurer une démarche vers la neutralité carbone, qui comprendra notamment :

- la définition et la préparation du suivi des trajectoires ;
- le partage de solutions et de meilleures pratiques ;
- le développement d'outils partagés de comptage carbone ;
- la création de dispositifs de formation et de communication.



## Gouvernance climat

Le changement climatique a un impact sur l'activité de Bonduelle qui se poursuivra auprès des générations à venir. Afin d'en anticiper les principales composantes, Bonduelle a souhaité mettre en place une gestion proactive de deux questions majeures :

- que peut faire Bonduelle pour réduire et à terme éliminer sa contribution à l'augmentation des gaz à effet de serre ? ;
- comment le groupe peut-il prévoir et atténuer de manière proactive l'impact du changement climatique sur ses activités, en mettant l'accent sur les activités commerciales, agro-industrielles et financières ?

Afin de piloter et de coordonner les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein des *business units*, Bonduelle a créé en 2021 un **Comité Carbone**. Il a pour rôle de partager et de diffuser les outils de pilotage des émissions carbone et de suivre l'évolution des objectifs du groupe. Il réunit bimensuellement : le Directeur prospective et développement, les managers RSE de chacune des *business unit*, et les référents groupe des métiers Industrie, Packaging, Agronomie, Transport, Produits, Finance.

En 2021, Bonduelle a également créé le **Climate Change Committee**. Son objectif est de définir et de coordonner toutes les activités permettant d'apporter une réponse à l'enjeu d'adaptation au changement climatique. L'équipe du comité est structurée autour de 4 thèmes : commercial, agro-industrie, financier et RSE. Les membres de chaque thème ont pour rôle :

- d'ajuster la stratégie climat à la stratégie du groupe et structurer les approches d'adaptation dans chacun des piliers ;
- de définir la granularité et l'entité fonctionnelle pour la mise en place des approches d'adaptation ;
- d'informer annuellement le Comex.

## Pilotage et comptabilité carbone

Afin de préparer le déploiement de sa trajectoire carbone, Bonduelle a développé avec l'appui d'experts externes plusieurs outils de comptage et de pilotage carbone opérationnels selon la méthode du *GHG protocol*. Ces outils serviront d'appui pédagogique pour la formation des équipes et de guide pour les décisions stratégiques en matière de : projets industriels, conception des emballages et transports.

La création des outils correspondants aux autres métiers est à l'étude.

En 2020-2021, Bonduelle s'est attaché à harmoniser, à fluidifier et à fiabiliser les méthodes de calcul des émissions de CO<sub>2</sub> pour le transport des marchandises. Celles-ci avaient été élaborées en 2009 par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). En 2021, Bonduelle a fait appel à un prestataire externe pour les harmoniser entre *business units*. La nouvelle méthode fluidifie et fiabilise également le recueil des données d'entrée, désormais extraites automatiquement depuis les systèmes d'information des *business units*.

La révision de la méthode et des hypothèses de calcul engendre une différence de résultat (en kg CO<sub>2</sub>) entre l'exercice 2020-2021 et les années précédentes.

## Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence

Bonduelle évalue l'empreinte carbone de son activité et de ses produits depuis 2003. Le groupe est soumis à l'obligation réglementaire française de communiquer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes générées du fait de leurs activités<sup>(1)</sup>.

La majorité des facteurs d'émissions sont issus de la base carbone ADEME. Les émissions globales en 2020-2021 s'élèvent à 2 134 770 teqCO<sub>2</sub> soit 1 770 kg CO<sub>2</sub> ramenés à la tonne de produits fabriqués.

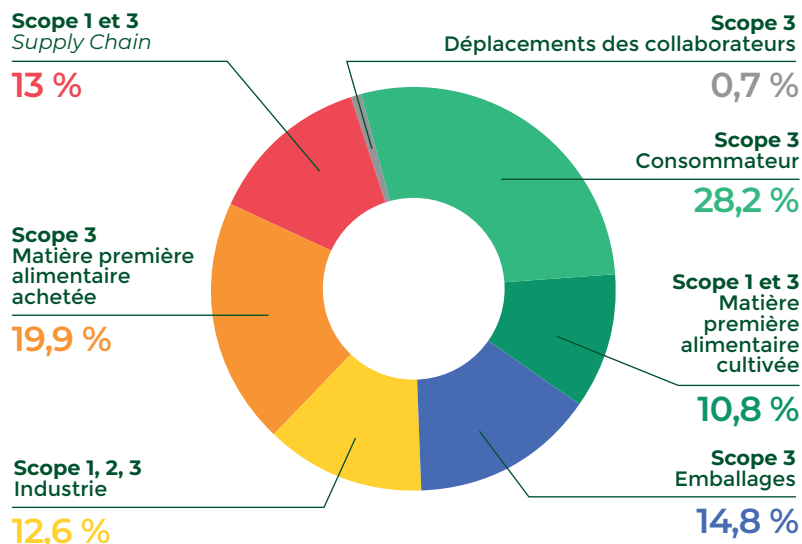
L'évolution de nos émissions de GES par rapport à 2018-2019 (objectif B! Pact #2 : - 20 % à l'horizon 2035 en valeur absolue) est de + 5,7 %. Cependant, comparativement à l'année précédente 2019-2020, nos émissions ont diminué de - 9,0 % en absolu et de - 5,6 % sur l'intensité exprimée à la tonne de produits finis. La réduction des émissions est liée à la baisse des tonnages travaillés durant l'année de perturbation pandémique, à la réduction des ingrédients et matières alimentaires achetées.

Le Groupe Bonduelle travaille également à améliorer la séquestration du carbone par les sols cultivés, au travers de ses choix de pratiques culturales favorables (cf.2.2.2.1 Agriculture régénératrice : notre feuille de route, et 2.2.3.5 La technologie au service de l'agriculture régénératrice).

(1) Article 173-IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, défini par le décret du 21 août 2016 et modifiant l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.



### Répartition des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle



La répartition des émissions de gaz à effet de serre est analysée ainsi :

- **supply chain** : transport intersite et transport aval des produits finis. Majoritairement intégré au *Scope 3* du *GHG Protocol*. La partie du transport assuré en propre par la *business unit* BFA est incluse dans le *scope 1* ;
- **matière première alimentaire achetée** : achats de légumes et d'ingrédients nécessaires à la fabrication des produits (dont transport). Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **industrie** : achat d'énergie, recharge de fluides frigorigènes et traitement des déchets des activités des sites de fabrication des produits. Intégré aux *scopes 1, 2 et 3* du *GHG Protocol* ;
- **emballages** : achat de l'emballage et transport jusqu'au site industriel de fabrication du produit final. Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **consommateur** : stockage chez les distributeurs, usage par les consommateurs et fin de vie des produits vendus. Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **matière première alimentaire cultivée** : légumes cultivés par Bonduelle ou par ses agriculteurs partenaires, nécessaires à la fabrication des produits (dont transport). Majoritairement intégré au *scope 3* du *GHG Protocol*. La partie de production agricole dans les fermes détenues en propre par les *business units* BFE et BEAM est incluse dans le *scope 1*.

### 2.3.2 Des usines meilleures pour la planète

#### 2.3.2.1 Stratégie industrielle pour l'environnement

##### Une politique circulaire et globale

Portée par la dynamique des objectifs « The B! Pact », la stratégie industrielle pour l'environnement s'appuie sur une approche historique, circulaire et globale. Révisée en 2020-2021, elle est désormais structurée autour de cinq piliers :

1. la décarbonation ;
2. la préservation et la gestion durable et intégrée de la ressource en eau ;
3. la gestion des déchets ;
4. la préservation de la biodiversité ;
5. la conformité et l'acceptabilité territoriale.

En 2020-2021, Bonduelle a poursuivi les démarches déjà en place sur chacun de ces enjeux. Le groupe développe un nouveau système de management environnemental autour de la structure de cette nouvelle stratégie.

##### Une démarche portée par des réseaux transverses

Le réseau énergies et eau et le réseau emballage déploient la politique environnementale de Bonduelle et essaient les bonnes pratiques. Ils partagent les outils, les moyens, les résultats et les sujets porteurs : benchmark des technologies, optimisation des investissements, harmonisation des pratiques, projets et plans de progrès, suivi des indicateurs communs, etc.



### Un outil d'analyse des projets d'investissements industriels

Bonduelle a développé un outil d'analyse et de notation de l'impact environnemental de ses projets industriels. Toute validation de projet intègre désormais une dimension environnementale.

#### 2.3.2.2 Feuille de route industrielle pour le climat

Bonduelle a fixé trois priorités à ses usines pour qu'elles participent à l'atteinte de l'objectif climatique à l'échelle du Groupe :

1. réaliser en premier lieu des économies d'énergie ;
2. substituer les énergies renouvelables aux énergies fossiles ;
3. développer des contrats long terme d'achat d'électricité verte en priorité dans les régions où l'électricité du réseau est carbonée.

Toutes les *business units* sont engagées dans cette feuille de route, partagent leurs résultats et leurs bonnes pratiques et participent à l'établissement d'une trajectoire carbone industrielle.

Bonduelle développe un outil de modélisation de l'empreinte carbone de ses projets industriels, afin de mesurer leur impact et leur participation à l'atteinte de l'objectif climat du groupe.

#### Réaliser des économies d'énergie

Électrique et thermique, l'énergie est essentielle au processus de production. L'électricité alimente le processus de surgélation, le stockage des produits surgelés, le conditionnement des ateliers en froid, la fabrication de l'air comprimé, ainsi que certains équipements (autres moteurs, ventilateurs, convoyeurs, ...), certains chariots élévateurs, la production d'eau glacée, l'éclairage et la climatisation des locaux. Les énergies thermiques servent à la production de vapeur et d'eau chaude, nécessaires notamment à la production de conserves, au chauffage par aérothermie et aux engins de manutention.

Le réseau interne environnement et énergie déploie un programme d'optimisation des consommations énergétiques. Il comprend notamment l'audit des consommations sur site, le maintien des certifications ISO 50001 et l'implication dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie. Le réseau diffuse également des outils de mesure et de pilotage. Les sites poursuivent leurs optimisations grâce aux systèmes de récupération de chaleur, aux LED et aux systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*). Cette démarche, appliquée aux consommations en électricité, en gaz et en vapeur, a permis d'atteindre les résultats suivants :

#### Consommation énergétique rapportée à la Tonne de Produits Fabriqués (TPF) (électricité et équivalent gaz naturel - groupe)

	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) Ratio kWh/TPF
Périmètre 2020-2021	818	346	472
Périmètre 2019-2020	789	337	452
Évolution des ratios 2020-2021 <i>versus</i> 2019-2020	+ 3,6 %	+ 2,7 %	+ 4,4 %

L'évolution enregistrée liée à la baisse des productions en période de pandémie, a été limitée grâce à la mise en oeuvre d'investissements, de bonnes pratiques et de management quotidien au niveau des sites.

À titre d'exemple, Bonduelle a réalisé en 2021 d'importants projets sur les groupes froids dans la filière champignon et dans les usines d'Estrées-Mons et de Bordères. À Estrées-Mons et Renescure (France), Bonduelle a également étudié deux projets d'économie d'énergie et de développement de la filière biomasse, reconnus par l'ADEME (Agence de la transition écologique) dans le cadre du Plan de relance.

#### Audit et plan d'actions sur les consommations

Bonduelle a lancé il y a trois ans une campagne d'audit et de mise en place de plan d'actions énergétique dans ses usines. Les *business units* BELL, BALL, BEAM et BFE l'avaient déjà déployé depuis deux ans sur l'ensemble de leurs sites. BFA a rejoint la démarche en 2020-2021.

#### Certification ISO 50001

13 sites Bonduelle sont certifiés ISO 50001 : Estrées-Mons Conserve, Estrées-Mons Surgelé, Bordères, Genas, Labenne, La Tourte, Renescure, Reutlingen, Rosporden, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mihiel, Straelen et Vaulx-Vraucourt. Cette norme internationale dédiée au management de l'énergie vise l'amélioration continue des performances. Bonduelle a travaillé en 2020-2021 à l'obtention de nouvelles certifications, avec l'objectif que 100 % des sites en Europe soient certifiés dans les années à venir.

#### Mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie

Bonduelle est impliqué dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'améliorations technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus ou en cours d'obtention

sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2020-2021 dans des technologies et des systèmes d'efficacité énergétique est de 700 978 164 kWhcumac. Bonduelle a en effet mené de nombreux projets pour récupérer de la chaleur, réguler les groupes frigorifiques et optimiser les chaudières.

### Substituer les énergies renouvelables aux énergies fossiles

Bonduelle souhaite que 25 % de son mix énergétique soit d'origine renouvelable d'ici 2025. En 2020-2021, les énergies alternatives <sup>(1)</sup> représentent 10,6 % du mix énergétique de Bonduelle. Le groupe cherche constamment de nouveaux leviers pour augmenter la part de renouvelable dans ses consommations. Avec ou sans partenaire, il crée et exploite des installations d'énergie renouvelable sur ses sites.

Pour la production de chaleur et d'électricité, le groupe participe au développement d'unités de méthanisation à partir des déchets verts de ses activités, de fumier des agriculteurs partenaires, de combustion de palettes en bois non réutilisables, etc. La fermentation de cette biomasse génère du biogaz, qui alimente un moteur à cogénération, produisant de l'électricité et de la chaleur, ou une chaudière biogaz, ou est injectée dans le réseau. Les énergies thermiques ou électriques produites sont autoconsommées et le surplus est vendu.

- À titre d'exemple, dans les sites de Békéscsaba, Nagykörs et Nyiregyhaza (Hongrie), c'est en moyenne 88 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents qui est valorisé en chaufferie.
- Le site d'Estrées-Mons (France) couvre 79 % de ses besoins en vapeur grâce à la centrale de production de vapeur d'origine biomasse. Le site économise plus de 18 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. L'usine valorise 21 % de son gisement de composés végétaux en biométhane.
- Les usines de Renescure et de Labenne (France) valorisent respectivement 97 % et 77 % de leurs gisements de composés végétaux en méthanisation, avec des partenaires locaux.
- Le potentiel énergétique des sous-produits et déchets végétaux sur les usines d'Estrées-Mons, Vaulx-Vraucourt, Bordères, Labenne et Renescure est également un axe qui est à l'étude au regard des contextes locaux et des phases de déploiements des filières de méthanisation locales.

Pour la production de froid et d'électricité, Bonduelle installe des panneaux photovoltaïques en toiture, au sol, ou en ombrières de parking comme à Santarém (Portugal).

Enfin, Bonduelle n'utilise plus de fioul lourd comme combustible depuis 2013-2014. L'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) représente moins de 1 % du mix énergétique thermique du groupe (12 % en 2010-2011).

### Développer des contrats d'achats d'électricité verte

Bonduelle souhaite développer les contrats d'achat d'électricité de gré à gré, ou *Power Purchase Agreements* (PPA). Signés

directement avec les producteurs d'énergie renouvelable, ces contrats contribuent à la création ou à l'extension d'installations renouvelables. En 2021, les sites allemands de la *business unit* BFE seront ainsi approvisionnés en énergie verte.

### 2.3.2.3 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau

#### Gestion durable de l'eau

Les usines Bonduelle utilisent l'eau en élément cuisiné du produit fini, pour les jus et sauces, et en *process* comme vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. L'eau sert aussi au nettoyage des légumes et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et diffère sur chaque site. En moyenne, Bonduelle utilise environ 11 litres d'eau pour fabriquer un kilo de produit fini. En amont de l'activité industrielle, l'eau d'irrigation des cultures est un facteur clé de performance et de la maîtrise de la qualité des légumes.

Afin d'atteindre le « zéro perte en eau », Bonduelle auto-évalue ses *process* industriels et ses plans d'actions à l'aide d'un outil de management de l'eau. En 2020-2021, Bonduelle a réalisé une étude comparative des consommations d'eau rapportées à la tonne produite sur le périmètre de ses usines. À l'éclairage de ces résultats, Bonduelle poursuivra en 2021-2022 la mise en place de ses plans d'actions dans les usines : suivi des indicateurs de performance et des pertes en eau, installation d'équipements de contrôle et de maîtrise des consommations, management des équipes, et actions spécifiques selon son profil de consommation comme les boucles de recirculation des eaux de *process* pour le refroidissement des conserves.

Bonduelle a également réalisé une analyse de la consommation d'eau minimale nécessaire pour un procédé de lavage de pois de l'usine de Renescure.

La consommation d'eau totale a été, en 2020-2021, de 13 503 444 m<sup>3</sup>, dont 60,2 % issus d'eau de forage, 36,8 % d'eau du réseau de distribution urbain et 3 % d'eau de surface. Ramenée à la tonne de produits fabriqués, elle est de 11,2 m<sup>3</sup>/TPF, en ligne avec le ratio de 2019-2020.

Pour un pilotage plus performant, la gestion de l'eau sera intégrée au futur système de management environnemental en 2021-2022.

#### Consommation d'eau rapportée à la production (Groupe)

	Eau Ratio m <sup>3</sup> /TPF
Périmètre 2020-2021	11,2
Périmètre 2019-2020	11,2
Évolution des ratios 2020-2021 vs 2019-2020	0 %

(1) Photovoltaïque, biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.



### Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration

Les services environnement des usines contrôlent et pilotent la qualité des effluents avant qu'ils rejoignent le milieu naturel. En 2020-2021, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique de 37 205 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO). Celle-ci a été répartie ainsi :

- 67 % en stations d'épuration biologique aérées autonomes de Bonduelle ;
- 22 % en épandage agricole contrôlé ;
- 7 % en station d'épuration externe ;
- 4 % en rejet dans le milieu naturel conformément à la réglementation.

#### 2.3.2.4 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire

Bonduelle économise les ressources tout au long du cycle de vie de ses produits, dès la conception responsable des produits et des emballages (cf. 2.3.3), et alimente l'économie circulaire.

#### Réduction à la source des composés végétaux

En 2020-2021, les sites Bonduelle ont généré 597 760 tonnes brutes de composés végétaux (composés végétaux - CV), soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 496 kg CV/TPF. Ce ratio a augmenté de 4,6 % par rapport à l'année précédente, lié à la variation des types de végétaux travaillés.

Durant cet exercice, Bonduelle a valorisé 91 % des composés végétaux en filière commerciale, en alimentation animale, en méthanisation ou en compost.

### Gestion des déchets industriels

Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage atteint 71,2 % en 2020-2021 contre 73,4 % en 2019-2020.

Les déchets dangereux représentent 273 tonnes en 2020-2021, soit un ratio de 0,23 kg à la tonne de produits fabriqués.

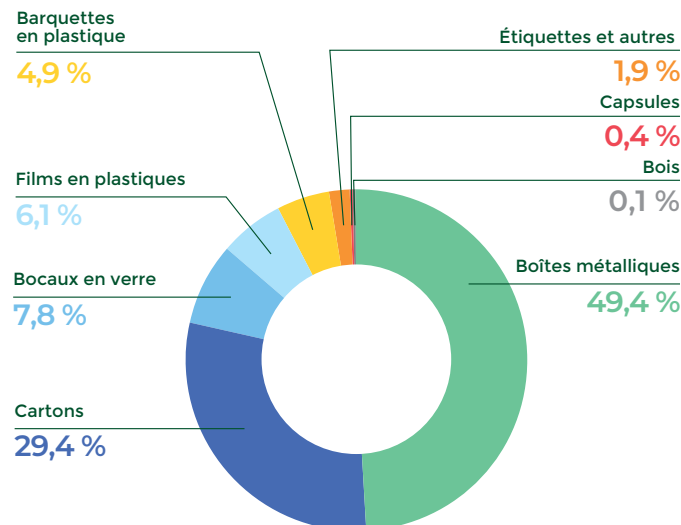
### 2.3.3 The B! Pact – Objectif #3 : 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables

Pour la qualité et l'usage de ses produits, Bonduelle utilise différents types d'emballages :

- des boîtes métalliques en acier et en aluminium ;
- du papier-carton pour certains emballages de surgelé et pour les emballages de regroupement et de transport ;
- des bocaux en verre ;
- des films en plastique pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- des barquettes en plastique rigide pour les produits « traiteur ».

Ces matériaux sont choisis en fonction des process, des besoins de conservation, des codes du marché et de leurs fonctionnalités attendues par rapport au produit et à leur usage.

### Répartition par poids des matériaux d'emballages de Bonduelle



### 2.3.3.1 Analyse des cycles de vie et empreinte carbone

#### Analyse des cycles de vie des produits et des emballages

Bonduelle mène un programme sur quatre ans d'analyse de cycle de vie (ACV) en partenariat avec la Chaire ELSA - PACT, Chaire industrielle en évaluation de la durabilité du cycle de vie. Bonduelle cherche à connaître précisément les impacts environnementaux de ses produits et emballages, à rendre les analyses plus accessibles et plus opérationnelles. Le groupe souhaite notamment disposer de données d'arbitrage sur la production de matières agricoles et la ressource en eau pour la conception de ses produits.

Bonduelle dispose désormais d'un cadre et d'un outil d'ACV applicable à l'ensemble de son périmètre et pertinent au regard des impacts environnementaux réels. Les données des ACV éclairent désormais les arbitrages de Bonduelle sur ses emballages. Le groupe a également réalisé quelques ACV pilotes de ses produits.

Bonduelle partage sa connaissance de l'ACV des produits avec la filière agroalimentaire pour la conception d'un affichage environnemental sur les produits alimentaires. Bonduelle est favorable à un affichage unique et officiel, à la méthode robuste et aux résultats accessibles.

#### Mesure de l'empreinte carbone

Bonduelle a développé en 2020-2021 un outil d'évaluation carbone de ses emballages et a réalisé une évaluation carbone de l'ensemble de ses packagings.

### 2.3.3.2 Réduction de l'impact environnemental des emballages

La démarche de réduction de l'impact environnemental des emballages de Bonduelle, en place depuis plusieurs années, s'articule autour de quatre axes :

- concevoir des emballages et produits recyclables et/ou réutilisables ;
- choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement ;
- réduire le poids des emballages et des produits ;
- augmenter la collecte, le tri et le recyclage.

### Concevoir des emballages et produits recyclables et/ou réutilisables



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la planète.

**#3** 100 % d'emballages conçus pour être recyclables ou réutilisables en 2025

Bonduelle s'est fixé l'objectif de concevoir tous les emballages et produits en plastique à usage unique de façon à ce qu'ils soient conçus pour être 100 % recyclables et/ou réutilisables à échéance 2025. Aujourd'hui, la très grande majorité (> 97 %) des matériaux d'emballage utilisée par Bonduelle est conçue pour être recyclable <sup>(1)</sup> ou réutilisable <sup>(2)</sup>. La fraction restante des matériaux d'emballage non recyclables ou réutilisables, faible en quantité proportionnelle, constitue néanmoins une difficulté technique et opérationnelle très importante pour pouvoir devenir recyclable ou réutilisable.

Bonduelle poursuit ses avancées. À titre d'exemple, le groupe abandonne progressivement les films souples multicouches non recyclables, notamment pour la gamme surgelée. En 2020-2021, Bonduelle a également conclu un partenariat avec le programme de réemploi d'emballages consignés Loop en France. Les produits Bonduelle proposés par Loop seront conditionnés en emballages réemployables, consignés, distribués par Carrefour puis collectés pour être nettoyés par Loop et remplis de nouveau de produits Bonduelle.

#### Choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement

Bonduelle souhaite augmenter la part de matériaux recyclés dans ses emballages partout où cela s'avère possible. Celle-ci atteint 61,5 % en 2020-2021 en Europe et 55,4 % toutes filiales confondues <sup>(3)</sup>.

(1) Un emballage ou un composant d'emballage est recyclable si sa collecte post-consommation, son tri, et son recyclage sont effectifs à grande échelle. Un emballage peut être considéré comme recyclable si ses principaux composants (plus de 95 % de la totalité du poids de l'emballage) sont recyclables selon la définition ci-dessus, et si le reste des composants n'entrave pas la recyclabilité des composants principaux. Source : <http://www.wrap.org.uk/sites/files/wrap/Polymer-Choice-and-Recyclability-Guidance.pdf>. Les emballages conçus par Bonduelle pour être recyclables le sont d'un point de vue opérationnel, mais leur recyclage effectif dépend des filières existantes dans les pays.

(2) Un emballage est réutilisable s'il a été conçu pour accomplir - ou prouve sa capacité à accomplir - un nombre minimum de rotations dans un système pour réutilisation (par exemple, des bouteilles en verre consignées).

(3) L'indicateur « Quantité de matériaux recyclés intégrés dans les emballages » est calculé sur un périmètre qui inclut également les emballages utilisés par les différents sous-traitants de Bonduelle. Il est calculé à partir des quantités achetées.





Le métal, le verre et le papier-carton sont des matériaux dont le recyclage est déjà avancé. En Europe, ils sont recyclés à plus de 75 % <sup>(1)</sup> contre plus de 30 % pour le plastique <sup>(2)</sup>. C'est pourquoi Bonduelle renforce sa démarche en priorité sur le plastique. Le groupe veut réduire au maximum l'utilisation de matériaux vierges d'origine fossile. Bonduelle étudie constamment l'opportunité de substituer ses matériaux vierges d'origine fossile par des plastiques recyclés ou des matériaux d'origine renouvelable : carton ou plastiques d'origine végétale, par exemple.

Bonduelle mène une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement. Le groupe identifie les opportunités de marché et évalue leur potentiel technico-économique.

Bonduelle travaille à établir un nouvel objectif pour réduire voire supprimer les emballages en plastique vierge d'origine fossile. Pour cela, Bonduelle étudie trois possibilités techniques majeures :

1. remplacer le plastique par du carton ;
2. augmenter la part de plastique recyclé ;
3. développer le plastique biosourcé, déjà utilisé dans certains produits surgelés en Europe.

### Réduire le poids des emballages et des produits

Bonduelle réalise un diagnostic annuel de l'ensemble des emballages du groupe : métal, carton, plastique, verre, etc. Ce travail permet d'optimiser les quantités de matériaux utilisées au regard des avancées technologiques offertes par ses fournisseurs.

Pour chaque référence, Bonduelle et ses fournisseurs établissent un plan de réduction des épaisseurs des emballages. Une optimisation peut s'étendre sur deux à trois ans, période nécessaire pour concevoir et produire un emballage économe en matériaux à performance égale, tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différentes procédures et outils industriels.

Cette démarche est déjà en place sur le métal (acier et aluminium), premier matériau d'emballage de Bonduelle. Le groupe élabore une stratégie similaire de réduction de ses emballages en papier-carton, deuxième matériau d'emballage du groupe.

En 2020-2021, Bonduelle a franchi un nouveau cap et a supprimé les composantes non impératives des emballages. En Europe, la suppression des couvercles des barquettes traiteur de plus de 20 recettes, par exemple, a allégé leur emballage de plus de 45 %.

### Augmenter la collecte, le tri et le recyclage

Bonduelle suit le recyclage effectif des emballages qu'il met sur le marché. Le groupe vérifie l'existence des filières de recyclage dans les pays, avant de mettre en vente un produit avec un nouveau matériau d'emballage. En Europe, 83 % des boîtes de conserve, 76 % des bocaux en verre et 84 % des papiers et cartons sont recyclés <sup>(3)</sup>.

Bonduelle s'engage également avec les autres industriels et acteurs du recyclage pour faire avancer les filières et les technologies. Bonduelle s'est joint au projet de CITEO visant à étudier les possibilités d'établir une filière de recyclage des films souples en PP (PolyPropylène) ou complexes en PO (Polyoléfine). Il vise à évaluer les voies de valorisation de ces emballages et dirigera notamment des essais industriels de recyclage et d'utilisation du recyclé fin 2021.

#### Remplacement du plastique par du carton

En Europe, nous remplaçons progressivement le plastique de regroupement de nos lots de boîtes 1/4 Bonduelle par du carton recyclé et recyclable. Cela représente 170 tonnes de plastique économisées par an.

(1) Source Eurostat, données Europe 2017.

(2) Source : *Plastics - the Facts 2019, An analysis of European plastics production, demand and waste data, Plastics Europe (chiffres 2018)*.

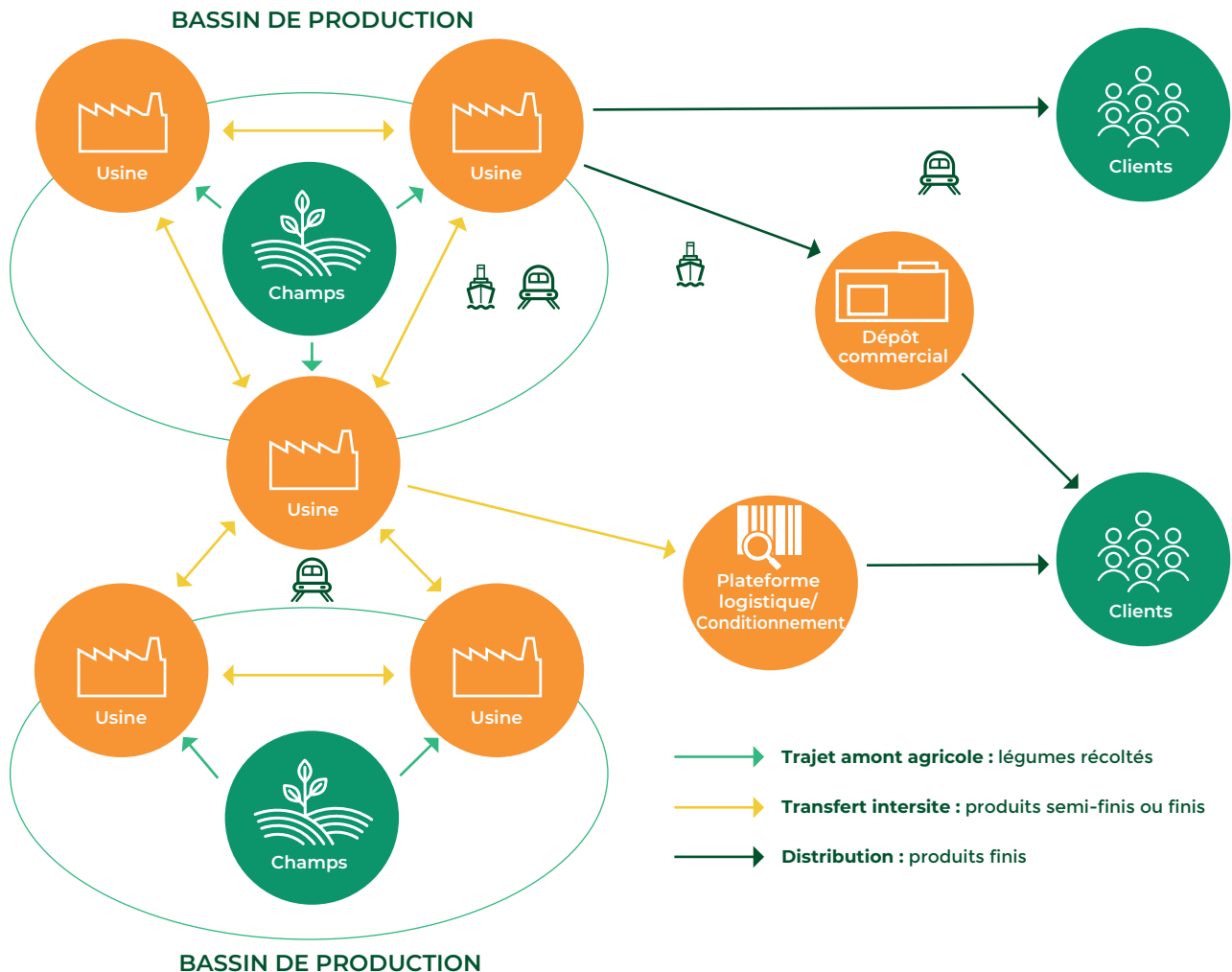
(3) Source Eurostat, données Europe 2018.

### 2.3.4 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Les flux de transport du Groupe Bonduelle sont de trois natures :

- le trajet **amont agricole** des légumes récoltés aux champs jusque dans les usines ;
- le transfert **intersite** des produits semi-finis et finis au sein de nos usines, sites internes, et entrepôts dédiés à Bonduelle ;
- la **distribution** des produits finis vers nos clients ou vers des entrepôts non dédiés à Bonduelle.

#### Exemples de flux de transport des produits et alternatives à la route





La politique transport de Bonduelle concourt à l'objectif du groupe qui est de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2035 (base : 2018-2019). Elle couvre l'ensemble des flux : amont agricole, intersites et distribution. Elle consiste, d'une part, à identifier et mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport et, d'autre part, à optimiser les flux, maximiser l'usage des opportunités de transport alternatif ou de solutions moins émettrices de CO<sub>2</sub>.

En 2020-2021, Bonduelle a amélioré sa méthode de calcul de l'empreinte carbone de ses transports. Le groupe a harmonisé ses référentiels, fluidifié et automatisé l'extraction des données et simplifié la procédure de consolidation. Les émissions de CO<sub>2</sub> liées au trajet amont agricole sont calculées annuellement. Celles liées aux transferts intersites et à la

distribution sont désormais disponibles mensuellement. Bonduelle est doté d'une capacité d'analyse plus fine de son impact carbone : par *business unit*, par flux, par type de transport, par technologie et par usine. Bonduelle utilisera l'an prochain un outil de visualisation des données afin d'analyser ses leviers d'optimisation de ses émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport et de mettre en place des actions ciblées.

En 2020-2021 avec la méthodologie de calcul mise à jour, les émissions liées au transport du groupe représentent 361 550 tonnes de CO<sub>2</sub> (hors Brésil). À des fins de comparaison avec l'année précédente, ces émissions représentaient 331 467 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2019-2020 avec cette nouvelle méthode de calcul.

## 2.4 Une entreprise meilleure pour l'alimentation

### 2.4.1 Stratégie pour l'alimentation

#### Une politique basée sur l'histoire entière de Bonduelle

Bonduelle œuvre chaque jour à rendre l'alimentation végétale accessible à tous et à faire la promotion d'une alimentation savoureuse et plus saine.

Avec la Fondation Louis Bonduelle, le Groupe Bonduelle s'engage pour la recherche sur l'alimentation saine et durable et mène des actions ciblées de sensibilisation des consommateurs, notamment des enfants.

Enfin, en tant qu'acteur de la chaîne de valeur alimentaire, Bonduelle s'attache à développer un modèle d'achats responsables et créateurs de valeur partagée.

### 2.4.2 The B! Pact – Objectif #4 : 100 % de nos marques avec un impact positif



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé son engagement d'avoir un impact sociétal positif à travers ses marques.

**#4** 100 % de nos marques avec un impact positif

Bonduelle travaille à définir les composantes d'un impact positif de ses marques pour la nutrition et la santé. Le groupe déterminera en conséquence le plan d'actions pour des marques à impact positif, et un indicateur de suivi.

#### 2.4.2.1 Qualité et traçabilité

##### Sécurité, contrôle et traçabilité des produits

Afin d'assurer la **sécurité des aliments**, Bonduelle conduit une analyse des risques annuelle. Le groupe identifie les risques de sécurité alimentaire et de conformité, y compris les risques

de fraude et de malveillance, les évalue, et prend les mesures afférentes à la maîtrise des risques. Dans le cadre de ce plan de surveillance continue, Bonduelle a réalisé en 2020-2021 48 427 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 36 750 des produits des autres technologies.

Pour offrir une **qualité maximale de ses produits**, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management de la qualité conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Chaque *business unit* déploie un plan qualité selon ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, et frais) et du contexte, notamment réglementaire, propre à ses différentes implantations géographiques.

Bonduelle assure le **contrôle qualité** et la **traçabilité** de ses produits. Ces pratiques permettent une réaction rapide en cas de détection de problème qualitatif. Déployés dans tous les sites de production du groupe, ces contrôles s'articulent sur trois niveaux :

1. contrôle à réception des matières premières « végétaux » et achats d'autre nature ;
2. contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
3. contrôles finaux des produits avant expédition.

**Bonduelle effectue des dizaines de contrôles qualité** depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids. Du champ au stockage, toutes les informations peuvent être retrouvées grâce au **code sur l'emballage** : champ et conditions de culture, date de récolte, conditions de préparation en usine, conditions de stockage. Les résultats de ces plans de contrôle induisent des actions d'amélioration continue pour chaque site industriel : revue des plans qualité, nouveaux investissements ou renouvellement des équipements industriels, processus de certification, etc.

Auprès de ses fournisseurs, Bonduelle déploie une démarche qualité similaire à celle de ses sites : analyse des risques de sécurité alimentaire et de conformité, y compris les risques de fraude et de malveillance, audits et contrôles, suivi des plans d'amélioration.

En 2020-2021, Bonduelle a audité 33 industriels partenaires fournisseurs de produits finis (soit 16 %) sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Un laboratoire indépendant a conclu à 99 % de résultat conforme sur 763 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM).

La **certification des sites de production** est conforme aux normes de la profession et spécifique aux zones d'implantation et aux demandes de clients. Bonduelle mène une politique de certifications appuyées sur des référentiels reconnus, notamment par le GFSI (*Global Food Safety Initiative*) comme IFS et BRC.



Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

#### 100 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification garantissant la qualité des produits

39 sites IFS et/ou BRC	IFS : <i>International Food Standard</i> – Référentiel privé, propriété de la FCD – Fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son équivalent allemand (HDE). Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6. BRC : <i>British Retail Consortium</i> – référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6.
6 sites FSSC 22000 8 sites américains SQF	SQF : <i>Safety Quality Food</i> – Référentiel privé, propriété de la <i>Foundation for Food Safety Certification</i> , fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires.
3 sites ISO 22000	Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers.
26 sites d'agriculture biologique	Selon la réglementation en vigueur, les sites industriels sont certifiés dans la fabrication de produits issus de l'agriculture biologique.

Bonduelle est doté d'un réseau groupe de prévention des risques de contamination par des bactéries pathogènes, notamment la listeria. Coordonné par le département Recherche et Développement du groupe, il couvre l'ensemble des technologies frais et surgelé.

#### Procédés de fabrication au plus près de la nature

Bonduelle a conçu ses procédés de fabrication pour que les végétaux qui arrivent dans l'assiette du consommateur soient au plus proche de ceux que l'on croquerait au champ. Afin de conserver les qualités nutritionnelles et gustatives des végétaux, il ne se passe que **quelques heures entre la récolte du végétal et sa transformation en usine**. Ensuite, les processus de transformation des végétaux permettent de préserver au maximum leurs caractéristiques naturelles :

- **tri, lavage, épluchage et préparation** : les légumes sont triés, lavés à l'eau et épluchés mécaniquement ou à l'aide de vapeur d'eau. Puis, pour le surgelé et les conserves, ils sont blanchis à l'eau ou à la vapeur, pour préserver leurs qualités : **goûts, couleurs, textures** ;
- **conservation des légumes** : les surgelés sont préservés par le froid à - 30 °C, puis stockés à - 18 °C ; les salades en sachet et en barquette sont préparées et stockées entre + 1 °C et + 4 °C ; les conserves sont uniquement préservées par la chaleur quelques minutes à plus de 130 °C dans un emballage étanche, puis sont stockées à température ambiante.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Sur chaque produit figurent les coordonnées du service consommateurs.

## 2.4.2.2 Qualité nutritionnelle et innovation

### Qualité nutritionnelle des produits

La qualité nutritionnelle des produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

1. la catégorisation des produits en 3 familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
  - « produits bruts peu transformés »,
  - « végétaux légèrement cuisinés »,
  - « produits cuisinés et gourmands » ;
2. l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives aux taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité.  
Depuis 2007, Bonduelle diminue progressivement le sel dans ses recettes.  
Bonduelle ajoute du sucre uniquement dans les recettes qui en utilisent traditionnellement (petits pois-carottes à l'étuvée), pour adoucir l'amertume naturelle d'un légume (endive, choux de Bruxelles) ou l'acidité d'un ingrédient (vinaigre...). Entre 2008 et 2015, le groupe a analysé la conformité de plus de 1 000 produits afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé par Visa Santé ;
3. la mise en conformité des recettes : entre 2009 et 2017, Bonduelle a revu plus de 250 recettes pour qu'elles répondent aux critères nutritionnels recommandés par Visa Santé ;
4. le développement de tout nouveau produit à base de végétaux doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.



Une entreprise meilleure pour l'alimentation

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*.

100 % des produits à la marque Bonduelle sont évalués par « Visa santé ».

### Une première gamme sans résidu de pesticides

Pour répondre aux attentes des consommateurs de garanties sur la qualité des produits alimentaires, Bonduelle développe depuis 2019 une gamme sans résidu de pesticides <sup>(1)</sup> : des salades prêtes à l'emploi (mâche, pousses d'épinards et iceberg) et du maïs doux en conserve.

En posant son ambition de s'engager sur les résultats, et non seulement sur les moyens, Bonduelle a choisi une **démarche rigoureuse, impactant toute sa chaîne de valeur et validée par des analyses systématiques**. Cet engagement nécessite un travail conjoint avec ses agriculteurs partenaires et des contrôles tout au long du procédé de fabrication, gages de qualité et de traçabilité.

En amont, le modèle agricole sélectionne les variétés, adapte les modes de culture et les traitements. Les décisions de traitement des cultures dépendent des observations et des conclusions factuelles et le recours à des substances actives chimiques est limité au strict nécessaire (cf. 2.4.2.1 Qualité et traçabilité).

Lors de la culture, 100 % des parcelles de la gamme sans résidu de pesticides font l'objet d'analyses par un laboratoire indépendant accrédité. Les produits doivent afficher une concentration de résidus de pesticides inférieure aux limites quantifiables par les méthodes d'analyses (0,01 mg/kg). Au total, toutes les molécules susceptibles de se retrouver en résidu sont analysées, soit plus de 300 pour les salades prêtes à l'emploi et plus de 500 pour le maïs en conserve.

Enfin, les usines adaptent leurs procédures.

### Réduction des additifs

Bonduelle s'est fixé l'objectif de réduire les additifs de ses produits, jusqu'à la suppression complète des additifs controversés. Cette ambition, au-delà de la conformité réglementaire, est portée par la volonté d'accompagner la transition alimentaire et les attentes des consommateurs.

Chaque *business unit* met en place une approche adaptée à ses recettes. Par exemple, les *business units* BELL et BFE ont cartographié les additifs en trois catégories :

- additifs controversés ;
- additifs à limiter ;
- additifs couramment employés, sans sujet de controverse.

(1) Dans la limite de quantification (< 0,01 ppm) pour plus de 500 molécules analysées (maïs) et 300 molécules analysées (salade).

(2) Il est rappelé que les éléments du site Internet [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com) ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

Les additifs classés controversés et à limiter sont bannis des nouvelles recettes depuis 4 ans. Les recettes existantes sont progressivement retravaillées, gamme par gamme, pour en supprimer les additifs classés controversés et à limiter.

De plus, la *business unit* BFE a supprimé les conservateurs de ses recettes.

### Innovations produits : plus de légumes et de légumineuses

Bonduelle a lancé plusieurs recettes de légumineuses, par exemple : gamme « Lunch Bowl » en Europe, gamme de céréales et légumineuses pour les déjeuners rapides « Daily Deli » en Allemagne et Légumiô en Italie.

### 2.4.2.3 Sensibilisation à l'alimentation végétale

#### Informers les consommateurs sur la qualité nutritionnelle

Sur le site Internet [Bonduelle.com](http://Bonduelle.com) <sup>(2)</sup>, le groupe raconte la culture des végétaux et leur procédé de transformation, de leur récolte à leur expédition.

Bonduelle poursuit le déploiement du logo Nutri-Score sur ses emballages. Conçu par l'agence nationale Santé Publique France, ce logo informe le consommateur sur la qualité nutritionnelle du produit selon une échelle de 5 couleurs et de 5 lettres. Depuis son lancement en France en 2017, plusieurs pays ont décidé de recommander son utilisation : la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et le Luxembourg.

En Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Belgique, en Espagne, au Portugal, en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas, Bonduelle appose de manière volontaire l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur l'emballage de ses produits aux marques Cassegrain et Bonduelle :

Part de produits salades en sachet classés A par le Nutri-Score	100 %
Part de produits salades traiteur classés A et B par le Nutri-Score	96 %
Part de produits conservés classés A et B par le Nutri-Score	99 %
Part de produits surgelés classés A et B par le Nutri-Score	98,5 %

#### Valoriser le travail des agriculteurs et la qualité de leur production

Avec plus d'une centaine de représentants d'associations, entreprises et *start-up*, Bonduelle est partenaire en France de la plateforme de mobilisation citoyenne [Make.org](http://Make.org). Inspiré de la vaste consultation citoyenne en faveur du « mieux manger »,



l'ensemble des partenaires avait l'an dernier coconstruit avec Make.org un plan inédit d'actions de la société civile en faveur du mieux-manger. Celui-ci est désormais mis en œuvre au cours des deux prochaines années, sous le pilotage de Make.org Foundation.

Parmi ces actions figure le lancement des Journées nationales de l'agriculture, pilotées par Make.org Fondation et Agridemain, dont la première édition s'est tenue en 2021. L'objectif de ces journées est de permettre à tous d'échanger avec les agricultrices et les agriculteurs, de valoriser leur métier et la qualité de leur production auprès des consommateurs. Bonduelle était partenaire de ces journées. 11 de ses agriculteurs partenaires ont ouvert leurs champs au grand public. Celui-ci était invité à un échange avec l'agriculteur et le chef de plaine Bonduelle pour comprendre le travail de chacun, la façon dont les légumes sont cultivés, récoltés puis transformés.

### Encourager la transition alimentaire par les réseaux sociaux

Afin d'inspirer une transition alimentaire, Bonduelle a lancé le premier webzine dédié à l'alimentation végétale : Légumiz. Il est publié sur les sites Internet, les réseaux sociaux Facebook et Instagram en France, en Italie (sous le nom *Veggie Passion*) et en Allemagne (sous le nom *Gemüse4me*). Tous les pays européens utilisent ce contenu sur leurs réseaux sociaux pour promouvoir l'extraordinaire créativité des légumes.

### Accompagner les professionnels à inspirer les changements alimentaires

Bonduelle a créé Greenology, un service complet pour aider les professionnels de la restauration, indépendants, chaînés, ou en restauration collective, à mettre du végétal au cœur de leurs cartes et menus. Clé en main, l'accompagnement en ligne présente : les fondamentaux du végétal, des vidéos tutos, les tendances veggie, et des recettes gourmandes et faciles à mettre en place. Les professionnels qui le souhaitent peuvent poursuivre la rencontre de visu, le temps d'un rendez-vous sur mesure avec les conseillers culinaires Bonduelle.

#### 2.4.2.4 Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément de sa démarche interne « zéro perte » en usine (cf. 2.3.2.4. Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire), Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est jetée sans être consommée. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 5 019 tonnes en 2020-2021 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour

les produits en conserve, surgelés, en salade 4<sup>e</sup> gamme et traiteur.

Bonduelle promeut également auprès des consommateurs la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) et précise la taille de la portion pour permettre au consommateur de faire un choix adapté selon son type de foyer et de consommation. De plus, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle diffusent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

### 2.4.3 The B! Pact – Objectif #5 : Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé son engagement pour rendre l'alimentation végétale séduisante.

**#5** Encourager les bonnes pratiques alimentaires avec la Fondation Louis Bonduelle

La Fondation Louis Bonduelle œuvre à changer durablement les comportements alimentaires, dans le respect des Hommes et de la planète. Engagée pour l'alimentation durable depuis 2004, elle informe les populations, développe les connaissances scientifiques et encourage leur application.

Elle fonde son action sur l'expertise de scientifiques reconnus et mesure l'impact des actions menées sur l'évolution des pratiques alimentaires ou des modes de vie et leur efficacité.

Aujourd'hui présente et active à l'international – en France, en Italie, en Espagne, au Canada et en Russie – la Fondation Louis Bonduelle a érigé ses pratiques en principe d'action : celui d'apporter concrètement à tous les moyens de faire entrer l'alimentation végétale dans leur quotidien, de façon utile, réaliste, originale et, bien sûr, durable.

En 2021, la Fondation a ainsi précisé son rôle : donner à chacun les clés pour transformer durablement son comportement alimentaire, grâce à une alimentation végétale accessible sous toutes ses formes, disponible et culturellement acceptable.

Elle se donne pour objectif :

- d'avoir un impact significatif sur l'accélération de la transition alimentaire ;
- de valoriser, de soutenir et d'accompagner les acteurs qui favorisent l'accès au végétal et qui s'engagent en faveur de la transition alimentaire ;
- d'engager dans cette voie les jeunes adultes et les familles, en particulier en situation de précarité, sans oublier l'ensemble des salariés du Groupe Bonduelle.

La Fondation Louis Bonduelle est en tête du classement 2021 de l'agence de notation extra-financière ESG Score, qui établit annuellement le classement des fondations les plus performantes.

### 2.4.3.1 Une communication impactante

La Fondation Louis Bonduelle souhaite transformer chaque prise de parole en catalyseur de la transformation des comportements alimentaires. Convaincue de la force des canaux de communication digitaux pour transformer les comportements alimentaires, par la proximité et l'instantanéité, la Fondation a renforcé ses actions digitales en 2020-2021.

Sur Instagram, la Fondation a lancé le magazine collaboratif « Dans mon Assiette ». À destination des jeunes adultes et des parents, ces publications visent à donner les clés pour passer à l'action en matière de transition alimentaire.

En collaboration avec l'agence SO GOOD, La Fondation a créé cette année le podcast « Le goût des nôtres ». Cette série a pour objectif de sensibiliser une large communauté aux enjeux de la transition alimentaire grâce aux témoignages d'acteurs de l'agroalimentaire : maraîchers, agriculteurs, restaurateurs, etc.

Afin de mettre à disposition les travaux de recherche sur les végétaux et l'alimentation durable, la Fondation anime deux pages Facebook, un site Internet<sup>(1)</sup> refondu, qui compte plus de deux millions de vues par an et une newsletter en accès libre : « L'actu de la transition alimentaire ».

### 2.4.3.2 La recherche scientifique au service de la performance

La Fondation Louis Bonduelle développe des programmes et des partenariats académiques qui améliorent l'évaluation de l'efficacité de ses actions et leur impact.

Bonduelle avait établi un partenariat sur la période 2016-2021 avec la chaire ANCA, hébergée par la Fondation AgroParisTech (France), qui vise l'accès pour tous à une alimentation saine

et durable. Au cours des cinq ans, 6 grands programmes ont été menés avec l'aide de 25 partenariats, 100 contenus pédagogiques ont été développés, 2 articles scientifiques, 500 000 personnes touchées et 40 couvertures médiatiques. En particulier, La Fondation Louis Bonduelle avait contribué à la création d'une bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur »<sup>(2)</sup>. Coconstruit par des experts sur un scénario d'anticipation, chaque épisode vise à éveiller les consciences et propose un fonds documentaire scientifique.

En 2021, la Fondation Louis Bonduelle a renouvelé ce partenariat pour trois ans. L'ambition du nouveau programme est de comprendre et d'accompagner la transformation des comportements alimentaires des 18-35 ans grâce à la création d'un Think and Do tank. Celui-ci œuvrera pour l'adoption d'une alimentation durable pour tous, et sera à l'interface entre le monde de la recherche académique, les entreprises du secteur agroalimentaire, et la société civile. Dans le cadre de ce partenariat, la Fondation s'est fixé de nouveaux objectifs : développer une méthode de mesure d'impact des actions de communication notamment sur le comportement alimentaire et diffuser les connaissances scientifiques de la Chaire dans le réseau universitaire à l'étranger.

### 2.4.3.3 L'accompagnement des acteurs à la mise en place d'action

#### Appel à projets « let's Vegg'up » pour rendre plus accessible l'alimentation végétale

Depuis sa création, la Fondation soutient des actions de terrain concrètes portées par des acteurs locaux, qui ont pour but d'accompagner les consommateurs vers des comportements alimentaires durables. Depuis 2007, la Fondation a encouragé et soutenu financièrement plus de 210 projets, dont plus de 500 000 personnes ont bénéficié.

En 2021, pour récompenser et accompagner les acteurs qui œuvrent pour une meilleure accessibilité à l'alimentation végétale, la Fondation s'est associée à Ulule, plateforme de financement participative et entreprise B Corp, pour mettre en place une série d'appels à projets dans quatre pays. Les associations lauréates ont été désignées parmi une moyenne de 25 candidats pour chaque appel à projets :

- La Tablée des chefs, qui nourrit les familles dans le besoin et éduque les jeunes à l'alimentation durable (France) ;
- Summerlunch+, qui délivre des repas végétariens aux étudiants dans le besoin au cours des vacances scolaires et Les Urbainculteurs, qui cultivent des produits sains, accessibles et de saison dans une ferme urbaine dont une partie est reversée aux banques alimentaires (Canada) ;
- Food Literacy Center, qui incite les enfants à manger des légumes à l'aide d'activités ludiques, dans les quartiers prioritaires de Sacramento (États-Unis) ;

(1) [www.fondation-louisbonduelle.org/](http://www.fondation-louisbonduelle.org/) ; il est rappelé que les éléments de ce site Internet ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

(2) <https://mangerverslefutur.org/> ; il est rappelé que les éléments de ce site Internet ne font pas partie du document d'enregistrement universel.



- Recup Foundation, qui récupère les fruits et légumes invendus des marchés et les redistribue dans les quartiers prioritaires (Italie).

Dans une logique d'action et d'impact sociétal, les lauréats ont démarré leur campagne de *crowdfunding* sur Ulule avec un abondement à hauteur de 5 000 euros par projet de la Fondation Louis Bonduelle.

## 2.4.4 Achats responsables

Bonduelle a établi une stratégie d'achats responsables, de manière à ce qu'ils participent à l'impact positif du groupe en :

- assurant la conformité de ses fournisseurs aux exigences réglementaires et aux attentes des consommateurs ;
- systématisant la prise en compte des critères RSE dans la sélection des fournisseurs ;
- contribuant à l'atteinte des objectifs The B! PACT.

### 2.4.4.1 Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis

Bonduelle s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses agriculteurs partenaires. L'engagement réciproque est encadré depuis 1996 par la Charte d'approvisionnement agronomique (cf. 2.2.3.7).

### 2.4.4.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.)

#### Cartographie des risques fournisseurs

Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer ses fournisseurs les plus importants par leurs volumes d'achats et leur profil de risque. Bonduelle évalue les risques fournisseurs selon plusieurs critères, détaillés dans le plan de vigilance (cf. 2.6.2.1 Cartographie des risques Vigilance). Ils incluent :

- le risque lié à la catégorie d'activité du fournisseur, modulé par la criticité spécifique de ce risque pour Bonduelle ;
- le(s) pays d'implantation et/ou d'activité.

#### Évaluation RSE des fournisseurs

Les *business units* BELL, BFE et BALL sont engagées dans la démarche d'évaluation des fournisseurs.

Bonduelle a lancé dès 2017-2018 des campagnes d'évaluation EcoVadis auprès de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats, et par niveau de risque. Les fournisseurs de rang 1 complètent le questionnaire RSE en ligne et

appuient leurs réponses sur des preuves tangibles. Le cas échéant, ils sont interrogés sur les éventuelles controverses environnementales et sociales à leur rencontre publiées dans les médias. Les experts RSE analysent les réponses et vérifient la cohérence des informations et preuves documentaires.

La méthode EcoVadis s'appuie sur les normes et standards internationaux de la RSE : GRI *Sustainability Reporting Standards*, Pacte mondial des Nations unies, et ISO 26000. L'évaluation repose sur 21 indicateurs RSE clés, répartis en quatre thèmes :

- environnement : consommation énergétique, eau, biodiversité, pollution, matériaux et déchets, émissions, gaz à effet de serre, usage et fin de vie des produits, santé et sécurité du consommateur ;
- social : santé et sécurité, conditions de travail, relations sociales, gestion des carrières, travail forcé et travail des enfants, liberté d'association, non-discrimination, droits de l'Homme fondamentaux ;
- éthique : corruption, pratique anticoncurrentielle, commerce équitable ;
- achats : environnement, conditions de travail et droits de l'Homme.

L'utilisation de cette plateforme collaborative reconnue apporte unité et transparence dans le suivi de l'engagement environnemental et social des fournisseurs. Elle permet également d'identifier des opportunités d'innovation et de partenariats.

À la clôture 2020-2021, l'évaluation des fournisseurs à risque est complétée pour **160 d'entre eux, et en cours pour 42 autres** (cf. 2.6.2.2).

Bonduelle analyse les évaluations EcoVadis et réévalue les fournisseurs concernés pour s'assurer de leur amélioration.

#### Questionnaires de due diligence

Dans la dynamique de son ambition de certification B Corp, Bonduelle a également conçu un questionnaire approfondi sur les sujets environnementaux, sociaux et éthiques. Ce questionnaire a été envoyé à 1 128 fournisseurs, de rang 1 (cf. 2.6.2.2).

### 2.4.4.3 Contribuer, avec les métiers à l'atteinte des objectifs The B! PACT

En plus de la démarche globale d'évaluation et d'accompagnement RSE de ses fournisseurs, Bonduelle travaille avec les équipes internes et les fournisseurs pour :

- réduire l'impact environnemental des emballages (cf. 2.3.3) ;
- sélectionner les ingrédients conformes aux bonnes pratiques en matière de qualité, d'environnement et de santé ;
- établir une démarche de sous-traitance de transport responsable ;
- développer les contrats d'achat d'électricité de gré à gré, ou *Power Purchase Agreements* (PPA) (cf. 2.3.2.2).

### 2.4.4.4 Bien-être animal

Même si peu de ses produits contiennent des ingrédients d'origine animale, Bonduelle est sensible au bien-être des animaux.

À l'instar du reste de l'industrie de l'alimentation végétale, le groupe n'effectue aucun test sur les animaux.

En Europe, les salades traiteurs concernées sont élaborées à partir de poulets élevés dans des conditions respectueuses de l'environnement. Leur régime alimentaire de qualité prohibe les farines animales et les hormones de croissance. Les éleveurs sont engagés pour l'amélioration continue des conditions d'élevage.

Bonduelle s'engage avec ses fournisseurs, à ce que, d'ici à 2026 :

- en Europe : 100 % des poulets respectent les normes de l'*European Chicken Commitment* ;
- en France : au moins 20 % des poulets proviennent d'élevages avec un accès au plein air ou à un jardin d'hiver.

Bonduelle s'engage également sur les œufs et les ovoproduits, part infime de ses ingrédients. À fin 2022, le volume d'achats d'ovoproduits issus d'élevages alternatifs sera au moins de 35 % et Bonduelle garantit que l'engagement pris par le groupe en Europe d'ici 2025 sera tenu : 100 % des œufs et ovoproduits seront garantis « sans élevage en cage ».

Aux États-Unis et au Canada, Bonduelle a inséré une clause sur le bien-être animal dans ses accords avec les fournisseurs et son Code de conduite. Elle stipule que Bonduelle croit au traitement respectueux des animaux et attend de ses fournisseurs des pratiques favorisant le bien-être des animaux. Celui-ci inclut un environnement exempt de détresse, de cruauté, d'abus et de négligence.





## 2.5 Une entreprise meilleure pour les Hommes

### 2.5.1 La stratégie de Bonduelle pour les femmes et les hommes

Au cœur du projet d'entreprise, INSPIRE (cf. 1.4.3 INSPIRE, notre projet d'entreprise), le pilier « Hommes » porte l'engagement du Groupe Bonduelle vis-à-vis de ses parties prenantes : « Nous nous engageons pour que notre impact économique et social soit positif, pour nos employés et les communautés. » Ainsi, la stratégie de Bonduelle pour les femmes et les hommes a pour vocation de rendre tous les collaborateurs acteurs de la réussite de la mission du groupe et de sa stratégie de croissance durable à impact positif.



#### La « promesse employeur » de Bonduelle pour ses salariés

« Chaque collaborateur a un impact positif sur son développement, sur les personnes qui l'entourent et sur la planète. Cet épanouissement personnel contribue à l'efficacité collective et l'impact positif de Bonduelle sur la planète. » À travers cette promesse, l'ambition du groupe est que chacun se sente responsable et contributeur afin de délivrer de la croissance positive et d'avoir un impact positif sur lui-même, les autres et la planète.

#### 2.5.1.1 Politique de ressources humaines

Pour soutenir le pilier Hommes de son projet d'entreprise, Bonduelle a défini une politique de ressources humaines qui s'appuie sur trois leviers, pour lesquels des objectifs ont été fixés à l'horizon 2025 :

- **promouvoir la santé, sécurité et dignité au travail** – objectif : 0 accident du travail avec arrêt ;
- **permettre le développement individuel de chacun** dans un environnement inclusif – objectifs :
  - rechercher l'équilibre femmes/hommes pour l'ensemble des équipes de management,
  - recruter à plus de 50 % en interne (*versus* en externe) ;
- **contribuer à un monde meilleur** – objectif : 100 % des sites Bonduelle sont impliqués dans un projet local auprès de leur communauté environnante.

Ces trois leviers illustrent l'approche holistique de la personne, intégrant les dimensions physique, émotionnelle et mentale, que Bonduelle souhaite mettre en œuvre. Ils sont au service du bien-être et de l'engagement des collaborateurs, avec pour objectif général à 2025, d'atteindre un taux d'engagement des collaborateurs supérieur à 75 %.

#### 2.5.1.2 Développement de notre modèle de leadership

Pour accompagner la mise en œuvre de son projet d'entreprise INSPIRE, le Groupe Bonduelle a souhaité impulser une nouvelle dynamique managériale, qui crée les conditions favorables à sa transformation en une entreprise à impact positif. Cette nouvelle dynamique managériale s'incarne dans des attitudes et des principes à adopter au quotidien, qui composent le modèle de *leadership* Bonduelle : B.COME et DEAL.

Au travers de quatre attitudes individuelles – Collaboratif, Ouvert, Motivé, Engagé, B.COME invite chacun des collaborateurs du groupe à renforcer son *leadership* et à développer son impact positif.

- **Collaboratif** : « Je sais que nous sommes tous interdépendants et je crois à la puissance de la collaboration. Je crée un environnement de confiance, constructif et convivial. Je contribue au développement, à la réussite et au bien-être de mes collègues. Je facilite leur *leadership*, quel que soit leur rôle. »
- **Ouvert(e) à me développer** : « J'ose faire de chaque situation une opportunité de me développer. J'écoute, je teste, j'apprends et je découvre. J'accueille le changement. Je développe mon intelligence émotionnelle et la connaissance de moi-même. »
- **Motivé(e) par la mission** : « Je vis et je promeus la mission de Bonduelle. J'agis pour un monde meilleur, au travail et au-delà. Mes actions sont motivées par l'impact que je veux avoir dans l'organisation. »
- **Engagé(e) et responsable** : « Je m'engage pour délivrer la performance et atteindre les résultats. Je m'exprime. Je prends mes responsabilités et je compte sur la responsabilité des autres. Je prends des initiatives. J'ai un impact positif pour et avec mes partenaires & clients. »

DEAL décrit les pratiques internes à développer notamment les quatre nouvelles règles communes qui permettent à chacun de développer les compétences B.COME. DEAL a été codéveloppé avec des collaborateurs représentant la diversité du groupe : Décisions au plus proche de l'action, Écoute de chacun(e), À travers Bonduelle, Lucides par l'apprentissage et le challenge.

- **Décisions au plus proche de l'action** : « Nous faisons confiance aux personnes les plus proches de l'action pour prendre des décisions, au service de notre mission collective et en tenant compte de l'impact sur les clients et les personnes concernées. »
- **Écoute de chacun(e)** : « Nous veillons à ce que des voix diverses soient écoutées. Nous invitons chacun à s'exprimer pour contribuer. »

Une entreprise meilleure pour les Hommes

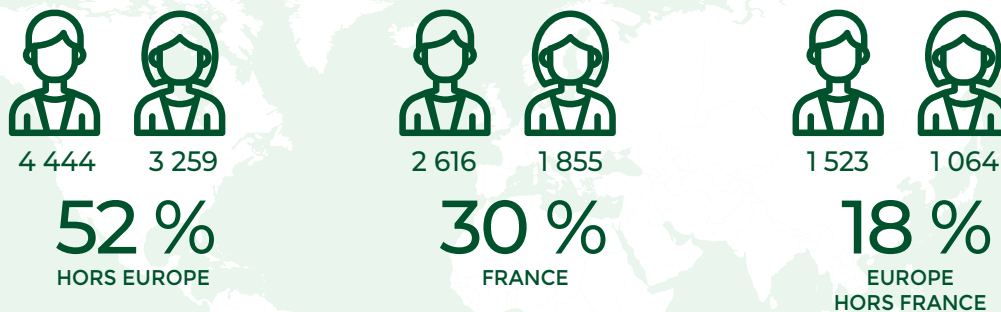
– **À travers Bonduelle** : « Nous sommes performants en travaillant en projets et en équipes. Nous tirons le meilleur de notre diversité et de nos synergies, à travers Bonduelle, pour aller plus vite et plus loin ensemble. »

– **Lucides par l'apprentissage et le challenge** : « Lucides, nous osons challenger nos façons de travailler. Nous apprenons de nos succès et de nos erreurs. »

### 2.5.1.3 Profil humain du Groupe Bonduelle

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 10 956 en effectif permanent (présents au 30 juin 2021) et 14 762 en équivalent temps plein (permanents, non permanents, saisonniers et autres). L'ancienneté moyenne au sein des effectifs permanents est de 12 ans.

#### Répartition géographique des effectifs en équivalent temps plein du Groupe Bonduelle - au 30 Juin 2021



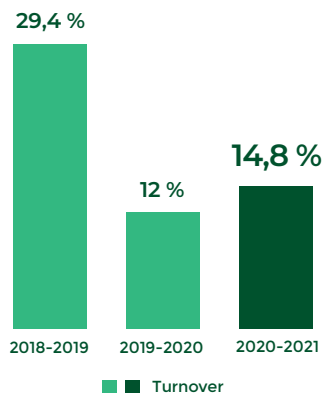
Hors Europe\* : Argentine, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique, Russie, Kazakhstan.

Europe hors France : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Ukraine.

\* 938 collaborateurs (6 %) n'ont pas communiqué leur genre au moment de leur embauche.



### Turnover total Bonduelle <sup>(1)</sup>



Depuis 2019-2020, les départs en retraite, décès et ruptures conventionnelles sont exclus.

#### 2.5.1.4 Politique d'emploi, emploi local, emploi saisonnier

La stabilité des effectifs permanents reflète la constance de l'organisation du groupe dans ses opérations.

De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 12 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Employeur engagé envers toutes les personnes qui travaillent pour lui, le Groupe Bonduelle développe des approches responsables pour offrir à tous des conditions de travail de qualité (cf. 2.5.2 The B! Pact - Objectif #6 : 0 accident du travail).

Le Groupe Bonduelle fidélise ses saisonniers par différentes actions. Aux États-Unis, le groupe offre à ce personnel des sessions spécifiques de formation à la maîtrise de la langue anglaise grâce à un système de vidéo-enseignement. En Italie, des programmes spécialement dédiés aux intérimaires

qui n'ont pas une bonne connaissance de la langue locale sont également déployés. La fidélisation passe également par la politique de rémunération (niveau de paiement des heures supplémentaires, primes de début et de fin de saison en Hongrie, etc.) et par des contrats de travail qui assurent une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. Pour exemple, grâce à ces mesures, le taux de fidélisation atteint 60 à 80 % selon les usines en France.

En 2020-2021, Bonduelle au Canada et aux États-Unis a effectué une campagne importante et créative afin d'attirer les candidats locaux.

Sur certains sites, Bonduelle travaille en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Les informations concernant ces contrats étant difficiles à suivre globalement au niveau de chaque individu, le taux de reconduction est suivi par site.

#### 2.5.1.5 Organisation et temps de travail

Partout où il est implanté, le Groupe Bonduelle respecte les réglementations locales en matière de durée du travail. Dans les sites agro-industriels, les saisons de récolte ou de vente rythment l'activité.

- Pour les produits de longue conservation (conserves et surgelés), les sites fonctionnent principalement pendant les récoltes. Pour exemple, dans la *business unit* BELL en France, une organisation en 2x8, 3x8, ou 4x8 peut être mise en place en saison.
- Pour les produits frais (salades en sachets et salades traiteur), les sites fonctionnent toute l'année et connaissent des variations d'activité liées aux ventes. Dans la *business unit* BFE en France, le travail est organisé en équipe (2x8) avec renfort saisonnier pour couvrir une activité sur six jours par semaine.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Bonduelle a mis en place en 2020 une organisation de télétravail lorsque cela est compatible avec la fonction. Le groupe accompagne le retour au bureau de ses collaborateurs et est attentif à répondre à leurs nouvelles attentes.

(1) Périmètre : départs à l'initiative du salarié.

### 2.5.2 The B! Pact – Objectif #6 : 0 accident du travail



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements pour la sécurité des femmes et des hommes qui travaillent pour et avec le groupe.

**#6** 0 accident du travail

#### 2.5.2.1 Sécurité et conditions de travail

La section 4.2 Facteurs de risques présente la nature des risques d'accidents du travail.

La sécurité au travail est une priorité, c'est pourquoi Bonduelle a renouvelé son engagement de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025 en l'inscrivant dans The B! Pact.

Toute personne qui travaille pour ou avec le Groupe Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental. Pour cela, Bonduelle développe notamment des actions de prévention des éventuels accidents et maladies professionnelles. L'entreprise s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail.

#### Politique sécurité : trois grands piliers

Le Groupe Bonduelle a formalisé sa Politique Santé-Sécurité en 2012 et l'a révisée en 2015. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Bonduelle continue notamment d'utiliser et de promouvoir la méthode STOP - Sécurité au Travail par l'Observation Préventive - pour parvenir à son objectif 0 accident. Cette méthode, élaborée par Dupont de Nemours, repose sur l'observation préventive des comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances

de sécurité et de réduire/éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Les participants sont formés à des méthodes qui leur donnent toutes les connaissances et les outils nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite transmettre ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Aucun collaborateur en usine, même un saisonnier, ne peut prendre son poste avant d'avoir été formé à la sécurité sur le site et sur ledit poste. Il reçoit ses équipements de protection individuelle. Toutes les consignes de sécurité générales et spécifiques au poste lui sont délivrées et il peut également suivre des modules complémentaires de formation à l'ergonomie, par exemple.

#### Suivi et gouvernance de la politique sécurité



#### Le Global Safety Leadership Council : définir l'orientation stratégique et identifier les bonnes pratiques de sécurité pour les *business units*

Pour atteindre son objectif zéro accident de travail avec arrêt d'ici 2025, le groupe a renommé le Comité de Sécurité du groupe : *Global Safety Leadership Council*. Résolument opérationnel, ce nouveau Conseil de Direction est composé d'un responsable de la sécurité ou d'un responsable des opérations dans chaque *business unit*. Le *Global Safety Leadership Council* continue d'identifier certains programmes ou pratiques de sécurité universellement valables pour tous les sites de production.

La sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif, des Comités de Direction des usines hebdomadaires, des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units* et les responsables des pays.

Un réseau Santé-Sécurité composé de 260 membres issus de toutes les entités du groupe partage les bonnes pratiques entre sites. Un *reporting* mensuel est effectué au niveau groupe. Il permet à la Direction générale de suivre les indicateurs clés tels que le taux de fréquence et de gravité sur 12 mois glissants, ainsi que la liste des sites sans accident depuis 12 mois. Les résultats sont présentés au paragraphe ci-dessous.

#### La culture santé-sécurité et les actions en 2020-2021

Bonduelle est conscient que la sécurité est une question de culture et de temps et s'attache à renforcer ses fondamentaux pour améliorer la situation et les résultats. C'est pourquoi le Comité Exécutif, anciennement le GMC, en partenariat avec le *Global Safety Leadership Council*, continue d'identifier et d'introduire des mesures visant à promouvoir la sécurité au travail.



En réponse à la pandémie mondiale de COVID-19, Bonduelle a rapidement réagi en partageant les équipements de protection individuelle et les technologies de dépistage sanitaire entre les unités opérationnelles. En outre, Bonduelle a créé et publié des directives complètes de réponse opérationnelle à la pandémie de COVID-19 ainsi que les meilleures pratiques à suivre. Ces efforts ont permis à Bonduelle de poursuivre les opérations de production sur tous les sites tout en limitant la propagation du COVID-19 entre les groupes de travail.

Cette année a également marqué l'introduction mondiale des « comportements de sécurité en or » et des « règles de sécurité cardinales » de Bonduelle. Les six « Comportements de sécurité en or » de Bonduelle traduisent efficacement l'attitude requise de chacun pour atteindre la vision « Zéro accident ». Les onze « règles cardinales de sécurité » constituent un ensemble d'attentes fondamentales sur les activités, les attitudes et les comportements à haut risque.

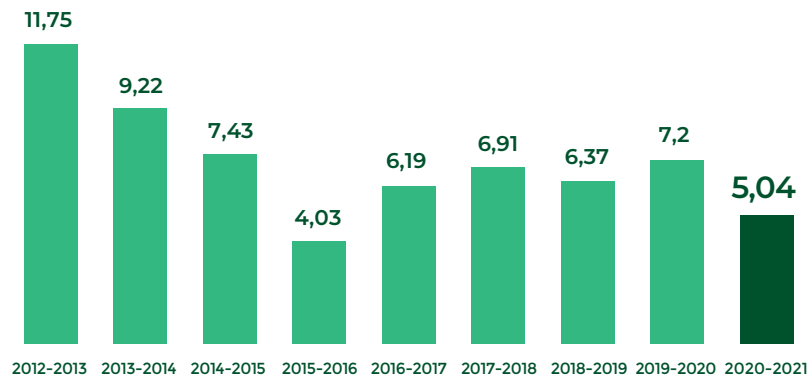
Le signalement des blessures et des maladies s'est également amélioré grâce à la plateforme de signalement Qlik Safety. Cet outil de reporting permet une saisie et une visibilité en temps réel des accidents et maladies liés au travail dans l'ensemble du groupe. Le sujet de la sécurité, abordé au début de chaque réunion du Conseil d'Administration, s'appuie sur les dernières données.

La formation au *leadership* en matière de sécurité est un domaine d'action essentiel du Comité Exécutif et du *Global Safety Leadership Council*. Le Comité Exécutif a lui-même été formé sur le sujet, afin de toujours mieux développer et diriger la culture d'entreprise et d'améliorer les performances en matière de sécurité. À la suite de cette formation, le Comité Exécutif a identifié les éléments structurants du groupe en matière de sécurité.

Bonduelle estime que tous les collaborateurs, et non seulement ceux en usine, ont un rôle à jouer en matière de sécurité. Le Comité Exécutif et le *Global Safety Leadership Council* ont également décidé de faire participer toutes les *business units* de Bonduelle à une enquête sur la perception de la sécurité. Cette initiative mondiale, toujours en cours dans certaines *business units* de Bonduelle, est conçue pour mesurer la culture de sécurité existante et les opportunités d'engagement au niveau des unités commerciales et des sites, alors que Bonduelle poursuit son objectif de zéro accident. Toutes les *business units* de Bonduelle ont également participé activement à la Journée mondiale de la sécurité au printemps 2021. Bonduelle a également conçu et publié des documents d'orientation sur la sécurité au bureau et sur le terrain.

## Les résultats

### Évolution du taux de fréquence des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin <sup>(1)</sup>



À partir de 2018-2019, ces données intègrent la business unit BFA.

(1) Le taux de fréquence des accidents du travail est le nombre d'accidents de travail ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins une journée complète sur les heures travaillées (x 1 000 000).



### Évolution du taux de gravité des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin <sup>(1)</sup>



À partir de 2018-2019, ces données intègrent la business unit BFA.

### Évolution du taux d'absentéisme sur l'ensemble des effectifs au 30 juin <sup>(2)</sup>

2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
4,46 %	3,43 %	3,53 %	3,72 %	4,06 %	4,38 %	4,61 %	4,92 %	4,30 %

À partir de 2018-2019, ces données intègrent la business unit BFA.

#### 2.5.2.2 Bien-être et épanouissement

L'épanouissement constitue un puissant levier d'engagement des salariés. Les actions autour du développement des collaborateurs, de la qualité de vie au travail et de l'amélioration des conditions et environnements de travail sont notamment mises en place pour que chacun vive son métier chez Bonduelle en étant épanoui.

#### 2.5.3 The B! Pact – Objectif #7 : 100 % de nos sites impliqués dans des projets locaux



Avec « The B! Pact », Bonduelle a renouvelé ses engagements en faveur des communautés.

**#7** 100 % des sites du Groupe Bonduelle impliqués dans des projets locaux

(1) Le taux de gravité des accidents du travail est le nombre de journées perdues pour cause d'accident de travail sur les heures travaillées (x 1 000).

(2) Le taux d'absentéisme est le pourcentage d'heures d'absence sur le nombre d'heures théoriques.



### 2.5.3.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale une priorité. L'objectif, inscrit dans l'engagement « The B! Pact » est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux.

#### Participation des sites à la vie locale des implantations

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre de sièges sociaux ou sites agro-industriels ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales	46 soit 49 % des sites	38 soit 44 % des sites	41 soit 57 % des sites

### 2.5.3.2 APONH, un projet emblématique de l'engagement de Bonduelle auprès des communautés

APONH est un projet d'aide au développement initié en 2012 et mené aujourd'hui au Cameroun. Son objectif : contribuer au mieux-vivre durable des populations locales en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs dans le développement de filières végétales, du champ à l'assiette. APONH soutient également l'école des Moineaux, qui œuvre à l'éducation d'environ 200 enfants, dont des enfants défavorisés et orphelins. Avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), partenaire du projet, une équipe de collaborateurs bénévoles de tous métiers pilote APONH. Les collaborateurs Bonduelle participent à une réalisation commune, en lien avec les métiers et le savoir-faire de l'entreprise, avec le soutien de la famille Bonduelle, qui a souhaité s'associer à cette initiative. Chaque année, des collaborateurs du groupe se mobilisent au profit du projet.

En 2020-2021 :

- Bonduelle a financé 200 *back to school kits*, ce qui a permis aux enfants de l'école des Moineaux de recevoir à la rentrée scolaire un cahier, un crayon, un savon et un uniforme ;
- à l'usine de Bordères, les équipes ont poursuivi les ventes aux enchères de matériel non utilisé (palettes abîmées, cuves non consignées, anciens mobiliers de bureau, etc.) au profit d'APONH. Cette action bénéficie aux collaborateurs (mise à prix très basse) de manière équitable et donne une seconde vie à ces objets ;
- enfin, une dizaine de collaborateurs de l'équipe R&D groupe s'est mobilisée pour créer quatre modules de formation (hygiène, emballage, nutrition, finance) à destination des entrepreneurs camerounais accompagnés par Transform, un incubateur développé depuis plus de six ans au Cameroun. Les collaborateurs de la R&D ont animé à distance ces quatre modules auprès d'une vingtaine de bénéficiaires réunis à Douala. Au vu des retours très positifs, les prochaines actions à mener sont à l'étude.

## 2.5.4 Reconnaissance des collaborateurs

### 2.5.4.1 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale au-delà des minima sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité. Les règles applicables dans chaque pays tiennent compte des réalités locales dans le respect d'un principe d'équité.

En 2020, la deuxième édition des Bonduelle Awards a récompensé neuf équipes gagnantes après la participation de toutes les *business units* et services centraux et le vote de 800 personnes et les membres du jury :

- catégorie « COVID-19 – agilité » : BELL et BFE récompensées pour la mobilisation de leurs collaborateurs dans la crise COVID ;
- catégorie « Être les meilleurs pour le monde » : BFA récompensée pour la mise en œuvre de sa stratégie RSE et B Corp ;
- catégorie « Nourrir notre croissance » : BSA, le Pôle Prospective et Développement, BELL et BFE récompensés pour le partenariat transition alimentaire de Bonduelle avec le Groupe Carrefour ;
- catégorie « Santé & Sécurité » : BEAM récompensée pour son Challenge B!Fit ;
- catégorie « Innover pour nos consos » : BFE récompensée pour leur initiative : « Innovative ready to eat salads : t'es trop Fresh ! » ;
- catégorie « Libérer les énergies » : BELL primée pour son idée de solliciter l'excellence opérationnelle pour l'innovation participative en usine ;
- prix « Business performance » : BELL primée pour « Renaissance 2 » ;
- prix « Coup de cœur du jury » : Les équipes BALL ont été récompensées pour leur mobilisation permettant d'assurer la récolte en l'absence de travailleurs temporaires étrangers, empêchés d'entrer au Canada par la pandémie de COVID-19 ;
- prix « CSR Capex » : BALL récompensée pour son projet de recyclage de l'eau.

### 2.5.4.2 Avantages sociaux et soins de santé

Le Groupe Bonduelle s'est fixé pour objectif qu'en 2025, 100 % de ses collaborateurs permanents aient accès à un système de protection sociale. Un audit a été réalisé en 2017-2018 pour couvrir tous les pays d'implantation, approfondir la connaissance des pratiques de marché et établir des recommandations applicables au Groupe Bonduelle. En 2020-2021, le groupe a rédigé sa politique avantages sociaux pour définir :

- les socles minimaux attendus au niveau du groupe par type de risque (frais de santé, garantie en cas de décès, prévoyance, etc.) ;
- la gouvernance en termes de responsabilité entre le Groupe et les *business units* ;
- les modes de financement privilégiés par le Groupe.

Dans cet esprit, une feuille de route a été définie en lien avec les leviers d'engagement sur la santé, sécurité et dignité au travail pour permettre à 100 % des effectifs permanents d'accéder à un système de protection sociale.

De prochaines étapes sont à franchir par l'entreprise pour compléter son programme sur les principaux avantages sociaux dans le groupe d'ici à 2025.

### 2.5.5 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes

#### 2.5.5.1 La formation

La Bonduelle Academy offre aux collaborateurs du groupe un environnement d'apprentissages diversifiés pour les accompagner dans leur développement personnel, leur développement du *leadership* et professionnel, et leur compréhension des enjeux du groupe. Les programmes de la Bonduelle Academy proposent des pédagogies variées, surprenantes et innovantes dans lesquelles les participants sont acteurs. En particulier, deux programmes incontournables sont conçus pour les nouveaux managers du groupe :

- le « Discovery » favorise les échanges et les expériences concrètes, à travers des ateliers diversifiés, basés sur l'inspiration et la collaboration ;
- *Finance For Growth*, la Finance pour la croissance, permet à chacun d'identifier ses leviers de création de valeur financière, sur toute la chaîne de création de valeur et au regard des relations de cause à effet dans l'arbre du ROCE (*return on capital employed*). Depuis le lancement en 2015, plus de 1 013 participants ont suivi ce programme.

En 2020-2021, du fait de la crise COVID, ces programmes ont commencé à être transférés sous un format digital, une opportunité d'ouvrir encore plus largement ces sessions à un plus grand nombre de collaborateurs.

#### Évolution des moyens consacrés à la formation

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Durée moyenne de formation par individu (en heures)	14	14	19

À partir de 2018-2019, le nombre moyen d'heures de formation par individu est calculé sur l'ensemble des collaborateurs en équivalent temps plein et non plus seulement les collaborateurs formés.

#### 2.5.5.2 La gestion des carrières

L'entretien annuel de développement bénéficie à tous les collaborateurs du groupe, quel que soit leur métier. Cet entretien est l'opportunité pour chacun d'évaluer sa performance et d'évoquer avec son manager ses besoins et souhaits de formation.

En février 2020, le Groupe Bonduelle et les représentants du personnel ont signé un accord groupe sur le périmètre France, relatif à la gestion des emplois et des parcours professionnels. Cet accord porte de nombreux objectifs : anticiper l'évolution des métiers et les besoins en cohérence avec la stratégie et les projets du groupe ; apporter aux collaborateurs une meilleure

visibilité des évolutions des métiers ; accompagner et préparer les collaborateurs dans leur développement professionnel ; valoriser les compétences et leur transmission ; encourager à la mobilité professionnelle ; intégrer les jeunes au sein du groupe et aménager les fins de carrière ; accompagner les carrières des représentants du personnel.

À terme, la Direction des ressources humaines du groupe souhaite atteindre un taux minimum de 50 % de recrutements internes *versus* recrutements externes.

En 2020-2021, la *business unit* BEAM a réalisé une campagne de sensibilisation sur son programme de développement des carrières (mise en valeur de carrières réussies, *Carrier Days*, *Carrier guide*).



## Évolution de la part des salariés bénéficiant d'un entretien d'évaluation et d'évolution de carrière périodique au 30 juin

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Part des effectifs permanents	55 %	80 %	78 %

### 2.5.6 Diversité

Le Groupe Bonduelle est convaincu que la diversité dans l'entreprise représente une richesse à découvrir et à partager. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également à l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération). Il s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

Après avoir défini sa politique diversité et inclusion en 2019-2020, BALL a établi son plan d'actions sur trois ans. La politique concerne les groupes sous-représentés : minorités visibles, femmes, vétérans, personnes en situation de handicap, Premières Nations.

#### 2.5.6.1 Diversité de genre

L'un des objectifs définis dans le cadre du pilier Hommes du projet d'entreprise INSPIRE est de « rechercher l'équilibre femmes/hommes pour l'ensemble des équipes de management ».

La Gérance de Bonduelle entend renforcer la mixité au sein du groupe et affiche un objectif de 35 % de femmes au sein de son top management d'ici à 2025. Pour avancer dans cette direction, Bonduelle souhaite encourager les candidatures féminines sur chaque recrutement. Le groupe a mis en place un plan d'actions à court terme :

- diffuser des offres d'emploi particulièrement inclusives vis-à-vis des femmes visant des postes de managers ou top managers ;
- identifier et accompagner les talents féminins dans chaque catégorie de poste, avec l'accès à des programmes de développement, comme le Bonduelle *Executive Program* afin de développer le *leadership* ;
- favoriser la présence d'au moins une femme en *short list* pour chaque recrutement.

En France, Bonduelle poursuit la mise en œuvre des actions définies dans le cadre de l'accord relatif à l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail signé le 12 février 2018. À travers cet accord, Bonduelle réaffirme la volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le groupe considère la mixité des équipes comme étant un élément clé de la performance du groupe et de l'enrichissement de chacun de ses salariés.

Bonduelle calcule annuellement l'« index de l'égalité femmes-hommes » pour l'ensemble de la France.

#### 2.5.6.2 Insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

En créant la mission handicap, baptisée HANDIPOL, Bonduelle en France s'est engagé depuis 2006 dans une politique volontariste en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.

La mission handicap assure le pilotage et la cohérence des actions menées en interne et à l'externe en matière de politique handicap. Depuis sa création, cinq accords relatifs à l'insertion et au maintien dans l'emploi des salariés porteurs de handicap se sont succédé. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap atteint, à fin juin 2021, 2 %.

À travers le cinquième accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi en France, le Groupe Bonduelle réaffirme son engagement à :

- renouveler les actions de sensibilisation en interne et d'implication de tous les collaborateurs ;
- atteindre 6 % de taux d'emploi des salariés porteurs de handicap au périmètre du groupe ;
- adapter à chaque établissement les objectifs et moyens mis à disposition ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du groupe.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du groupe a défini 5 axes prioritaires : le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'insertion et la formation, les relations avec le milieu protégé/adapté, le pilotage et l'animation.



#### Les initiatives de la *business unit* BELL en faveur du handicap

En 2020-2021, plusieurs initiatives ont été animées par la *business unit* BELL : développement de la visibilité des offres auprès des personnes en situation de handicap grâce à un partenariat avec handicap.fr ; sensibilisation des collaborateurs, sur 4 thématiques (le handicap invisible, les maladies chroniques, la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, et « quel collègue handi-friendly êtes-vous ? ») ; déploiement de la solution « sourdline » par le service consommateur (pour BELL et BFE) et déploiement d'un module de formation à destination des managers et référents RH.

### Nombre de personnes en situation de handicap au 30 juin

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre de personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP)	255	235	299

## 2.5.7 Transparence : le Dialogue social

### 2.5.7.1 Instances de dialogue et accords signés en 2020-2021

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (cf. 2.6.1 Pratique éthique des affaires) et sur <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html> <sup>(1)</sup>, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix, syndicats ou organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux les questions d'intérêt collectif.

Au 30 juin 2021, 56 % des salariés du groupe sont couverts par une convention collective.

Conformément à la loi, chaque entité française dispose d'un Comité Social et Économique. De plus, le groupe a doté tous ses sites d'un Comité Santé Sécurité au Travail, y compris ceux dont l'effectif est inférieur au seuil légal d'application de la loi. Des heures de délégation ont été attribuées à chaque membre de CSST.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) est un forum pour l'information transnationale, la consultation, l'échange de vues et le dialogue social. Le CEE est destiné à faire un point régulier sur la situation et le développement de Bonduelle. Il organise le dialogue social, présente la politique sociale du groupe notamment en matière d'emploi, de formation, de sécurité et de conditions de travail, et de RSE. Il se réunit *a minima* une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe.

Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur). Ce comité permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

Conformément à l'accord constitutif du CEE renouvelé à l'unanimité en mars 2017, l'ordre du jour de chaque réunion

ordinaire annuelle inclut les sujets liés à la RSE (dont la sécurité au travail). Ainsi, à l'ordre du jour du CEE 2021, en dehors des points obligatoires, étaient prévus les sujets suivants : Politique RSE, APONH, épargne salariale et plan épargne groupe.

### 2.5.7.2 Les enquêtes auprès des collaborateurs

Depuis 2014, le groupe mène une enquête d'engagement tous les deux ans auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, *Climate*. *Climate* est une opportunité privilégiée pour chaque collaborateur de s'exprimer sur toutes les dimensions de son expérience chez Bonduelle, d'exprimer aussi ses attentes et de contribuer aux actions de progrès qui seront décidées. Pour Bonduelle, *Climate* permet de continuer à progresser dans l'expérience offerte à ses collaborateurs. La dernière enquête *Climate* a été menée du 2 mars au 16 avril 2021. 89 % des collaborateurs du groupe y ont participé, et plus de 14 000 commentaires ont été recueillis, autant de *feedbacks* et suggestions pour progresser collectivement. Le taux d'engagement des collaborateurs mesuré lors de l'enquête de 2021 s'élevait à 68 %. Dans le cadre du pilier Hommes de son programme d'entreprise INSPIRE, Bonduelle s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux d'engagement des collaborateurs de 75 % à l'horizon 2025.

### 2.5.7.3 Reprises et cessations d'activité

Les cessations d'activité étant restées rares dans l'histoire du Groupe Bonduelle, celui-ci n'a pas formalisé de politique groupe applicable de manière systématique. Les mesures d'accompagnement des départs sont prises au cas par cas en tenant compte de la situation spécifique du site concerné, de la réglementation locale et des enjeux de son bassin d'emploi.

En février 2021, le tribunal de Saumur a validé l'offre de reprise des actifs industriels de la coopérative France Champignon par Bonduelle via sa société de culture, la SCA (Société Civile Agricole) Cultures France Champignon à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021. Cette offre concerne les trois sites de Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay et Longué-Jumelles. La reprise effective maintient 250 emplois sur les 267. Les 17 postes supprimés sont essentiellement des services supports de l'ancienne structure coopérative. Un plan d'accompagnement, signé par les organisations syndicales, a été mis en place pour accompagner les personnes concernées vers le retour à l'emploi, 15 offres de reclassement dans la région ont été proposées par le repreneur.

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com) ne font pas partie du document d'enregistrement universel.





## 2.6 Éthique et vigilance

### 2.6.1 Pratique éthique des affaires

Le Groupe Bonduelle revoit et renforce en permanence les programmes et dispositifs qu'il met en place pour promouvoir une pratique éthique des affaires tant au sein des entités qu'il contrôle qu'après de ses partenaires.

Son engagement sur le chemin de la certification B Corp le pousse, dans une recherche d'amélioration continue, à viser l'excellence en matière d'éthique.

#### 2.6.1.1 Engagements du Groupe Bonduelle

L'engagement du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires se concrétise également par la volonté de respecter les lois et les règlements, la définition de valeurs fortes, un engagement sans équivoque de la Direction (cf. <https://www.bonduelle.com/fr/le-groupe/valeurs.html>)<sup>(1)</sup>, mais aussi par l'adhésion à des programmes internationaux de référence et la mise à disposition de guides et d'outils d'aide à la décision.

#### Pacte mondial des Nations unies

Le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies. Par cette adhésion, Bonduelle s'engage à respecter et à promouvoir 10 principes liés aux droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes émanent de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations unies contre la corruption.

#### Charte éthique du Groupe Bonduelle

Pierre angulaire depuis 2012 de sa démarche éthique, la Charte éthique est la manifestation en interne comme à l'externe de ses engagements.

À travers cette charte, Bonduelle s'affirme en tant qu'entreprise citoyenne et responsable, entreprise humaine et entreprise intègre. Bonduelle entend par ce biais, dans une démarche de progrès, défendre et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Cette charte complète le cadre juridique et réglementaire applicable auquel le groupe doit se conformer en cohérence avec les objectifs de l'actionnaire familial de référence et avec ses sept valeurs.

La Charte éthique de Bonduelle exprime l'idéal que le groupe souhaiterait atteindre pour inspirer chaque collaborateur ainsi que les parties prenantes avec lesquelles il est en relation. La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision.

Le texte complet de la Charte éthique est disponible sur le site Internet du groupe [www.Bonduelle.com](http://www.Bonduelle.com)<sup>(1)</sup> : <https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>.

#### Engagement de la Direction générale

Dans l'intranet B&Co, une rubrique dédiée « Bonduelle et l'éthique » rend accessibles les principes éthiques et rappelle à chacun leur importance pour le groupe. Elle facilite la compréhension par chaque collaborateur des outils utiles pour mettre en œuvre l'éthique dans ses activités quotidiennes. Elle contient un espace documentaire et explicatif de tous les codes, chartes et procédures qui constituent un corpus de règles et principes à connaître et appliquer. Les collaborateurs y trouvent également un rappel de la démarche d'animation du dispositif d'éthique : suivi et évaluation, audits, amélioration continue.

Un message vidéo de la Direction générale met l'accent sur les engagements du groupe en matière de lutte contre la corruption et de vigilance (en application de la loi de vigilance, cf. 2.6.2 Plan de vigilance). Cette vidéo rappelle notamment l'existence de la Charte éthique, du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et le système d'alerte.

Sur le site [Bonduelle.com](http://www.Bonduelle.com)<sup>(1)</sup>, une page intitulée « Notre démarche éthique et anticorruption » 2, présente à l'intention du grand public l'engagement de la Direction générale, la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et le Code Fournisseurs pour une pratique éthique des affaires Bonduelle. Elle propose également un lien vers la page « Nous alerter » qui donne accès au système d'alerte, désormais à la disposition de toutes les parties prenantes, y compris externes au groupe (cf. 2.6.2.4 Mécanisme d'alerte).

« Le choix et la philosophie de Bonduelle ont toujours été le long terme, et nous ont naturellement amenés à adopter une politique de **tolérance zéro** en matière de corruption. »

**Guillaume Debrosse**

Directeur général du Groupe Bonduelle

(1) Les informations figurant sur le site web de la société ([www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)) ne font pas partie du présent document d'enregistrement universel.

### 2.6.1.2 Gouvernance

#### Instances internes de gouvernance des programmes de *compliance*

Le Groupe Bonduelle a mis en place une gouvernance étoffée de ses programmes de *compliance* qui sont au nombre de quatre : Programme anti-corruption, Plan de vigilance, Programme de respect du droit de la concurrence et Programme de protection des données personnelles.

Annuellement, il est présenté à la Direction générale un état des lieux des différents programmes et des objectifs d'amélioration continue sont déterminés. Sous la supervision du Directeur finance, transformation digitale et développement, le Comité de Pilotage *Compliance* détermine les grands chantiers *compliance*, à l'aune des orientations définies par la Direction générale. Régulièrement, le Comité Exécutif est informé des programmes, des politiques et mesures mises en place et de leurs résultats.

Par ailleurs, pour chaque programme de conformité, une instance de suivi existe au niveau groupe :

- Comité de Suivi Anticorruption ;
- Comité de Suivi du Plan de Vigilance ;
- Comité de Suivi Concurrence ;
- Comité Groupe de la Protection des Données (GDPO).

Les comités de suivi se réunissent une fois par semestre et le GDPO se réunit environ tous les deux mois. Des réunions complémentaires peuvent également s'organiser chaque fois que cela est nécessaire. Ces comités sont en charge de la définition des programmes et de l'animation de leur mise en œuvre en collaboration avec les Directions concernées à savoir :

- Directions juridiques groupe et locales ;
- Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (pour le programme de protection des données personnelles) ;
- Direction des ressources humaines ;
- Direction de la RSE et de la communication *corporate* ;
- Direction de l'audit interne.

Par ailleurs, le *Compliance Committee* intégrant les mêmes personnes que les Comités de Suivi ainsi que le Directeur financier du groupe et les Directeurs financiers des BU se tient deux fois par an. Il supervise la mise en œuvre des programmes de *compliance* au sein des *business units*.

Le Conseil de Surveillance et le Comité d'Audit de Bonduelle SCA veillent à ce que les activités de l'entreprise prennent en considération les enjeux sociaux, sociétaux, éthiques, environnementaux et de gouvernance. Ces instances ont, dans leurs missions, de s'assurer de l'existence de programmes de prévention et de détection des risques. Ils évaluent également la pertinence et veillent à la bonne mise

en œuvre des programmes de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, du plan de vigilance, du programme de protection des données et de lutte contre la corruption. Régulièrement, les informations relatives aux programmes et mesures mis en œuvre sont fournies au Conseil de Surveillance.

Le Comité d'Éthique est régulièrement informé des programmes de conformité, des mesures mises en place et de leurs résultats. Il peut émettre des recommandations.

Le Conseil d'Administration de Bonduelle SA est également informé une fois par an des plans de mise en conformité et s'assure de leur mise en œuvre.

#### Comité d'Éthique du Groupe Bonduelle

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs.

Il est composé de quatre membres internes et externes à l'entreprise, choisis en fonction de leurs expériences, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an. Sa composition est détaillée dans le chapitre 3 du document d'enregistrement universel.

Le Comité d'Éthique peut être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui ne trouvent pas de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe. Il peut également être saisi en cas de dysfonctionnement du système d'alerte interne. Dans ce cas, le Comité d'Éthique n'a pas pour vocation de recevoir l'ensemble des détails de l'alerte ni de la traiter, mais bien de s'assurer du traitement de l'alerte par les personnes en charge.

Par ailleurs, les parties prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la Charte éthique.

Dans le cadre de ses réunions, le Comité d'Éthique fait régulièrement le point sur le dispositif d'alerte et réalise un suivi de la bonne mise en œuvre du plan de vigilance et du programme anticorruption. Il le fait notamment sous la forme de recommandations.

### 2.6.1.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires

Le Groupe Bonduelle dispose d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, lequel intègre la « Déclaration de la Direction relative aux principes d'une conduite éthique des affaires » signée de la Direction générale. Il traite à la fois de la corruption, du trafic d'influence et des autres atteintes à la probité, mais également d'autres thématiques liées à la pratique éthique des affaires. Conçu comme un outil pratique, il définit les situations et énonce les règles fondamentales



que chaque collaborateur doit suivre pour chacune d'entre elles. Il décrit les comportements à proscrire, les règles fondamentales en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence (notamment, les règles fondamentales en matière de cadeaux, paiement de facilitation, mécénat, sponsoring), conflits d'intérêts, pratiques anticoncurrentielles, discrimination, confidentialité, délit d'initiés, ainsi que d'autres obligations de prévention des risques.

Le Code de conduite est opposable à tous les salariés depuis 2018 et lorsque cela était nécessaire, les instances représentatives du personnel sont saisies conformément à la réglementation applicable.

Ce Code de conduite fait partie des outils mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs dans la rubrique « Bonduelle et l'éthique » de son intranet. Il est également mis à la disposition des parties prenantes externes sur le Site Internet du Groupe Bonduelle.com <sup>(1)</sup>.

Chaque année, l'existence du Code de conduite et du système d'alerte (cf. 2.6.2.4 Mécanisme d'alerte) fait l'objet d'un rappel à l'ensemble de collaborateurs. En outre, la formation intitulée « Faire des affaires sans corruption » (cf. 2.6.1.6 Programme anticorruption) présente les grands principes portés par le Code de conduite.

En 2020-2021, le siège de Villeneuve d'Ascq a mis en place un programme mensuel d'accueil des nouvelles recrues, visant à leur apporter la connaissance des essentiels sur le Groupe Bonduelle. Cette présentation de deux heures inclut une partie concernant l'éthique et les programmes de compliance chez Bonduelle.

### 2.6.1.4 Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires

Le Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires est l'une des manifestations de l'attachement de Bonduelle aux principes du développement durable et à leur promotion auprès de ses parties prenantes. Il édicte un ensemble de règles fondamentales auxquelles Bonduelle demande l'adhésion de ses fournisseurs, ses sous-traitants, ses intermédiaires ou ses prestataires. En conséquence de cette adhésion, le fournisseur s'engage également à imposer des exigences équivalentes à ses propres fournisseurs, sous-traitants et prestataires et à veiller à leur bon respect.

Ce Code s'inscrit dans le cadre plus global de la politique Achats du Groupe Bonduelle, laquelle homogénéise les pratiques d'achats à travers le monde et précise les standards que le groupe souhaite s'imposer dans ses relations avec les fournisseurs. Elle est en cours de révision dans l'objectif de mieux intégrer les critères environnementaux, sociaux et éthiques et d'améliorer la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement du groupe.

### 2.6.1.5 Mécanisme d'alerte

Le plan de vigilance décrit le dispositif d'alerte mis à la disposition des collaborateurs du groupe et de ses parties prenantes (cf. 2.6.2.4 Mécanisme d'alerte).

### 2.6.1.6 Programme anticorruption

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle dispose d'un programme anticorruption. Ce dispositif permet de prévenir et de détecter la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption et de trafic d'influence conformément à l'article 17 de la loi Sapin II. Ce programme est applicable à l'ensemble des sociétés du Groupe Bonduelle.

Le programme anticorruption, porté par la Direction générale, comporte les 8 points exigés par l'article 17 de la loi Sapin II :

- **un Code de conduite**, intégré dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence (cf. 2.6.1.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires) ;
- **un dispositif de sanctions disciplinaires** prévoit de sanctionner le non-respect par les collaborateurs des règles énoncées dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires ;
- **un dispositif d'alerte interne** permet le recueil des signalements émanant d'employés, de collaborateurs externes et de parties prenantes externes relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite (cf. 2.6.2.4 Mécanisme d'alerte). Ce dispositif est commun à celui répondant à l'article 8 de la Loi Sapin II et à l'article L. 225-102-4 I 4° du Code de commerce ;
- **la cartographie des risques groupe** est élaborée par la Direction de l'audit interne et la Direction juridique du groupe en concertation avec les Directions opérationnelles du groupe, les *business units* et les fonctions supports ;
- **le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires définit les principes des procédures d'évaluation** de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques. Les modèles de contrats incluent désormais l'évaluation de l'intégrité des tiers et de leurs performances RSE. Ainsi, sur la base de la cartographie des risques, Bonduelle peut envoyer à ses tiers un questionnaire de *due diligence*. Ce questionnaire permet de recueillir des informations et notamment les politiques des tiers questionnés sur chacun des sujets d'éthique et de vigilance et de demander la communication de toute information ou tout document utile pour évaluer notamment l'intégrité de ses cocontractants. Par ailleurs, Bonduelle peut évaluer la performance RSE d'un cocontractant, notamment en matière d'éthique des affaires *via* le questionnaire EcoVadis. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet de la société ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

prévus ainsi que la mise en place de plans d'actions dans l'hypothèse de défaillances (cf. 2.4.4.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories) ;

- **des procédures de contrôles comptables** internes ou externes sont destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne soient pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence ;
- **un dispositif de formation** est destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence et des outils de sensibilisation et de formation à l'ensemble des collaborateurs ;
- **un système de mesure de la mise en œuvre et d'évaluation** produit un bilan de la mise en œuvre du programme anticorruption. Ce bilan est présenté chaque année au *Comex*, au Comité d'Éthique et au Conseil de Surveillance par les Directions juridique, de l'audit et RSE. S'agissant des filiales, l'évaluation se fait au travers des outils de *reporting* existants.

Conformément aux principes énoncés dans le Code de conduite pour une pratique éthique, le groupe a établi une politique cadeau commune à l'ensemble des équipes. Elle définit deux niveaux de seuils à préciser par chaque *business unit* en fonction de sa culture et de sa monnaie, et des règles de validation applicables partout dans le groupe. Cette politique cadeau permet aux cocontractants du Groupe Bonduelle de connaître les règles que celui-ci s'impose et d'en tenir compte dans leurs pratiques de cadeaux envers les collaborateurs du groupe.

Enfin, un questionnaire de prévention des conflits d'intérêts est diffusé auprès des managers afin que le groupe puisse mettre en place des mesures pour les prévenir ou les résoudre.

Au cours du second semestre de l'exercice 2019-2020, le groupe et l'ensemble des filiales avaient effectué un travail d'auto-évaluation sur les mesures mises en place pour lutter contre la corruption. Les conclusions ont été présentées au CEB en août 2020. Les décisions prises à la suite de cette présentation ont conduit le groupe à mettre en place les améliorations suivantes en 2020-2021 :

1. la mise à jour de la cartographie des risques de corruption groupe a mobilisé une cinquantaine de personnes, issues de six Directions du groupe (Direction de l'audit interne, Direction juridique groupe, Direction des services financiers, Direction des ressources humaines et Direction de la RSE et de la communication *corporate*) ainsi que les Directions générales des cinq *business units* du groupe. Ces travaux ont également permis une meilleure appropriation de ces sujets par les équipes managériales de chaque *business unit* ;
2. commencée en 2018-2019, la formation en présentiel au dispositif éthique, anticorruption et vigilance a été poursuivie durant l'exercice 2020-2021. Au 30 juin 2021, 544 personnes, incluant les membres des comités de direction des *business units* et des fonctions sensibles, avaient été formées en présentiel ;

3. le Groupe Bonduelle a précisé ses procédures de contrôle, en particulier les contrôles de deuxième et troisième niveaux.

### 2.6.1.7 Programme de formation sur le respect du droit de la concurrence

Depuis 2016-2017, le Groupe Bonduelle dispose d'un *e-learning* sur les grands principes du droit de la concurrence. Il s'adresse en priorité aux salariés qui ont accès à des informations stratégiques afin d'affiner leurs connaissances, de renforcer leur vigilance et de leur donner la capacité d'alerte adéquate.

En 2020-2021, la deuxième campagne de formation s'est accompagnée d'un doublement de la population ciblée (passant de 800 à 1 600 collaborateurs environ). Au 30 juin 2021, 1 478 personnes dans les pays Bonduelle avaient participé à cette formation, soit plus de 91 % de la population cible.

Par ailleurs, en 2020-2021, il a été décidé que les principes de respect du droit de la concurrence seront rappelés aux collaborateurs au cours d'une campagne réalisée désormais tous les deux ans. Les nouveaux collaborateurs ciblés par cette formation sont formés sur ce sujet dès les premières semaines de leur arrivée.

### 2.6.1.8 Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux

Lorsqu'elles sont susceptibles d'impacter le cours de son action en Bourse, les condamnations dont Bonduelle fait l'objet sont communiquées dans le cadre des informations réglementées. En 2020-2021, aucune société du Groupe Bonduelle n'a fait l'objet de condamnation significative et pouvant impacter le cours de son action en Bourse dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

## 2.6.2 Plan de vigilance

De par sa raison d'être : « Favoriser la transition vers l'alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète » et son ambition de devenir un groupe à impact positif, Bonduelle est pleinement conscient de sa responsabilité sociétale. L'activité de première transformation agricole est étroitement liée à la capacité de protection des sols et de la biodiversité, à la qualité des productions végétales et des produits transformés.

Bonduelle entretient une culture de prise en compte de risques qui couvre notamment les risques d'atteintes aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes et à l'environnement, visés par la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de



vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (ci-après la « loi de vigilance »).

Cette démarche de vigilance est bâtie sur le socle de valeurs et de documents qui encadrent les activités du groupe : les objectifs de l'actionnaire, les Valeurs, mais aussi la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, le Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires, l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies, la démarche RSE, la Charte d'approvisionnement agronomique et enfin la démarche d'évaluation des performances RSE des fournisseurs avec EcoVadis.

Bonduelle applique un plan de vigilance, qui répond aux exigences de la loi de Vigilance et dont la mise en œuvre implique tous les collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue. Le plan de vigilance formalise les méthodes mises en œuvre par le Groupe Bonduelle ainsi que les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. En application de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, un compte rendu annuel de la mise en œuvre du plan de vigilance fait suite à sa présentation.

### 2.6.2.1 Cartographie des risques Vigilance

Bonduelle est confronté à un ensemble de risques. Les facteurs de risques majeurs de Bonduelle, dont certains entrent dans le périmètre du devoir de vigilance sont présentés dans la partie 4.2 Facteurs de risques. Par ailleurs, certains risques Vigilance sont également intégrés dans la présentation des risques extra-financiers (cf. 2.7 Déclaration de performance extra-financière). Aussi, le Groupe Bonduelle a réalisé une cartographie spécifique afin de répondre aux exigences de la loi de Vigilance, visant à la fois les risques pour Bonduelle et pour ses parties prenantes. Pour ce faire, Bonduelle a réalisé dans un premier temps la cartographie des risques RSE de ses activités, puis la cartographie des risques de ses fournisseurs et sous-traitants. Le groupe a mis ces cartographies en

cohérence avec celle réalisée pour l'identification des risques RSE majeurs dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière.

### Méthodologie

Pour construire la cartographie vigilance, ont été étudiés : les risques intrinsèques aux pays dans lesquels Bonduelle est présent, les risques des activités du groupe dans ces pays et le risque fournisseurs.

### Analyse des risques intrinsèques des pays dans lesquels Bonduelle est présent

Pour chaque pays dans lequel Bonduelle est implanté, le volume d'activité a été recensé et croisé avec l'évaluation du pays selon les trois indices suivants :

- *Environmental Performance Index* (EPI), produit conjointement par l'Université de Yale et l'Université Columbia en collaboration avec le *World Economic Forum* <sup>(1)</sup>, évalue la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces ;
- Indice de Développement Humain, produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), évalue le taux de développement humain des pays ;
- *Kids Rights Index* <sup>(2)</sup> établi par la *Kids Rights Foundation*, en coopération avec *Erasmus University Rotterdam*, évalue les pays au titre des mesures mises en œuvre en faveur de la protection de l'enfance.

### Évaluation des risques des activités de Bonduelle dans ces pays

Le Groupe Bonduelle a identifié les risques RSE liés aux trois principales activités du groupe (Agriculture, Agro-Industrie, Transport) à partir de sources de références telles que : EcoVadis, *World Economic Forum*, World Bank, UNICEF. Le groupe a ensuite sélectionné les risques sur les critères suivants : potentialité de risque pour Bonduelle, rapport entre le risque et l'activité Bonduelle.

(1) Source : <https://epi.envirocenter.yale.edu/about-epi>

(2) Source : <https://kidsrightsindex.org>



	Activité de Bonduelle	Analyse des risques sociétaux	Pays d'implantation
Critères de sélection	3 principales activités	Potentialité du risque pour Bonduelle	Volume d'activité (euros)
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture</li> <li>• Agro-industrie</li> <li>• Transport</li> </ul>	<p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• risques liés à la biodiversité</li> <li>• capacité d'adaptation au changement climatique</li> <li>• catastrophes causées par l'Homme</li> <li>• matériaux, produits chimiques, déchets</li> <li>• crise de la ressource en eau</li> <li>• conditions climatiques extrêmes</li> <li>• instabilités des cours de l'énergie</li> </ul> <p>Politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• conflits géopolitiques</li> <li>• crise alimentaire</li> <li>• pauvreté</li> <li>• instabilité sociale</li> <li>• travail des enfants</li> </ul> <p>Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• santé et sécurité des travailleurs</li> <li>• conditions de travail</li> </ul>	<p>Russie</p> <p>Brésil</p> <p>Hongrie</p> <p>Pologne</p> <p>Espagne</p> <p>Canada</p> <p>États-Unis</p> <p>France</p> <p>Allemagne</p> <p>Italie</p>

### Analyse des risques fournisseurs du Groupe Bonduelle

Établie en partenariat avec EcoVadis, cette cartographie fait intervenir cinq étapes :

- **établissement d'une liste de 82 familles d'achats** à partir d'une liste de 190 catégories fournie par Bonduelle et représentant l'ensemble de ses activités d'achats. Établissement d'une liste d'environ 13 000 fournisseurs correspondant à ces 82 familles d'achats. Le volume d'achats fait également partie des critères pour chaque catégorie d'achats ;
- **évaluation du risque RSE de chaque famille d'achats** via le questionnaire EcoVadis basé sur 21 critères couvrant les quatre thèmes : environnement, social, éthique, achats ;
- **intégration du « risque observé »** : les risques constatés recensés dans les bases de données EcoVadis ;
- **intégration du risque pays**. Pour l'évaluation du risque pays, EcoVadis s'appuie sur les sources suivantes : UNICEF, PNUD, World Bank, WHO, FAO, IEA, Universités (ex : Yale), ONG (ex : *Transparency International*) ;
- **intégration d'un « risque approvisionnement »** lié aux enjeux spécifiques à Bonduelle, établi à partir des trois critères : volumes d'achats, criticité, exposition de la marque. Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer ses principaux fournisseurs (volumes d'achats) et ceux dont le score de risque RSE est important.

Les *business units* BELL, BFE et BEAM sont engagées dans cette démarche depuis 2017. Depuis 2020, BALL et BFA

ont, comme prévu, adopté cette démarche en réalisant leurs analyses des risques fournisseurs (cf. 2.4.4 Achats responsables). C'est à partir de cette analyse des risques que les fournisseurs les plus à risque sont identifiés pour faire l'objet d'une évaluation de leur performance RSE (cf. ci-dessous le paragraphe « 2.6.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs »).

### Mises à jour des cartographies

Les cartographies des risques liés au devoir de vigilance sont mises à jour tous les deux à trois ans conjointement avec les Directions RSE, juridique et audit interne.

En 2020-2021, le Groupe Bonduelle a revu sa matrice de matérialité et a pu initier la mise à jour de sa cartographie des risques liés au devoir de vigilance. Ces travaux seront finalisés en 2021-2022.

## 2.6.2.2 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales

### Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs

Conformément au Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, et selon le niveau d'importance et de risques des sous-traitants et fournisseurs de rang 1, les collaborateurs concernés mettent en œuvre les procédures d'évaluation de la situation des sous-traitants, fournisseurs,



intermédiaires et prestataires avec lesquels le groupe entretient une relation commerciale établie. Ils s'assurent ainsi que ces parties prenantes promeuvent des principes équivalents à ceux de la Charte éthique du groupe et du Pacte mondial des Nations unies. Et qu'elles font le nécessaire pour identifier et prévenir les risques de violation des droits de l'homme, de violation des libertés fondamentales, de violation des droits de santé et de sécurité des personnes, ainsi que les dommages environnementaux au sein de leurs organisations. Depuis 2019-2020, ces procédures d'évaluation de la situation des sous-traitants, fournisseurs, intermédiaires et prestataires incluent l'envoi systématique d'un questionnaire de *due diligence*, permettant de connaître les mesures mises en œuvre par ceux-ci pour prévenir les risques Vigilance. Depuis son déploiement en janvier 2021 par la Direction des achats, 1 128 questionnaires ont été envoyés aux partenaires commerciaux (cf. 2.4.4.2).

La Charte d'approvisionnement agronomique et les contrats renouvelés année après année (cf. 2.2 Une agriculture meilleure pour la planète) encadrent les relations avec les partenaires agriculteurs (fournisseurs de l'amont agricole). Cette relation contractuelle et partenariale approfondie, animée par les équipes agronomiques de Bonduelle, est le processus établi par le groupe pour évaluer cette catégorie stratégique de fournisseurs. Elle est également l'outil qui permet de déployer les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves.

Concernant les autres sous-traitants et fournisseurs, depuis 2016-2017, Bonduelle a démarré le déploiement d'un plan d'évaluation de leurs démarches et performances RSE par EcoVadis. Ce plan concerne les fournisseurs de rang 1 (cf. 2.4.4 Achats responsables). L'évaluation concerne prioritairement les fournisseurs identifiés comme à risque dans la cartographie. Depuis 2017-2018, les contrats avec les sous-traitants et fournisseurs intègrent des clauses qui précisent que leur performance RSE pourra être évaluée par Bonduelle et/ou par l'intermédiaire d'un tiers, tel qu'EcoVadis. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement prévus ainsi que la mise en place de plans d'actions dans l'hypothèse de défaillances.

### Procédure d'évaluation des filiales

Les filiales du Groupe Bonduelle sont intégrées dans le périmètre du plan de déploiement d'EcoVadis pour l'évaluation de leurs fournisseurs. Elles intègrent progressivement le déploiement des politiques d'achats responsables et de vigilance et sont évaluées sur la performance RSE dans le cadre du *reporting* du groupe.

En outre, dans le cadre du plan d'audit de la Direction de l'audit interne et des travaux de la Direction juridique et compliance, la mise en place et l'application des politiques et procédures groupe font l'objet de contrôles ciblés.

### Droits de l'Homme et normes du travail

Conformément à la Charte éthique, Bonduelle respecte les normes internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions, soit environ la moitié des collaborateurs couverts. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention fondamentale n° 29 sur le travail forcé : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 100 sur l'égalité de rémunération : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 138 sur l'âge minimum de travail : États-Unis ;
- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention fondamentale n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- convention fondamentale n° 182 sur les pires formes de travail des enfants.

### Mieux connaître pour agir, une formation dédiée au devoir de vigilance et au respect des droits humains

En 2020-2021, le Groupe Bonduelle a finalisé une formation à distance ayant pour objectif de sensibiliser les participants aux enjeux sociaux, environnementaux et éthiques des entreprises ainsi qu'aux risques que leurs activités peuvent engendrer pour elles-mêmes et leurs parties prenantes. Les participants comprennent la notion de Devoir de vigilance et peuvent identifier les risques à prévenir en matière de droits humains, de libertés fondamentales, de santé-sécurité ou de protection de l'environnement. Ils s'approprient les mesures du plan de vigilance du Groupe Bonduelle pour devenir acteurs et s'impliquer. Cette formation sera déployée au cours de l'année 2021-2022 à l'ensemble des collaborateurs connectés.

## Synthèse des procédures

Le tableau ci-dessous résume les procédures d'évaluation des filiales, des sous-traitants, des fournisseurs et les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'évaluation	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Reporting RSE Audit interne des sites de production		
Sous-traitants et fournisseurs	Évaluation des fournisseurs via la plateforme EcoVadis (Europe et Sourcing international) Cartographie des risques des fournisseurs (Europe et Sourcing international) Analyses qualité des ingrédients Questionnaire de <i>due diligence</i> Envoi du Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires		
Agriculteurs	Charte d'approvisionnement agronomique (cf. 2.2.3.7) signée par les partenaires agriculteurs Suivi du chef de plaine avec les partenaires agriculteurs du respect de la Charte d'approvisionnement agronomique et de la réglementation Contrôles qualité des légumes à l'entrée des usines		

La Direction de l'audit participe à assurer que le programme de compliance est mis en œuvre.

### 2.6.2.3 Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention

Le tableau ci-dessous résume les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention mises en œuvre par Bonduelle :

Périmètre d'actions	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Politique ressources humaines (cf. 2.5.1) Communication sensibilisation sur la protection des données personnelles	Politique environnementale (cf. 2.3.2.1)	Politique 0 accident du travail (cf. 2.5.2.1) Politique qualité et nutrition des produits (cf. 2.4.2.2) Fondation Louis Bonduelle (cf. 2.4.2.3)
	Charte éthique (cf. 2.6.1.1) Code de conduite pour une pratique éthique des affaires (cf. 2.6.1.3) précisant notamment dans sa partie 3 des obligations de prévention des risques vigilance Amélioration continue de notre reporting RSE avec audits externes (cf. 2.8.1 et 2.8.6) Sensibilisation des CODIR à la lutte contre la corruption et au devoir de vigilance (cf. 2.6.1.7) Sensibilisation des collaborateurs contre la corruption et au devoir de vigilance (cf. 2.6.1.7) Engagements auprès des communautés locales (cf. 2.5.3) Création d'une formation en e-learning sur le devoir de vigilance et les droits humains (déploiement en 2021-2022) (Cf.2.6.2.2 Mieux connaître pour agir, une formation dédiée au devoir de vigilance et au respect des droits humains)		
Sous-traitants et fournisseurs	Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires (cf. 2.6.1.4) Politique d'achats responsables (cf. 2.4.4) Clauses contractuelles insérées dans les contrats, en fonction de la cartographie des risques : <ul style="list-style-type: none"> <li>exigeant des prestataires, fournisseurs et sous-traitants qu'ils s'engagent à défendre une pratique éthique des affaires, et notamment respectent l'équivalent des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et de ceux énoncés dans la Charte éthique Bonduelle ; et qu'ils font le nécessaire pour identifier et prévenir dans leurs organisations les risques d'actes de corruption, d'atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement ;</li> <li>prévoyant la possibilité d'évaluer et d'auditer les mesures mises en place par les tiers et de suivre, le cas échéant, des plans d'actions d'amélioration ;</li> <li>permettant de mettre un terme au contrat en cas de non-respect des clauses.</li> </ul>		
Agriculteurs	Voir la stratégie de transition vers une agriculture régénératrice (cf. 2.2)		



### 2.6.2.4 Mécanisme d'alerte

Le Groupe Bonduelle dispose d'un mécanisme d'alerte répondant aux diverses obligations qui s'imposent à lui conformément aux articles 8 et 17 de la loi Sapin II et à la loi de Vigilance. Ce mécanisme d'alerte est ouvert aux salariés du groupe et aux collaborateurs externes, et depuis 2020 à toutes les parties prenantes, en particulier les consultants, prestataires, clients, fournisseurs, sous-traitants, intermédiaires, etc. La procédure garantit la protection des émetteurs d'alertes (notamment la confidentialité) et le suivi du traitement de celles-ci.

Les salariés disposent de plusieurs possibilités pour faire remonter leurs éventuelles alertes : les voies traditionnelles, managériales et RH, ainsi qu'une plateforme Internet, maintenue et hébergée par un prestataire externe qui permet d'accéder à un formulaire en ligne. Cette plateforme

Internet est disponible à l'ensemble du groupe, à l'exception des personnes non connectées de la *business unit* BFA, qui disposent d'une plateforme téléphonique spécifique pour des raisons historiques.

Les parties prenantes du Groupe Bonduelle sont informées de l'existence de ce système d'alerte dans le cadre de leurs relations contractuelles et par la page « Nous alerter » de son site web [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com) qui leur donne accès à la plateforme internet <sup>(1)</sup>.

### 2.6.2.5 Dispositif de suivi

Le Groupe Bonduelle dispose d'un ensemble d'instances en charge notamment du suivi de la mise en œuvre du plan de vigilance. Ces instances et leur activité de suivi en 2020-2021 sont décrites ci-dessus (cf. 2.6.1.2 Gouvernance).

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de suivi des actions déjà mis en place :

Périmètre du dispositif de suivi	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Politique de dialogue social (cf. 2.5.7) et de respect des droits de l'Homme (cf. 2.6.2.2)	Part des sites ayant réalisé leur auto-évaluation à partir de la grille de management de l'eau et énergie Suivi de l'impact carbone des activités Bonduelle Part du recyclage des déchets (composés végétaux/déchets banals/déchets spéciaux) Part des sites qui ont identifié des zones remarquables sur leur territoire	Taux de fréquence des accidents du travail (cf. 2.5.2.1)
	Évaluation de l'avancement des objectifs RSE par le Comex Suivi du nombre de collaborateurs formés à la loi de vigilance et à la lutte contre la corruption Suivi du nombre de collaborateurs formés au respect des données personnelles Suivi de la mise en place de procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques Vérification du fonctionnement technique de la plateforme web d'alerte Audit concernant le respect des procédures d'évaluation des tiers par les collaborateurs		
Sous-traitants et fournisseurs	Indicateurs de suivi, résultats 2020-2021 (cf. 2.4.4.2) : • nombre de fournisseurs évalués par la plateforme EcoVadis : 160 fournisseurs ; • nombre de fournisseurs à risques : 103 fournisseurs identifiés à risque dans la cartographie ; • nombre de questionnaires de <i>due diligence</i> envoyés : 1 128 fournisseurs ayant reçu le Code de conduite fournisseurs, représentant 80 % des volumes d'achats du groupe (hors agro).		
Agriculteurs	Part des agriculteurs signataires de la Charte d'approvisionnement agronomique (cf. 2.2) Part des agriculteurs partenaires ayant reçu le Code de conduite fournisseurs		

(1) Les informations figurant sur le site web de la société ([www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)) ne font pas partie du présent document d'enregistrement universel.

### 2.6.2.6 Compte rendu de la mise en œuvre du plan de vigilance en 2020-2021

#### Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales

Dans le cadre du plan d'audit de la Direction de l'audit interne, et des travaux de la Direction juridique et compliance, les éléments suivants ont fait l'objet de contrôles ciblés :

- vérification de l'information donnée aux salariés concernant le système d'alerte et le code de conduite ;
- vérification de la mise en place des clauses contractuelles et de l'application des politiques et procédures du groupe à travers des contrôles ciblés.

#### Procédures d'évaluation des sous-traitants ou fournisseurs

À la clôture 2020-2021, le groupe a évalué 160 fournisseurs par l'intermédiaire d'Ecovadis.

Par ailleurs, 1 228 questionnaires Bonduelle ont été adressés aux fournisseurs.

#### Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

Les clauses contractuelles sont insérées dans les contrats pour faire connaître les engagements de Bonduelle et exiger de la part de ses partenaires et fournisseurs des engagements en la matière.

Le Code de conduite fournisseurs pour une pratique éthique des affaires (cf. 2.6.1.4) est systématiquement transmis par les Directions des achats des cinq *business units* du Groupe Bonduelle.

En 2020-2021, le Conseil d'Administration du Groupe Bonduelle a suivi à nouveau une formation sur les exigences de la loi Sapin II et de la loi sur le Devoir de Vigilance.

La formation sur la loi de Vigilance en distanciel des collaborateurs du groupe s'est poursuivie en 2020-2021, avec 57 nouvelles personnes formées.

En outre, dans le cadre du programme mis en place par Bonduelle en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le Groupe Bonduelle a lancé en 2020-2021 une formation en ligne en complément des formations en présentiel déjà existantes. Au total au 30 juin

2021, 1 270 personnes en Europe ont suivi la formation relative à la protection des données personnelles (RGPD), dont 1 075 ont obtenu un score supérieur à 85 % de bonnes réponses.

#### Mécanisme d'alerte

Sur l'exercice 2020-2021, Bonduelle a recensé 15 alertes au niveau du groupe. Elles ont toutes été traitées conformément à la procédure d'alerte.

#### Dispositif de suivi et d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre

Depuis le dernier document d'enregistrement universel, le plan de vigilance a fait l'objet de présentations en Conseil d'Administration de Bonduelle SA. Un bilan a été présenté à la Direction générale à l'été 2021.

Depuis le dernier document d'enregistrement universel, le Comité de Pilotage Compliance s'est tenu deux fois pour évoquer notamment l'application des mesures du plan de vigilance, le Comité de Suivi Vigilance s'est également tenu deux fois, le *Compliance Committee* s'est réuni deux fois et le Comité d'Éthique a bénéficié d'une présentation sur le plan de vigilance.

Les actions de suivi se sont focalisées notamment sur les points suivants :

- évaluation des tiers ;
- suivi des alertes ;
- suivi des actions de mise à jour de la cartographie des risques de vigilance ;
- suivi des formations ;
- suivi de l'avancée de la formation à distance sur le devoir de vigilance et les droits humains ;
- déploiement et suivi des actions de communication, notamment sur l'intranet et par voie d'affichage pour s'assurer de la bonne diffusion auprès des salariés de l'ensemble du groupe, connectés ou non, anciens ou nouvellement embauchés, du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et du système d'alerte ;
- suivi de la mise en œuvre d'une procédure d'accueil des collaborateurs en local, assurant notamment la transmission à tout nouvel arrivant des documents qui présentent son engagement et encadrant l'exercice de chacun dans son activité quotidienne.





## 2.7 Déclaration de performance extra-financière

### Table de correspondance des éléments de la DPEF

Le modèle d'affaires du groupe est présenté dans les sections 1.1 Notre profil, 1.3. Notre écosystème est un monde en transition, 1.4 Notre stratégie pour devenir une entreprise alliant performance financière et impact positif et 2.9.1 Organisation du Groupe Bonduelle.

Les principaux risques sociaux et environnementaux liés à l'activité de la société, ainsi que la méthode suivie pour les identifier et les hiérarchiser, sont présentés dans la section 4.2 Facteurs de risques.

Principaux risques RSE	Politiques, diligences raisonnables et indicateurs de performance	Section
Accidents du travail	Politiques et diligences : Sécurité et conditions de travail	2.5.2
	Indicateurs : Ressources Humaines	2.5.2.1
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de fréquence des accidents du travail</li> <li>Taux de gravité des accidents du travail</li> </ul>	2.8.7.5
Appauvrissement des sols et écosystèmes	Politiques et diligences : Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique, au cœur de l'engagement The B! Pact	2.2
	Indicateurs : Agronomie	2.2.2.1
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Part des producteurs avec une certification environnementale sur la culture Bonduelle</li> </ul>	2.2.2.2
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Part des surfaces cultivées utilisant des solutions alternatives aux pesticides de synthèse</li> <li>Part des surfaces irrigables avec une gestion de l'eau pilotée par des outils</li> <li>Part des surfaces cultivées utilisant de l'azote liquide de manière raisonnée</li> </ul>	2.8.7.1
Variabilité climatique	Politiques et diligences :	2.3.1
	The B! Pact - Objectif #2 : - 20 % d'émission de gaz à effet de serre	2.3.2
	Indicateurs : Ressources Naturelles	2.3.1
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions globales de gaz à effet de serre</li> </ul>	2.3.2
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de baisse des émissions de gaz à effet de serre</li> </ul>	2.8.7.2
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énergie et eau consommées par tonne de produits fabriqués</li> <li>Nombre de sites certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe</li> <li>Part des énergies alternatives dans le mix énergétique de Bonduelle</li> <li>Montants dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie)</li> </ul>	
Crise alimentaire	Politiques et diligences : Qualité et traçabilité	2.4.
	Indicateurs : Qualité	2.4.2.1
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, sur les produits surgelés, frais ou traiteurs</li> </ul>	2.8.7.4
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Part des sites Bonduelle possédant au moins une certification</li> <li>Nombre de sites certifiés pour la fabrication de produits issus de l'agriculture biologique</li> <li>Nombre de jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle</li> <li>Part des industriels partenaires fournisseurs de produits finis audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits</li> </ul>	
Condamnation pour pratique anticoncurrentielle	Politiques et diligences : le risque de condamnation pour pratique anticoncurrentielle s'inscrit dans la démarche éthique du groupe. La politique et les diligences sont présentées en section 2.6 Éthique et Vigilance.	2.6.1
	Indicateurs :	2.6.1.2
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de collaborateurs formés aux grands principes du droit de la concurrence.</li> </ul>	2.6.1.8

## 2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

---

### Déclaration de performance extra-financière

L'évasion fiscale n'a pas été identifiée comme un risque majeur du fait des dispositions déjà en place au sein de l'entreprise. Les autres informations légales attendues au titre de la DPEF (énergie/climat, économie circulaire, gaspillage alimentaire, etc.) sont traitées dans le chapitre 2 du document

d'enregistrement universel. La table de correspondance présentée au paragraphe 2.7 permet au lecteur de trouver dans le chapitre 2 les éléments spécifiquement attendus au titre de la DPEF.



## 2.8 Note méthodologique du reporting RSE

### 2.8.1 Contexte et objectifs

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document d'enregistrement universel. Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs de *reporting* RSE de Bonduelle ont été élaborés par les experts de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences du GRI STANDARDS du Global Reporting Initiative (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises. De plus, ce rapport a été préparé en faisant référence aux normes GRI : option « Déclaration faisant référence à GRI ». (cf. 2.9.4 - Liste des normes du GRI STANDARDS utilisées pour la rédaction du rapport). Le présent document contient le plan de vigilance du Groupe Bonduelle et le compte rendu de sa mise en œuvre effective, conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.

Les indicateurs publiés dans le document d'enregistrement universel présentent les résultats de l'année écoulée et ceux des quatre années précédentes afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, Deloitte, par ailleurs Co-Commissaire aux Comptes, a mené des travaux de vérification des informations de la déclaration de performance extra-financière publiées dans le chapitre 2 du document d'enregistrement universel.

Ce rapport ne contient ni modification ni retrait d'information fournis dans les rapports précédents concernant des éléments matériels.

### 2.8.2 Procédure

Le pilotage du *reporting* est assuré par la Directrice de la RSE et de la communication *corporate* du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés - ressources humaines, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, transport, et achats - et par les équipes de la RSE.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à la majorité des domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et accompagnés tout au long du *reporting*.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données QLIK RH) et le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®.

#### 2.8.2.1 Contrôles et validation

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé pour tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart significatif (+ ou - 15 %) par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note. Pour les données d'agronomie, le seuil d'alerte a été relevé à + ou - 25 % afin de s'adapter aux évolutions courantes de surfaces cultivées.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site.

Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour les données des ressources naturelles, les contrôleurs de gestion de chaque site effectuent également un contrôle de cohérence avant validation par les Directeurs d'usine.

Pour le domaine ressources humaines, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine ressources humaines. Des audits internes ont été menés par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO<sub>2</sub>, les données sont extraites automatiquement depuis les bases de données alimentées par les services *supply* de chaque *business unit*. Ces données sont ensuite transmises à un partenaire externe en charge du calcul des émissions de CO<sub>2</sub>.

### 2.8.2.2 Consolidation des données

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio® et des outils RH et *supply*. Une revue de cohérence groupe est assurée par la Direction RSE, les experts de domaine et le contrôle de gestion.

### 2.8.2.3 Outils du *reporting* ressources humaines

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement via des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre Groupe.

### 2.8.2.4 Animation du *reporting*

Le *reporting* RSE sollicite environ 250 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale BIGREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

## 2.8.3 Périmètre

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du Groupe Bonduelle – partie 2.9.1) est concerné par le *reporting* RSE. Le périmètre de *reporting* est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes consolidés – note 14 – Liste des sociétés du groupe) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus

dans le périmètre l'année suivante. L'intégration de BFA dans le *reporting* se poursuivra en 2021-2022 sur les domaines manquants décrits dans la section 2.8.3.2 Intégration de la *business unit* BFA ;

- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de *reporting*, à l'exception des domaines transport et ressources humaines. La plateforme de Brockport (BALL) est incluse dans le périmètre de *reporting* ressources naturelles ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine ressources humaines ;
- la société SAS Euromycol, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine ressources humaines. Les quantités reportées sont non significatives ;
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité ;
- les sites Doué La Fontaine, San Paolo et Battipaglia sont exclus du périmètre Ressources Naturelles.

### 2.8.3.1 Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2020-2021

Pas d'évolution du périmètre du *reporting* pour l'année 2020-2021.

### 2.8.3.2 Intégration de la *business unit* BFA

En 2017-2018, le département RSE en charge du *reporting* a pris contact avec les équipes BFA (Bonduelle Fresh Americas, *business unit* issue de l'intégration de Ready Pac Foods) afin d'intégrer la nouvelle filiale. Un travail commun a permis de sélectionner des indicateurs jugés matériels en ressources naturelles et en ressources humaines qui ont pu être reportés par les sites BFA. Les interlocuteurs en charge du *reporting* ont été identifiés et formés au *reporting* et à l'utilisation du logiciel Metrio®. Les contrôles et validations des données de BFA ont suivi le même *process* que les autres BU. En 2020-2021, le travail d'intégration des données de la *business unit* BFA s'est poursuivi.

Seuls les indicateurs liés aux achats de fruits et légumes élaborés ne sont pas publiés.



### 2.8.3.3 Amont agricole

Le reporting est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France Sud-Ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec, Ontario et Alberta (Canada) ; États-Unis (Frais et Long Life) ; Brésil ; activité Champignons (France Champiland et Pologne).

### 2.8.3.4 Transport

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle en 2007-2008. En 2019-2020, le périmètre opérationnel du reporting transport est défini ainsi ; il inclut désormais BFA et BALL, le Brésil restant exclu du périmètre :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
<b>Amont agricole</b>	Canada États-Unis France Nord Picardie France Sud-Ouest Pologne Portugal	Canada États-Unis Hongrie France Nord Picardie France Sud-Ouest Afrique Pologne Russie	Ramassage des champignons saumurois (France)	France Italie Allemagne États-Unis	France
<b>Intersites</b>	Canada États-Unis France Pologne Portugal Espagne Russie	Canada États-Unis Hongrie France Nord- Picardie France Sud-Ouest Pologne Russie	France Pologne	France Italie États-Unis	France
<b>Distribution</b>	Canada États-Unis Bermudes Jamaïque France Espagne Italie Benelux Allemagne/ Autriche Export Andorre Pologne Portugal République tchèque Slovaquie Russie	Canada États-Unis Angleterre Jamaïque Trinidad et Tobago Barbades Koweït St-Vincent-et-les- Grenadines France Europe Russie Export Kazakhstan	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie Allemagne États-Unis Canada	France

Le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport s'appuie sur le suivi des kilomètres parcourus et des tonnes transportées par camion, en train, et en bateau, automatique et reporté au réel. Les trajets en avion sont exclus du fait de leur très faible part dans le transport des marchandises. La méthodologie de calcul est attestée conforme à la norme EN 16258 et est en

cours de certification par le GLEC (prévue fin 2021). Les flux de transport considérés pour l'amont agricole représentent uniquement les trajets des légumes récoltés des champs aux usines, mais excluent les trajets des légumes achetés aux fournisseurs.





### 2.8.3.5 Achats

Le périmètre du reporting achats responsables sont les achats réalisés par Bonduelle, notamment :

- le packaging : boîtes métalliques, cartons et films d'emballage, matières premières ;
- les légumes, ingrédients et les denrées végétales et animales entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe ;
- les achats indirects : notamment l'énergie, les pièces de rechange et les prestations de service.

La *business unit* BFA est désormais incluse dans ce périmètre depuis 2019-2020.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- Europe : incluant en plus les semences ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- *business unit* BALL : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

L'indicateur d'évaluation des fournisseurs est reporté en année civile, à l'exception de la BU BALL qui reporte la donnée en année fiscale.

### 2.8.3.6 Carbone

Le périmètre des différents *scope* est défini selon les critères du *GHG Protocol*. Certains postes spécifiques à l'activité de Bonduelle ont été répartis de la manière suivante :

- la répartition des émissions transports entre le *scope* 1 et 3.3 ;
- la répartition des émissions de la vapeur entre le *scope* 1 et le *scope* 2 ;
- la prise en compte des émissions du photovoltaïque dans le *scope* 3 ;
- les allocations des émissions liées à la matière première alimentaire cultivée dans le *scope* 1.

Les consommations énergétiques et de fluides frigorigènes des sites San Paolo et Battipaglia sont exclus du *scope* 1 et 2. Les matières premières achetées de l'usine Cristalina ne sont pas comptées en *scope* 3.

### 2.8.3.7 Emballages

Le périmètre de reporting de l'indicateur « Quantité de matériaux recyclés intégrés dans les emballages » inclut toutes les *business units*, ainsi que la sous-traitance.

Le périmètre de reporting de l'indicateur « Quantité d'emballages conçus pour être recyclables » inclut toutes les *business units*, mais pas la sous-traitance.

Bonduelle Prospective et Développement est quant à elle exclue du périmètre pour le calcul des deux indicateurs, celle-ci représentant une part infime de la production totale d'emballages.

Le calcul de l'indicateur « Consommation d'emballage des produits commercialisés » se base soit sur la quantité d'emballages consommée, soit celle achetée, en fonction des données disponibles sur site.

## 2.8.4 Indicateurs

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du reporting est situé en annexe. Le rapport de Deloitte en section 2.8.6 précise la liste des indicateurs sélectionnés pour les travaux de vérification.

### 2.8.4.1 Précision sur les indicateurs agronomie

**Périmètre temporel** : Les activités de l'amont agricole de Bonduelle sont principalement situées dans l'hémisphère nord et les saisons de culture (du semis à la récolte) se déroulent typiquement sur la période du printemps à l'automne. Elles se déroulent donc à cheval sur deux exercices fiscaux. En conséquence, dans la majorité des cas, afin de reporter des données réelles (de cultures effectivement récoltées), Bonduelle utilise les données agricoles des campagnes de production réalisées pendant l'année civile précédant l'année de reporting.

**Source et niveau de granularité des données** : La source et le niveau de granularité des données sur les techniques culturales reportées dépendent de chaque bassin. Cela s'explique par les différents systèmes de management des données agronomiques existants. Ainsi, certaines informations peuvent être basées sur les déclarations des producteurs. Des vérifications de cohérence par les experts agronomes sont réalisées sur les données ainsi collectées.

**Critère de comptabilisation des techniques culturales alternatives** : dans le cas des bassins qui reportent à l'échelle de l'exploitation, une technique culturale alternative est considérée lorsqu'elle est employée sur plus de 75 % de la surface.

**Périmètre des activités** : les indicateurs sur les techniques culturales qui sont reportés ne sont pas pertinents pour l'activité Champignons, en Pologne et en France, dont la culture est hors sol. Cette activité est donc exclue du périmètre de reporting des techniques culturales. Ces surfaces représentent moins de 0,05 % des surfaces cultivées par les producteurs.

**Périmètre des surfaces incluses** : les indicateurs exprimés en « surface cultivée » et « surface irrigable » sont calculés sur toute la surface cultivée par les producteurs de Bonduelle hors surface équivalente fournisseur. Celle-ci représente 79 % de la surface cultivée totale.



**Part de surfaces irrigables** : 64 % de la surface cultivée par les producteurs est irrigable.

**Précision sur l'indicateur « % des surfaces cultivées en utilisant des solutions alternatives aux pesticides de synthèse »** : Bonduelle suit l'usage des alternatives suivantes : utilisation de biostimulants ou de produits de biocontrôle, faux semis, filets anti-insectes, solarisation, désherbage mécanique ou paillage. Le groupe prend en compte les surfaces sur lesquelles ces alternatives sont utilisées :

- de manière exclusive ; ou
- en complément de pesticides de synthèse – ce qui contribue à diminuer l'utilisation de ces derniers.

**Précision sur l'indicateur « nombre de réseaux de surveillance »** : les données des *business units* FRESH *i.e.* BFE et BFA sont publiées séparément de celles des autres bassins de production du groupe en *Long Life* car elles étaient exprimées en deux unités différentes :

- un nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de surveillance sur le périmètre FRESH *i.e.* BFE et BFA ;
- un nombre de réseaux de surveillance dont bénéficient les agriculteurs pour le reste du groupe.

### 2.8.4.2 Précision sur un indicateur ressources humaines

Pour l'exercice 2020-2021, les données RH des sites français ont été arrêtées au 22 juin 2021.

**Heures de grève** : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise. **Entretiens individuels** : le nombre d'entretiens théoriques est égal à l'effectif au 30/06/N-1 et le nombre d'entretiens réalisés est le nombre d'entretiens réalisés pendant l'année fiscale.

### 2.8.4.3 Précisions sur les indicateurs ressources naturelles

Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets dangereux, 7 sites - Ruchocice, Reutlingen, Straelen, Cristalina, Ingersoll, Sainte-Martine, Strathroy - ne reportent pas les quantités de déchets industriels spéciaux (DIS - déchets dangereux) générés ou ceux dont la reprise est négociée avec les fournisseurs. Ces sites représentent 12 % de la production annuelle du groupe.

Les émissions de NO<sub>x</sub>, SO<sub>x</sub> et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi en interne.

T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées en fin de traitement dans les lagunes au Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités

rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation ».

TeqCO<sub>2</sub> d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations de biogaz sur site et à la combustion de biomasse sont comptabilisées.

Indicateur de typologie des matériaux d'emballages : la consommation de ruban adhésif ainsi que le suivi des palettes bois ne sont pas comptabilisés dans l'indicateur de consommation d'emballages. Pour plus de précisions sur le périmètre couvert pour l'indicateur « Quantités d'emballages conçus pour être recyclables » (cf. 2.3.3).

Indicateur de consommation d'emballages : calculé à partir de la quantité consommée réelle des usines lorsque cela est possible, ou à partir de la quantité approvisionnée lorsque la donnée n'est pas disponible.

Indicateur sur la quantité de matériaux recyclés : calculé à partir des quantités achetées.

### 2.8.4.4 Précision sur les indicateurs transport

En 2020-2021, Bonduelle s'est attaché à harmoniser, à fluidifier et à fiabiliser les méthodes de calcul des émissions de CO<sub>2</sub> pour le transport des marchandises (cf. 2.3.4).

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) *via* la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- achats d'ingrédients, de matières premières (hors amont agricole) et/ou d'emballages (c'est-à-dire tous les achats à un tiers) ;
- avoirs avec retour de marchandises ;
- commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DDM (date de durabilité minimale).

Les indicateurs calculés au 30 juin 2021 sont exprimés en tonne de CO<sub>2</sub> et en ratio kg CO<sub>2</sub> émis par tonne transportée en phase de distribution clients.

La méthodologie de calcul est en cours de certification par le GLEC (prévue fin 2021) et attestée conforme à la norme EN 16258.

### 2.8.4.5 Précisions sur les indicateurs qualité

Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé : il s'agit des analyses listeria monocytogènes sur produits.

### 2.8.5 Calendrier 2020-2021

Date	Action	Département
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Experts de domaines & coordinateur du <i>reporting</i>
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du <i>reporting</i>
Mai-juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de <i>reporting</i>	Coordinateur du <i>reporting</i> et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de <i>reporting</i>
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et experts de domaine
	Audits du <i>reporting</i> sur les sites industriels	Sites industriels audités
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe
	Audit de la politique RSE	Experts de domaines
	Revue du document d'enregistrement universel pour la conformité réglementaire	Communication groupe
	Validation du document d'enregistrement universel et tableaux de bord détaillés	Experts de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le précédent rapport RSE publié figure dans le document d'enregistrement universel du Groupe Bonduelle, diffusé sur [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com) <sup>(1)</sup> en octobre 2020.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de [www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)

(1) Les informations figurant sur le site web de la société ([www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)) ne font pas partie du présent document d'enregistrement universel.



## 2.8.6 Rapport d'assurance

### Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Bonduelle SCA, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 30 juin 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs

clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*)].

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi qu'au deuxième alinéa de l'article L. 22-10-36 en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes<sup>(1)</sup> - pour celles relatives à certains risques (accidents du travail, appauvrissement des sols et écosystèmes, variabilité climatique), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs<sup>(2)</sup> que nous avons considérés les plus importants :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et

procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>(3)</sup> et couvrent entre 9 et 35 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes entre juillet et septembre 2021.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 27 septembre 2021

L'un des commissaires aux comptes,  
Deloitte & Associés  
Pierre-Marie MARTIN

(1) *Informations qualitatives* : Feuille de route industrielle pour le climat ; Développement de l'agriculture régénératrice au sein du groupe Bonduelle ; Matérialité des risques et enjeux ; L'ambition Bcorp.

(2) *Indicateurs Ressources humaines* : Effectif ETP ; Durée moyenne de formation par individu ; Taux de fréquence et de gravité.

*Indicateurs Ressources naturelles* : Consommation d'énergie ; Part des énergies alternatives dans le mix énergétique ; Pollution produite par les usines ; Consommation d'eau ; Emissions de GES (scope 1, 2 et 3 lié aux achats de matière première alimentaire) ; Emissions de CO<sub>2</sub> liées au transport ; Emballages (nombre de tonnes et répartition par typologie des matériaux, quantité de matériaux recyclés intégrés dans les emballages).

*Indicateurs Agronomiques* : Surfaces cultivées utilisant des alternatives aux pesticides de synthèse ; Surfaces cultivées utilisant de l'azote liquide de manière raisonnée ; Surfaces cultivées utilisant un système d'irrigation précise ; Surfaces cultivées couvertes par un plan de défense pour la protection des pollinisateurs ; Agriculteurs certifiés environnementalement sur les plantations Bonduelle ; Nombre d'heures de formation par technicien de terrain.

(3) *Entités et sites sélectionnés* : BALL Ontario (Agronomie), BFE (Agronomie), BELL Labenne (Agronomie, Ressources humaines et Ressources naturelles), BALL Tecumseh (Ressources humaines et Ressources naturelles), BELL Conserves Estrées (Ressources humaines et Ressources naturelles), BALL Saint-Denis (Ressources humaines et Ressources naturelles), BALL (CO<sub>2</sub> transport).





## 2.8.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle (en millions d'euros)	2 288	2 777	2 777	2 855	2 779

### 2.8.7.1 Agronomie

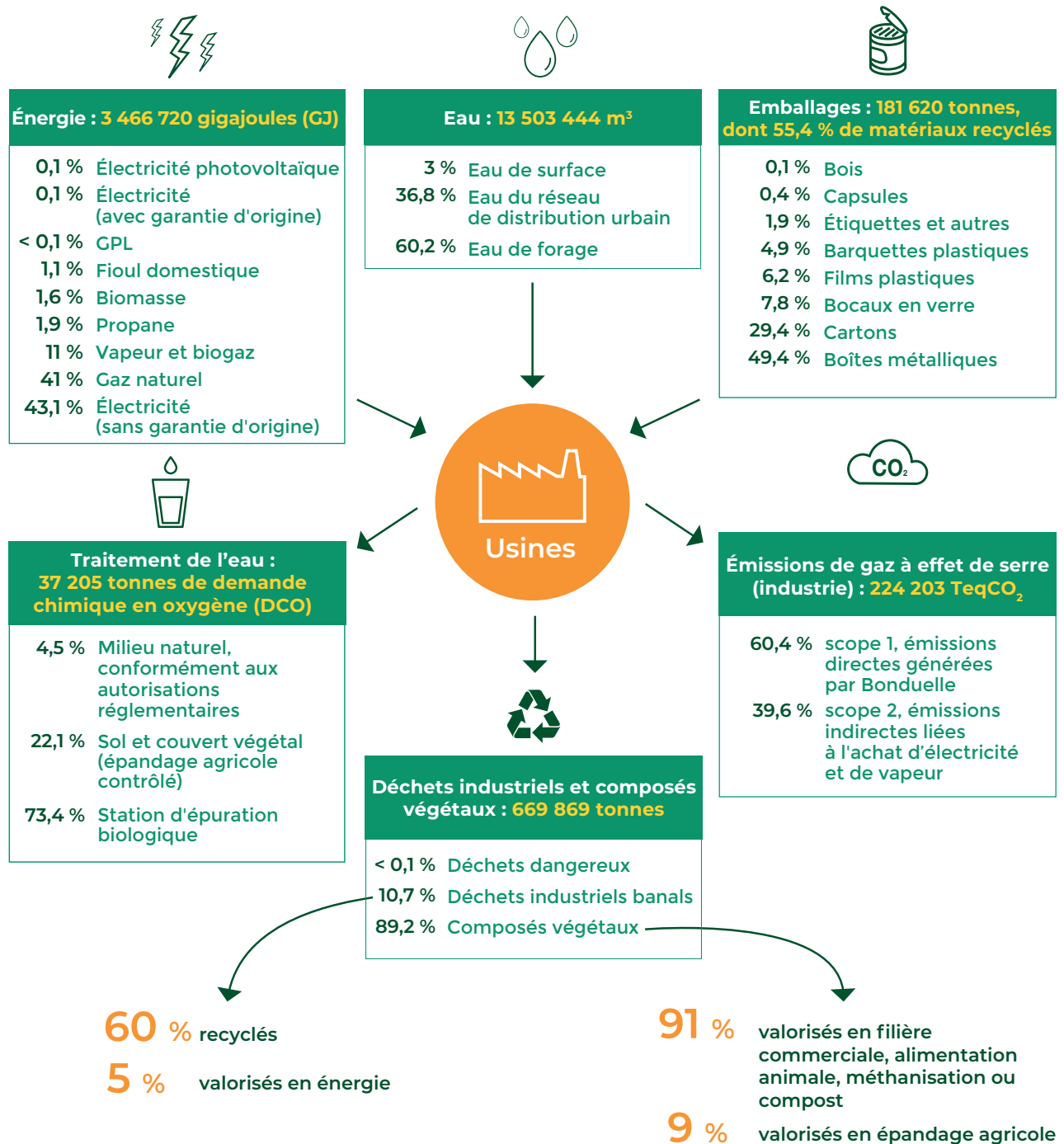
Indicateurs *	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Diversité variétale</b>					
Nombre de variétés testées sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe	1 013	1 299	1 077	864	704
<b>Contributeurs agronomiques</b>					
Nombre de personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les permanents, les non permanents, les saisonniers et les stagiaires)	261	264	269	315	311
<b>Charte d'approvisionnement</b>					
Part des agriculteurs l'ayant signée (directement ou dans les contrats)	96 %	96 %	92 %	94 %	94 %
<b>Agriculteurs évalués</b>					
Part des agriculteurs évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel	88 %	79 %	96 %	95 %	100 %
<b>Réseau de surveillance</b>					
Nombre de réseaux de piégeage du Groupe Bonduelle - hors Fresh Europe et Amérique (BFE et BFA)	59	54	54	34	36
<b>Réseau de surveillance</b>					
Nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de piégeage dans les <i>business units</i> Fresh Europe et Amérique (BFE et BFA)	130	132	87	124 *	107
<b>Fidélité des agriculteurs</b>					
Part des agriculteurs ayant renouvelé leur contrat par rapport à l'année précédente	91 %	93 %	91 %	89 %	90 %

\* Intégration des données BFA à partir de 2019-2020.

## 2.8.7.2 Ressources naturelles

### Consommation, rejet et valorisation dans les usines Bonduelle

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles, les valorisations et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.



Indicateurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Tonnes de produits fabriqués (TPF *)</b> <sup>(1)</sup>	1 054 278 TPF	1 218 180 TPF	1 223 529 TPF	1 251 826 TPF	1 206 099 TPF
<b>Consommation d'eau</b>					
Nombre de m <sup>3</sup> consommés <sup>(1)</sup>	12 424 679 m <sup>3</sup>	14 632 188 m <sup>3</sup>	13 609 215 m <sup>3</sup>	13 957 968 m <sup>3</sup>	13 503 444 m <sup>3</sup>
Nombre de m <sup>3</sup> par tonne de produits fabriqués (TPF) <sup>(1)</sup>	11,8 m <sup>3</sup> /TPF	12,0 m <sup>3</sup> /TPF	11,1 m <sup>3</sup> /TPF	11,2 m <sup>3</sup> /TPF	11,2 m <sup>3</sup> /TPF
<b>Sourcing de l'eau</b>					
Eau de forage	8 876 085 m <sup>3</sup>	8 866 962 m <sup>3</sup>	8 457 145 m <sup>3</sup>	8 546 177 m <sup>3</sup>	8 128 984 m <sup>3</sup>
Eau d'un réseau urbain <sup>(1)</sup>	3 055 151 m <sup>3</sup>	5 187 131 m <sup>3</sup>	4 721 018 m <sup>3</sup>	4 852 607 m <sup>3</sup>	4 965 988 m <sup>3</sup>
Eau de surface	493 443 m <sup>3</sup>	578 095 m <sup>3</sup>	431 052 m <sup>3</sup>	559 185 m <sup>3</sup>	408 472 m <sup>3</sup>
<b>Consommation d'énergie</b>					
Consommation globale en GJ (gigajoules)	3 131 844 GJ	3 544 729 GJ	3 427 253 GJ	3 491 852 GJ	3 466 720 GJ
dont Électrique achetée sur le réseau <sup>(1)</sup>	1 290 175 GJ	1 532 557 GJ	1 486 579 GJ	1 519 453 GJ	1 495 241 GJ
dont électricité d'origine photovoltaïque				2 385 GJ	4 666 GJ
dont électricité achetée avec garantie d'origine					2 326 GJ
dont Gaz naturel <sup>(1)</sup>	1 343 891 GJ	1 446 750 GJ	1 406 897 GJ	1 413 809 GJ	1 421 173 GJ
dont Propane	40 928 GJ	81 168 GJ	81 126 GJ	95 015 GJ	67 051 GJ
dont GPL	1 975 GJ	3 312 GJ	5 491 GJ	5 341 GJ	1 569 GJ
dont Fioul domestique	27 965 GJ	29 475 GJ	28 694 GJ	28 035 GJ	39 715 GJ
dont Biomasse	68 783 GJ	80 549 GJ	31 229 GJ	38 418 GJ	55 169 GJ
dont Achat Vapeur	352 694 GJ	368 206 GJ	383 528 GJ	383 608 GJ	375 636 GJ
dont Biogaz	5 434 GJ	2 711 GJ	3 708 GJ	5 787 GJ	4 176 GJ
<b>Répartition de l'Électricité par pays</b>					
France	46,1 %	38 %	39 %	38 %	36 %
Canada	25,7 %	22 %	23 %	23 %	23 %
États-Unis	13,6 %	28 %	25 %	26 %	27 %
Portugal	4,5 %	4 %	4 %	4 %	3 %
Pologne	3,4 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Hongrie	2,9 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Allemagne	1,5 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Russie	1,5 %	1 %	1 %	2 %	3 %
Brésil	0,7 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %
<b>Production de déchets banals (déchets non dangereux)</b>					
Tonnes	48 876 t	48 930 t	72 242 t	74 886 t	71 836 t
kg par tonne de produits fabriqués	46,4 kg/TPF	45,8 kg/TPF	59,0 kg/TPF	59,8 kg/TPF	59,6 kg/TPF
<b>Filières de traitement</b>					
Centre d'enfouissement technique	11,6 %	9,4 %	30 %	26,6 %	34,0 %
Valorisation énergétique	7,6 %	10,7 %	10,7 %	9,1 %	5,2 %
Recyclage	80,9 %	79,9 %	59,3 %	64,3 %	60,8 %

\* TPF = Poids net égoutté sans emballage.

(1) Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2017-2018.

(2) Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.3.1. Il est réalisé une mise à jour rétroactive de l'historique pour prendre en compte l'évolution des facteurs d'émissions.

## 2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Note méthodologique du reporting RSE

Indicateurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Production des déchets spéciaux (déchets dangereux)</b>					
Tonnes	206 t	188 t	276 t	225 t	273 t
kg par tonne de produits fabriqués	0,20 kg/TPF	0,18 kg/TPF	0,23 kg/TPF	0,18 kg/TPF	0,23 kg/TPF
<b>Production de composés végétaux</b>					
Tonnes	552 068 t	569 917 t	593 883 t	593 297 t	597 760 t
kg par tonne de produits fabriqués	524 kg/TPF	468 kg/TPF	485 kg/TPF	474 kg/TPF	496 kg/TPF
<b>Valorisation</b>					
Épandage agricole	8 %	3,9 %	9 %	10 %	9,1 %
Alimentation animale	59,8 %	59,7 %	48 %	45,5 %	51,9 %
Valorisation énergétique	2,8 %	6,6 %	9 %	10,5 %	9,3 %
Produit commercialisable	19,8 %	18,8 %	17 %	16 %	17,7 %
Autres (compost)	9,6 %	11,1 %	17 %	18,1 %	15,1 %
<b>Rejets de pollution</b>					
<b>Filières de traitement, répartition en m<sup>3</sup></b>					
Part des m <sup>3</sup> rejetés en station d'épuration	84 %	85 %	87 % m <sup>3</sup>	88,6 % m <sup>3</sup>	89,1 % m <sup>3</sup>
Part des m <sup>3</sup> rejetés en épandage après pré-traitement	11 %	10 %	9 % m <sup>3</sup>	7,6 % m <sup>3</sup>	7,2 % m <sup>3</sup>
Part des m <sup>3</sup> rejetés en épandage direct sur culture fourragère	5 %	5 %	4 % m <sup>3</sup>	3,8 % m <sup>3</sup>	3,7 % m <sup>3</sup>
<b>Rejet des polluants et proportion épurée</b>					
Nombre de tonnes DCO (demande chimique en oxygène) produites sur les sites industriels					
	40 447 TDCO	37 343 TDCO	40 752 TDCO	42 313 TDCO	37 205 TDCO
Part de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle	75 %	90,1 %	71 %	61,5 %	66,8 %
Part de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)	19,8 %	1,7 %	21 %	28,3 %	22,1 %
Part de la DCO traitée en station d'épuration externe	2,6 %	3,5 %	5 %	6,4 %	6,7 %
Part de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation	2,6 %	4,7 %	3,4 %	3,8 %	4,5 %
<b>Biosolides</b>					
Tonnes de matière sèche de boue biologique					
	3 065 t	3 228 t	2 987 t	2 840 t	2 740 t
Nm <sup>3</sup> de biogaz	1 201 007 Nm <sup>3</sup>	885 304 Nm <sup>3</sup>	1 422 050 Nm <sup>3</sup>	1 244 973 Nm <sup>3</sup>	774 517 Nm <sup>3</sup>
<b>Emballages</b>					
Nombre de tonnes					
	144 992 t	149 886 t	181 498 t	185 619 t	190 874 t
<b>Répartition par typologie des matériaux</b>					
Boîtes métalliques	55,6 %	55,1 %	56,5 %	46 %	50 %
Cartons	23,1 %	23,6 %	22,7 %	31 %	29 %
Bocaux en verre	10,5 %	9,9 %	10,0 %	8 %	7 %

\* TPF = Poids net égoutté sans emballage.

(1) Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2017-2018.

(2) Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.3.1. Il est réalisé une mise à jour rétroactive de l'historique pour prendre en compte l'évolution des facteurs d'émissions.



Indicateurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Films plastiques	5,7 %	6 %	5,6 %	6 %	6 %
Capsules	1,8 %	1,6 %	1,6 %	2 %	0,3 %
Barquettes en plastique	1,5 %	1,6 %	1,5 %	6 %	5 %
Étiquettes et autres	1,7 %	2,1 %	2,1 %	2 %	2 %
<b>Matériaux recyclés</b>					
Part des matériaux recyclés dans les emballages (Monde - Toutes <i>business units</i> confondues)				51,2 %	55,4 %
Part des matériaux recyclés dans les emballages (Europe - BFE et BELL)	48 %	46 %	50,2 %	55,2 %	61,5 %
<b>Biodiversité</b>					
Nombre d'usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable	6	6	10	10	11
<b>Dépenses engagées en euros pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement</b>					
Eau et boue de station d'épuration	1 111 173 €	2 378 665 €	3 545 992 €	3 195 786 €	1 585 724 €
Déchets industriels et composés végétaux	360 437 €	203 407 €	669 223 €	170 968 €	238 182 €
Air et énergie	1 441 496 €	4 030 771 €	3 726 407 €	6 315 657 €	7 236 316 €
<b>Émission de gaz à effet de serre</b>					
			96 440 teqCO <sub>2</sub> mise à jour 2019-2020 :		
Scope 1 <sup>(2)</sup>	89 823 teqCO <sub>2</sub>	110 779 teqCO <sub>2</sub>	120 527 teqCO <sub>2</sub>	120 781 teqCO <sub>2</sub>	128 583 teqCO <sub>2</sub>
Scope 1 : Tonnes équivalent CO <sub>2</sub> d'émissions directes (achat d'énergies fossiles et fuites de fluides frigorigènes pour les sites industriels, fret et production agricole en propre mise à jour en 2018-2019, hors sites tertiaires)					
			91 111 teqCO <sub>2</sub> mise à jour 2019-2020 :		
Scope 2 <sup>(2)</sup>	70 533 teqCO <sub>2</sub>	84 674 teqCO <sub>2</sub>	92 321 teqCO <sub>2</sub>	87 615 teqCO <sub>2</sub>	85 367 teqCO <sub>2</sub>
Scope 2 : Tonnes équivalent CO <sub>2</sub> d'émissions indirectes (achats d'électricité et de vapeur pour les sites industriels, hors sites tertiaires)					
			1 781 749 teqCO <sub>2</sub> mise à jour 2019-2020 :		
Scope 3	2 038 388 teqCO <sub>2</sub>	2 089 269 teqCO <sub>2</sub>	1 806 451 teqCO <sub>2</sub>	2 138 349 teqCO <sub>2</sub>	1 920 820 teqCO <sub>2</sub>
Scope 3 amont et aval : Tonnes équivalent CO <sub>2</sub> d'émissions indirectes					
<b>Émissions de gaz réduisant l'ozone</b>					
Tonnes équivalent CO <sub>2</sub> pour R22, R134A, R404A, R422A, R744, R449a, R407f	2 009 teqCO <sub>2</sub>	3 379 teqCO <sub>2</sub>	8 403 teqCO <sub>2</sub>	7 412 teqCO <sub>2</sub>	5 633 teqCO <sub>2</sub>

\* TPF = Poids net égoutté sans emballage.

(1) Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2017-2018.

(2) Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.3.1. Il est réalisé une mise à jour rétroactive de l'historique pour prendre en compte l'évolution des facteurs d'émissions.

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme* (ETS) pour la période 2013-2020 implique 2 sites

de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2016 est de 19 352 teqCO<sub>2</sub>. Les émissions certifiées et restituées sont de



16 207 TCO<sub>2</sub>e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites

depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2016.

### 2.8.7.3 Transport (hors Brésil)

Indicateurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 <sup>(4)</sup>
<b>Émissions de CO<sub>2</sub> (tonnes de CO<sub>2</sub>)</b>					
Amont agricole	22 485 t CO <sub>2</sub>	22 758 t CO <sub>2</sub>	39 590 t CO <sub>2</sub>	66 506 t CO <sub>2</sub>	81 044 t CO <sub>2</sub>
Intersite	14 498 t CO <sub>2</sub>	14 347 t CO <sub>2</sub>	59 565 t CO <sub>2</sub>	55 268 t CO <sub>2</sub>	44 281 t CO <sub>2</sub>
Distribution	67 111 t CO <sub>2</sub>	66 854 t CO <sub>2</sub>	131 755 t CO <sub>2</sub>	177 477 t CO <sub>2</sub>	236 225 t CO <sub>2</sub>
<b>TOTAL (HORS BRÉSIL) <sup>(1) (2)</sup></b>	<b>104 094 T CO<sub>2</sub></b>	<b>242 189 T CO<sub>2</sub></b>	<b>230 910 T CO<sub>2</sub></b>	<b>299 250 T CO<sub>2</sub></b>	<b>361 550 T CO<sub>2</sub></b>
<b>Ratio kg CO<sub>2</sub> émis par tonne transportée (Hors Brésil) <sup>(3)</sup></b>					
Amont agricole	26 kg CO <sub>2</sub> /T	25 kg CO <sub>2</sub> /T	26 kg CO <sub>2</sub> /T	26 kg CO <sub>2</sub> /T	51 kg CO <sub>2</sub> /T
Intersite	19 kg CO <sub>2</sub> /T	20 kg CO <sub>2</sub> /T	36 kg CO <sub>2</sub> /T	32 kg CO <sub>2</sub> /T	26 kg CO <sub>2</sub> /T
Distribution	68 kg CO <sub>2</sub> /T	68 kg CO <sub>2</sub> /T	95 kg CO <sub>2</sub> /T	104 kg CO <sub>2</sub> /T	125 kg CO <sub>2</sub> /T
<b>Ratio kg CO<sub>2</sub> émis par tonne transportée (BFA)</b>					
Amont agricole				95 kg CO <sub>2</sub> /T	
Intersite				663 kg CO <sub>2</sub> /T	
Distribution				190 kg CO <sub>2</sub> /T	

(1) En 2017-2018, les données de BALL ont été intégrées au total uniquement, en 2018-2019 elles ont été intégrées dans l'ensemble des résultats.

(2) En 2019-2020, les données de BFA ont été intégrées au total uniquement.

(3) En 2019-2020, le ratio kg CO<sub>2</sub> émis par tonne transportée a été calculé séparément pour BFA, du fait d'une méthodologie de calcul différente. (cf. 2.8.4.4. pour plus de précisions).

(4) En 2020-2021, Bonduelle a revu ses méthodes de calcul des émissions de CO<sub>2</sub> pour le transport des marchandises : les données ne sont donc pas comparables avec les années antérieures.



## 2.8.7.4 Qualité

Indicateurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Analyses de sécurité</b>					
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé	19 985	20 237	22 142	26 486	36 750
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégorie conserve	43 900	44 451	43 502	46 141	48 427
<b>Sites certifiés</b>					
Nombre de sites certifiés ISO 9001	11	9	2	2	2
Nombre de sites certifiés ISO 22000	3	3	3	3	3
Nombre de sites certifiés IFS	19	19	19	19	19
Nombre de sites certifiés FSSC 22000	4	5	5	5	6
Nombre de sites certifiés BRC	15	15	15	16	16
Nombre de sites certifiés SQF	3	4	8	8	8
Nombre de sites certifiés « biologiques »	14	16	21	22	23
<b>Nombre de jours d'audits système ou produits réalisés par des organismes de certifications, par les autorités ou des clients</b>					
	291	282	367	345	380
<b>Nombre d'heures de sensibilisation des salariés à la qualité, l'hygiène, au food defense...</b>					
	16 409	16 869	22 917	19 781	18 390
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays				
<b>Achats de fruits et légumes élaborés (hors BFA)</b>					
Nombre de fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	96	104	105	101	120
Part des fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	38 %	40 %	37 %	36 %	42 %
Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	564	619	630	785	763
Part des résultats conformes parmi les analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	98 %	99 %	100 %	100 %	99 %
Part des fournisseurs audités -	19 %	7 %	15 %	11 %	16 %
Part des fournisseurs évalués -	82 %	80 %	66 %	80 %	100 %
Part des fournisseurs audités - Canada et États-Unis*	18 %	20 %	-	-	-
Part des fournisseurs évalués - Canada et États-Unis*	96 %	99 %	-	-	-

\* Les indicateurs « Part des fournisseurs audités et évalués pour Canada et États-Unis » ont été différenciés en 2016/2017 et 2017/2018 du fait d'un périmètre et d'une méthodologie de comptage différents. Depuis 2019/2020, les indicateurs ont été intégrés au périmètre initial.

### 2.8.7.5 Ressources humaines

Indicateur	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année *	7 330	10 957	10 655	10 861	10 956
Nombre de salariés permanents, non permanents, saisonniers et autres contrats, en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	10 220	10 519	14 589	14 617	14 762

\* Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2017-2018.

#### Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein sur 2020-2021)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 179	1 705	5 892	10 776
Non permanents	302	111	241	654
Saisonniers	533	559	664	1 756
Autres	457	212	907	1 576
<b>TOTAL</b>	<b>4 471</b>	<b>2 587</b>	<b>7 704</b>	<b>14 762</b>

#### Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents, au 30 juin)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 302	752	2 607	4 661
Hommes	1 918	1 031	3 346	6 295
Cadres	867	332	687	1 886
Non-Cadres	2 353	1 451	5 266	9 070
Permanents moins de 26 ans	136	48	454	638
Permanents 26 - 35 ans	682	335	1 189	2 206
Permanents 36 - 45 ans	876	535	1 321	2 732
Permanents 46 - 49 ans	459	247	522	1 228
Permanents 50 - 55 ans	562	313	895	1 770
Permanents plus de 55 ans	505	305	1 572	2 382

#### Part des femmes dans les effectifs permanents au 30 juin

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Part des femmes cadres	18 %	19 %	15 %	15 %	17 %
Part des femmes non cadres	82 %	81 %	85 %	85 %	83 %
Part des femmes dans l'effectif total	40 %	40 %	43 %	42 %	43 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.



## Ancienneté et embauches

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Ancienneté (effectifs permanents)</b>					
0 à 3 ans	2 099	2 194	3 825	4 032	3 793
4 à 9 ans	1 616	1 652	2 388	2 528	2 938
+ 9 ans	3 615	3 596	4 442	4 301	4 225
Ancienneté Moyenne	12,27	12,00	10,44	10,09	11,93
<b>Embauches en nombre de contrats</b>					
Permanents	549	654	701	1 275	1 503
Non permanents	683	896	829	1 030	1 257
Saisonniers	4 515	5 103	5 037	5 167	4 662
<b>Handicap</b>					
Personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP)	281 ETP	237 ETP	255 ETP	235 ETP	299 ETP

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

## Départs par statut en 2020-2021 (nombre de personnes - tous types de contrats)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
<b>Cadres</b>				
Du fait d'un licenciement	11	4	26	41
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	35	6	10	51
Du fait du salarié (démission, fin de période d'essai)	29	15	72	116
Du fait d'une mutation	22	2	13	37
<b>Non-Cadres</b>				
Du fait d'un licenciement	78	42	426	546
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	101	104	81	286
Du fait du salarié (démission, fin de période d'essai)	303	180	1 588	2 071
Du fait d'une mutation	8	0	15	23

## Turnover

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Turnover total groupe *</b>					
(Périmètre : départs à l'initiative du salarié, soit démission ou fin de période d'essai)	16,27 %	15,82 %	29,43 %	12,05 %	14,82 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

\* Depuis 2019-2020, les départs en retraite, décès et ruptures conventionnelles sont exclus.

### Turnover par sexe \* en 2020-2021 (Équivalent temps plein)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femme	8,36 %	7,80 %	21,26 %	15,07 %
Turnover Homme	6,77 %	7,35 %	21,76 %	14,63 %
Départs Femme	155	83	693	931
Départs Homme	177	112	967	1 256

\* Périmètre : départs à l'initiative du salarié.

### Turnover par âge \* en 2020-2021 (Équivalent temps plein)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	2,08 %	1,55 %	5,01 %	3,52 %
Turnover 26 - 35 ans	1,63 %	2,28 %	6,37 %	4,22 %
Turnover 36 - 45 ans	1,14 %	1,58 %	4,01 %	2,72 %
Turnover 46 - 49 ans	0,34 %	0,73 %	1,21 %	0,86 %
Turnover 50 - 55 ans	0,45 %	0,58 %	1,92 %	1,24 %
Turnover plus de 55 ans	1,79 %	0,81 %	3,02 %	2,26 %
Départs moins de 26 ans	93	40	386	519
Départs 26 - 35 ans	73	59	491	623
Départs 36 - 45 ans	51	41	309	401
Départs 46 - 49 ans	15	19	93	127
Départs 50 - 55 ans	20	15	148	183
Départs plus de 55 ans	80	21	233	334

\* Périmètre : départs à l'initiative du salarié.

### Formations – Effectifs permanents, non permanents, saisonniers

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Part de la formation dans la masse salariale	1,4 %	1,26 %	1,04 %	0,91 %	1,12 %
Nombre total d'heures de formation	174 102	185 938	187 702	181 095	246 858
Durée moyenne de formation par individu	31 heures	34 heures	14 heures	14 heures	19 heures
<b>Répartition des heures de formation par sexe</b>					
Femmes	35,62 %	30,80 %	36,09 %	34,02 %	33,26 %
Hommes	64,38 %	69,20 %	63,91 %	65,98 %	66,74 %
<b>Répartition des heures de formation par statut</b>					
Cadres	18,66 %	15,46 %	18,32 %	19,68 %	17,28 %
Non-cadres	81,34 %	84,54 %	81,68 %	80,32 %	82,72 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.





## Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2019-2020 (tous types de contrats)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme - Taux de fréquence	12,62	2,56	2,38	5,12
Homme - Taux de fréquence	10,67	3,48	2,83	4,98
<b>Taux de fréquence</b>	<b>11,46</b>	<b>3,11</b>	<b>2,65</b>	<b>5,04</b>
Femme - nombre AT avec arrêt	34	4	14	52
Homme - nombre AT avec arrêt	42	8	25	75
<b>Nombre AT avec arrêt</b>	<b>76</b>	<b>12</b>	<b>39</b>	<b>127</b>
Femme - Taux de gravité	1,08	0,08	0,09	0,35
Homme - Taux de gravité	0,86	0,09	0,06	0,27
<b>Taux de gravité</b>	<b>0,95</b>	<b>0,09</b>	<b>0,07</b>	<b>0,30</b>
Femme - nombre jours perdus AT	2 903	129	513	3 545
Homme - nombre jours perdus AT	3 387	207	518	4 112
<b>Nombre jours perdus AT</b>	<b>6 290</b>	<b>336</b>	<b>1 031</b>	<b>7 657</b>

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes - Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	2,08	ND	ND	2,08
Hommes - Taux de gravité MP	0,35	ND	ND	0,35
<b>Taux de gravité MP</b>	<b>1,05</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>1,05</b>
Femmes - Nombre jours perdus AT MP	5 605	ND	ND	5 605
Hommes - Nombre jours perdus AT MP	1 377	ND	ND	1 377
<b>Nombre jours perdus AT MP</b>	<b>6 982</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>6 982</b>
<b>Accidents du travail (tous types de contrats)</b>				
<b>Taux de fréquence des accidents du travail</b>	<b>11,46</b>	<b>3,11</b>	<b>2,65</b>	<b>5,04</b>
<b>Taux de gravité des accidents du travail</b>	<b>0,95</b>	<b>0,09</b>	<b>0,07</b>	<b>0,30</b>
<b>Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France</b>	<b>1,05</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>1,05</b>

ND : Données non disponibles.

### Évolution du nombre d'heures de formation sécurité dispensées au 30 juin

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Heures de formation sécurité	48 359	30 570	47 915	61 352	60 679

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

### Évolution des dépenses en formation sécurité par rapport au total des dépenses formation

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Dépenses de sécurité	19 %	18 %	18 %	20 %	21 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

### Rémunération et évolution (tous types de contrats)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement</b>	0	17	59	11	27
Nombre d'heures travaillées	17 125 082	17 368 538	24 970 070	25 016 231	25 212 753
Taux d'absentéisme	4,06 %	4,38 %	4,61 %	4,92 %	4,30 %
<b>Montant des rémunérations (permanents, non permanents et saisonniers)</b>	266 972 624 €	288 609 131 €	409 745 598 €	432 391 851 €	428 187 737 €
<b>Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques</b>	80,61 %	72,14 %	54,93 %	80,08 %	78,35 %
<b>Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques</b>					
Femmes	81,88 %	72,86 %	54,59 %	78,75 %	76,71 %
Hommes	79,76 %	71,68 %	55,16 %	80,99 %	79,43 %
<b>Répartition par statut des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques</b>					
Cadres	92,52 %	77,14 %	80,79 %	88,85 %	94,34 %
Non-cadres	78,62 %	71,19 %	51,19 %	78,57 %	75,74 %

Intégration des données de la business unit BFA à partir de 2018-2019.

### Répartition du taux d'absentéisme et des heures travaillées en 2020-2021 (tous types de contrat)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme - Taux d'absentéisme	6,74 %	5,18 %	4,21 %	5,12 %
Homme - Taux d'absentéisme	4,75 %	4,03 %	3,04 %	3,72 %
<b>Taux d'absentéisme</b>	<b>5,58 %</b>	<b>4,51 %</b>	<b>3,53 %</b>	<b>4,30 %</b>
Femme - Heures travaillées	2 695 098	1 563 691	5 894 435	10 153 224
Homme - Heures travaillées	3 937 750	2 299 854	8 821 925	15 059 529
<b>Heures travaillées</b>	<b>6 632 848</b>	<b>3 863 545</b>	<b>14 716 360</b>	<b>25 212 753</b>

## 2.9 Annexes

### 2.9.1 Organisation du Groupe Bonduelle

#### Organisation opérationnelle\*

	BONDUELLE EUROPE LONG LIFE (BELL) Conserve et surgelé	BONDUELLE FRESH EUROPE (BFE) Frais	BONDUELLE AMERICAS LONG LIFE (BALL) Conserve et surgelé	BONDUELLE FRESH AMERICAS (BFA) Frais	BONDUELLE EURASIA MARKETS (BEAM) Conserve et surgelé
<b>SITES D'AUTO- PRODUCTION AGRICOLE</b>	<b>France</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'île-Bouchard</li> <li>• Longué-Jumelles (La Tourte)</li> <li>• Loudun</li> <li>• Montoire</li> </ul>	<b>Espagne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Torre-Pacheco</li> </ul>			<b>Russie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Novotitarovskaya</li> <li>• Timashevsk</li> </ul>
<b>SITES DE PRODUCTION INDUSTRIELLE</b>	<b>France</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bordères</li> <li>• Doué-la-Fontaine</li> <li>• Estrées-Mons conserve</li> <li>• Estrées-Mons surgelé</li> <li>• Labenne</li> <li>• Renescure</li> <li>• Vaulx-Vraucourt</li> </ul> <b>Hongrie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Békéscsaba</li> <li>• Nagykőrös</li> <li>• Nyiregyhaza</li> </ul> <b>Pologne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gniewkowo</li> <li>• Ruhocice</li> </ul> <b>Portugal</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santarém</li> </ul>	<b>Allemagne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reutlingen</li> <li>• Straelen</li> </ul> <b>France</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Genas</li> <li>• Rosporden</li> <li>• Saint-Mihiel</li> <li>• St-Benoist-sur-Vanne</li> </ul> <b>Italie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Battipaglia <sup>(1)</sup></li> <li>• San Paolo d'Argon <sup>(1)</sup></li> </ul>	<b>Canada</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bedford</li> <li>• Ingersoll</li> <li>• Lethbridge</li> <li>• Saint-Césaire</li> <li>• Saint-Denis</li> <li>• Sainte-Martine</li> <li>• Strathroy</li> <li>• Tecumseh</li> </ul> <b>États-Unis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bergen</li> <li>• Brockport</li> <li>• Fairwater</li> <li>• Lebanon</li> <li>• Oakfield</li> </ul>	<b>États-Unis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Florence</li> <li>• Irwindale</li> <li>• Jackson</li> <li>• Swedesboro</li> </ul>	<b>Russie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Novotitarovskaya</li> <li>• Shebekino</li> <li>• Timashevsk</li> </ul>
<b>PLATEFORMES LOGISTIQUES</b>	<b>Belgique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Kortemark</li> </ul> <b>France</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Flaucourt</li> <li>• Longué-Jumelles</li> <li>• Montreuil-Bellay</li> <li>• Rosières</li> </ul>				
	ZONE EUROPE		ZONE HORS EUROPE		

\* Deux sites sont directement pilotés par le groupe : le site de Herm en France et Cristalina au Brésil.

(1) En partenariat avec OP OASI.

## 2.9.2 Matérialité des risques et enjeux

Les enjeux en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes. En 2020, Bonduelle a mis à jour son analyse de matérialité.

### 2.9.2.1 Nouvelle méthode d'analyse de matérialité

Bonduelle a fait évoluer la méthode d'analyse de matérialité au regard de son ambition de devenir une entreprise certifiée B Corp : mise à jour de la liste des parties prenantes, de la liste des enjeux et du questionnement.

De nouvelles parties prenantes, sur un périmètre international et représentatif de l'ensemble du Groupe, ont été interrogées.

Bonduelle a choisi d'interroger les risques *business* au même titre que les enjeux RSE, pour permettre aux parties prenantes d'intégrer les enjeux en pensant à la résilience de l'entreprise et en mettant le modèle d'affaires au service de l'impact. La RSE est ainsi pleinement intégrée aux enjeux *business* de l'entreprise.

Le nouveau questionnement a ainsi permis à Bonduelle d'identifier, à la lumière du référentiel B Corp, les risques et opportunités liés à son activité et modèle d'affaires. À la suite de la reformulation de sa mission, Bonduelle a également souhaité interroger ses parties prenantes pour qu'elles se positionnent et donnent leur avis sur jusqu'où la mission pourrait emmener le groupe.

### 2.9.2.2 Identification des enjeux RSE de Bonduelle

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels: le *Business impact assessment* (référentiel B Corp), les objectifs de développement durable de l'ONU mais aussi le GRI et le *Global Compact*. Bonduelle a identifié 38 enjeux au total, correspondant aux 5 domaines d'impact évalués par la certification B Corp :

Enjeu	Intitulé de l'enjeu
<b>Gouvernance</b>	
RSE dans la mission	Prendre en compte l'intérêt général et la RSE dans la mission de l'entreprise
Culture d'intégrité et conformité	Promouvoir une culture d'intégrité et de conformité et lutter contre la corruption
Pratiques fiscales	Assurer des pratiques fiscales éthiques et transparentes
Reporting intégré	Assurer la bonne qualité et l'intégration des rapports financiers et non-financiers
Dialogue avec les parties prenantes	Favoriser un dialogue constructif avec les parties prenantes
Lobbying responsable	Exercer une politique de lobbying responsable et promouvoir la RSE
<b>Collaborateurs</b>	
Rémunération juste et équitable	Offrir une rémunération juste et équitable (rémunération, avantages sociaux et protection sociale) dans chaque pays d'opération
Santé et sécurité	Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs au travail
Bien-être et équilibre	Encourager le bien-être et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
Développement des collaborateurs	Soutenir le développement des collaborateurs
Engagement interne responsable	Engager les Directeurs, les cadres et les employés dans le processus de transformation vers un impact positif
Culture d'entreprise	Promouvoir une culture d'entreprise et maintenir une communication interne attrayante
Pratiques managériales	Encourager les pratiques managériales innovantes, agiles et responsables
<b>Communautés</b>	
Diversité	Promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de la main-d'œuvre et tout au long de la chaîne de valeur
Droits de l'Homme	Respecter les droits de l'Homme et encourager le dialogue social
Ancrage territorial	S'ancrer dans les territoires et participer à leur développement socio-économique



<b>Enjeu</b>	<b>Intitulé de l'enjeu</b>
Impact des activités sur les populations	Gérer l'impact des activités sur les populations locales
Souveraineté alimentaire	Contribuer à la souveraineté alimentaire
Relations fournisseurs	Mener des relations responsables avec les fournisseurs et une répartition équitable de la valeur tout au long de la chaîne de valeur
Engagement auprès des communautés	Promouvoir l'engagement civique et soutenir les communautés en faisant des dons
Gestion des risques fournisseurs	Assurer une gestion saine des risques dans la chaîne d'approvisionnement
<b>Environnement</b>	
Impact sur le changement climatique	Atténuer l'impact de l'entreprise sur le changement climatique
Résilience face au changement climatique	Garantir l'anticipation, la flexibilité et la résilience face au changement climatique
Énergie	Gérer la consommation d'énergie et utiliser des énergies renouvelables
Approvisionnement local	Assurer un approvisionnement local en fonction des besoins locaux
Préservation de l'eau	Préserver la qualité de l'eau et veiller à sa conservation
Stress hydrique	Garantir l'anticipation, la flexibilité et la résilience au stress hydrique
Préservation de la biodiversité	Préserver et renforcer la biodiversité et valoriser les services écosystémiques
Modèle agricole alternatif	Promouvoir un modèle agricole alternatif pour préserver la qualité des sols et accélérer la transition écologique
Lutte contre le gaspillage alimentaire	Lutter contre le gaspillage alimentaire et assurer la valorisation des coproduits dans une logique d'économie circulaire
Gestion des déchets	Assurer la gestion des déchets industriels
Bien-être animal	Respecter le bien-être animal
<b>Clients et consommateurs</b>	
Promotion d'une alimentation végétale	Promouvoir et garantir l'accès à une alimentation saine et végétale à un prix abordable
Traçabilité et qualité des produits	Assurer la traçabilité et garantir des produits sûrs et de qualité
Communication responsable	Assurer une communication responsable
Sensibilisation au gaspillage alimentaire	Sensibiliser les clients à la prévention du gaspillage alimentaire
Emballages écologiques	Concevoir des emballages écologiques
Canaux de distribution	Développer des canaux de distribution innovants pour assurer une large accessibilité à nos produits



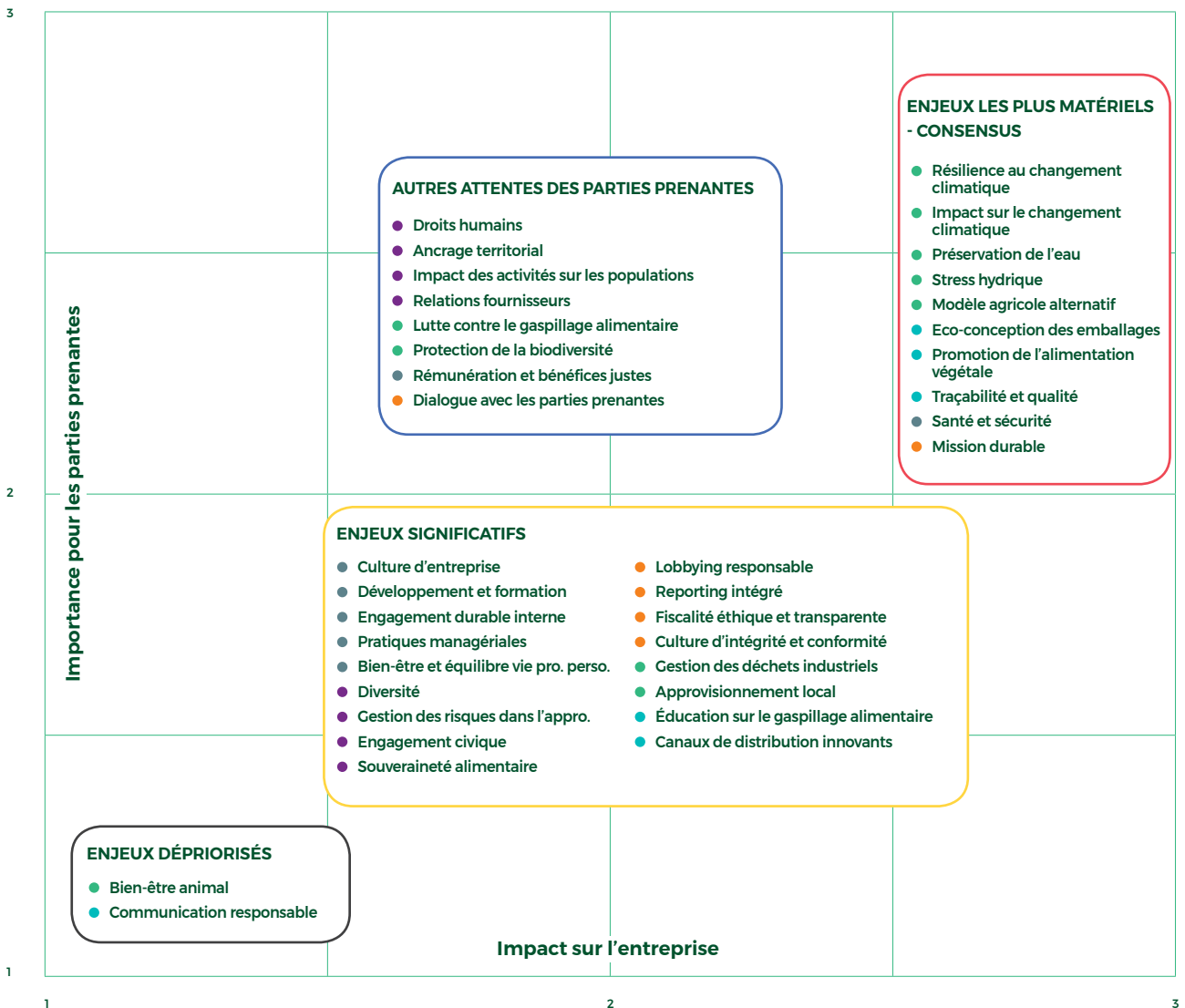
### 2.9.2.3 Consultation des parties prenantes

Bonduelle a interrogé 23 parties prenantes internes et 17 parties prenantes externes : salariés de l'entreprise de différents échelons hiérarchiques, délégués du personnel, actionnaires familiaux, membres d'ONG ou d'entreprises certifiées B Corp, experts de la consommation durable et de l'écoconception, fournisseurs, clients, agriculteurs, partenaires de la Fondation Louis Bonduelle.

### 2.9.2.4 Hiérarchisation des enjeux

Toutes les parties prenantes sélectionnées ont fait l'objet d'un entretien d'une heure, où elles ont pu se projeter dans un exercice prospectif de Bonduelle dans les 10 prochaines années, et identifier les sujets sur lesquels il était le plus important pour Bonduelle de s'améliorer, soit parce que le sujet représente un risque pour l'activité, soit parce que cela est sous-entendu dans la reformulation de la raison d'être. Elles ont pu donner un niveau de 1 à 3 en niveau d'importance pour les parties prenantes et d'impact sur l'entreprise pour chacun des enjeux.

## Matrice de matérialité de Bonduelle







## 2.9.3 Modalité de dialogue avec les parties prenantes

Bonduelle souhaite construire et faire évoluer ses plans d'actions en tenant compte des attentes de ses parties prenantes. Le tableau suivant recense les parties prenantes avec lesquelles le Groupe Bonduelle entretient des relations

et les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles.

Parties prenantes	Modalités d'échange
Actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions de l'Assemblée Générale des actionnaires</li> <li>Assemblée familiale</li> </ul>
Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de communication interne (intranet, réseau social d'entreprise)</li> <li>Dépliants et rapports</li> <li>Site intranet, « All Together », créé pour regrouper les informations pendant la crise de la COVID-19</li> <li>Enquête d'engagement et de satisfaction (<i>Pulse and Climate</i>)</li> </ul>
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluations et audits sur la qualité</li> <li>Questionnaire RSE (avec feedback des fournisseurs)</li> <li>Évaluation par Ecovadis</li> </ul>
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogue à la demande avec les communautés locales au niveau des sites</li> </ul>
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration quotidienne entre les agriculteurs et les experts agro de Bonduelle pendant la période de récolte</li> <li>Dialogue individuel</li> </ul>
Clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réponses aux questionnaires et audits annuels</li> <li>Étude annuelle avec nos principaux clients</li> </ul>
Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service dédié dans tous les pays</li> <li>Consultation du panel de consommateurs (mensuelle)</li> <li>Sensibilisation aux avantages nutritionnels et environnementaux des aliments d'origine végétale</li> <li>Participation aux discussions sectorielles en tant que membre du Comité, Administrateur ou Président - réunions deux fois par an au minimum</li> </ul>
Associations industrielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de la matérialité - mise à jour annuelle</li> </ul>
ONG et entités à but non lucratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaires</li> <li>Dialogue par le biais de sommets et d'événements</li> <li>Évaluation de la matérialité</li> </ul>
Experts en développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réponses aux questionnaires</li> <li>Dialogue ponctuel</li> </ul>
Agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions spécifiques (fonds ISR) deux fois par an et réunions individuelles sur demande</li> <li>Événement financier/réunions avec les analystes/réunions avec les investisseurs deux fois par an au minimum</li> </ul>
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réponses aux questionnaires</li> <li>Dialogues ponctuels sur demande</li> <li>Réponse à l'UN <i>Global Compact</i> - une fois par an</li> </ul>
Organisations gouvernementales et multilatérales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariats et études</li> </ul>

## 2.9.4 Liste des normes du GRI STANDARDS utilisées pour la rédaction du rapport

Ce document fait référence aux normes GRI suivantes :

- GRI 101 – *Foundation* 2016
- GRI 102 : *General Disclosures* 2016
  - 102-1 : Nom de l'organisation
  - 102-2 : Activités, marques, produits et services
  - 102-3 : Lieu géographique du siège
  - 102-4 : Lieu géographique des sites d'activité
  - 102-5 : Capital et forme juridique
  - 102-6 : Marchés desservis
  - 102-7 : Taille de l'organisation
  - 102-8 : Informations concernant les employés et les autres travailleurs
  - 102-9 : Chaîne d'approvisionnements
  - 102-10 : Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement
  - 102-11 : Principe de précaution ou approche préventive
  - 102-12 : Initiatives externes
  - 102-13 : Adhésion à des associations
- Stratégie
  - 102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé
- Éthique
  - 102-16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite
- Gouvernance
  - 102-18 : Structure de gouvernance
- Implication des parties prenantes
  - 102-40 : Liste des groupes de parties prenantes
  - 102-41 : Accords de négociation collective
  - 102-42 : Identification et sélection des parties prenantes
  - 102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes
  - 102-44 : Enjeux et préoccupations majeurs soulevés
- Paramètres du rapport
  - 102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés
  - 102-46 : Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu
  - 102-47 : Liste des enjeux pertinents
  - 102-48 : Réaffirmation des informations
  - 102-49 : Modifications relatives au *reporting*
  - 102-50 : Période de *reporting*
  - 102-51 : Date du rapport le plus récent
  - 102-52 : Cycle de *reporting*
  - 102-53 : Point de contact pour les questions relatives au rapport
  - 102-55 : Index du contenu GRI
  - 102-56 : Vérification externe
- GRI 103 : *Management Approach* 2016
  - 103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre
  - 103-2 : L'approche managériale et ses composantes
  - 103-3 : Évaluation de l'approche managériale
- GRI 205 : *Anticorruption* 2016
  - 205-2 : Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption
- GRI 301 : *Materials* 2016, 102-14
  - 301-2 : Matières recyclées utilisées, 102-14
- GRI 302 : *Energy* 2016
  - 302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation
  - 302-4 : Réduction de la consommation énergétique
- GRI 303 : *Water* 2016
  - 303-1 : Prélèvement d'eau totale par source
- GRI 305 : *Emissions* 2016
  - 305-1 : Émissions directes de GES (champ d'application 1)
  - 305-2 : Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)
- GRI 306 : *Effluents and Waste* 2016
  - 306-1 : Total des rejets dans l'eau, par type et par destination
  - 306-2 : Déchets par type et méthode d'élimination
- GRI 307 : *Environmental Compliance* 2016
  - 307-1 : Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales
- GRI 308 : *Supplier Environmental Assessment* 2016
  - 308-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux
- GRI 401 : *Employment* 2016
  - 401-1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel
- GRI 403 : *Occupational Health and Safety* 2016
  - 403-2 : Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail
  - 403-4 : Questions de santé et de sécurité faisant l'objet d'accords formalisés avec les syndicats



- GRI 404 : *Training and Education* 2016
  - 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé
  - 404-3 : Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière
- GRI 405 : *Diversity and Equal Opportunity* 2016
  - 405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés
- GRI 407 : *Freedom of Association and Collective Bargaining* 2016
  - 407-1 : Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril
- GRI 408 : *Child Labor* 2016
  - 408-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants
- GRI 409 : *Forced or Compulsory Labor* 2016
  - 409-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire
- GRI 412 : *Human Rights Assessment* 2016
  - 412-3 : Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme
- GRI 413 : *Local Communities* 2016
  - 413-1 : Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement
- GRI 416 : *Customer Health and Safety* 2016
  - 416-1 : Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité
- GRI 417 : *Marketing and Labeling* 2016
  - 417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage
- GRI 419 : *Socioeconomic Compliance* 2016
  - 419-1 : Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques









Le rapport de responsabilité  
sociétale d'entreprise a été  
réalisé conjointement par la  
Direction Financière et la  
Direction RSE et  
communication *corporate*.  
Merci à l'ensemble  
des contributeurs de  
ce document

**Crédits photos**  
Nicolas Blandin, Barbara  
Crossmann, Julien Pebrel,  
Offset.com, Photothèque  
Bonduelle, Shutterstock

**Territoire visuel  
et iconographie**  
M&C SAATCHI Little Stories

**Iconographie**  
**The B! Pact**  
Team créatif group

**Rédaction du rapport RSE**  
Ici et Demain

Ce document est imprimé  
en France par un imprimeur  
certifié Imprim'Vert sur  
un papier certifié PEFC issu  
de ressources contrôlées  
et gérées durablement.

© Bonduelle - 2021



POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS  
SUR [BONDUELLE.COM](http://BONDUELLE.COM)



POUR EN SAVOIR +  
[WWW.BONDUELLE.COM](http://WWW.BONDUELLE.COM)

SUIVEZ-NOUS



**Découvrez notre  
film de marque,  
La nature, notre futur :**

[youtube.com/GroupeBonduelle](https://youtube.com/GroupeBonduelle)